

Rapport sur les objectifs de développement durable

2017



Nations Unies



Table des matières

2	Avant-propos
3	Présentation générale
14	Exploiter la richesse des données
16	Objectif 1 : Pas de pauvreté
18	Objectif 2 : Faim « zéro »
20	Objectif 3 : Bonne santé et bien-être
24	Objectif 4 : Éducation de qualité
26	Objectif 5 : Égalité entre les sexes
30	Objectif 6 : Eau propre et assainissement
32	Objectif 7 : Énergie propre et d'un coût abordable
34	Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
36	Objectif 9 : Industrie, innovation et infrastructure
38	Objectif 10 : Inégalités réduites
40	Objectif 11 : Villes et communautés durables
42	Objectif 12 : Consommation et production responsables
44	Objectif 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
46	Objectif 14 : Vie aquatique
48	Objectif 15 : Vie terrestre
50	Objectif 16 : Paix, justice et institutions efficaces
54	Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs
58	Note au lecteur
59	Groupements régionaux



Rapport sur les objectifs de développement durable **2017**



Nations Unies
New York, 2017

Avant-propos

En adoptant le Programme 2030 pour le développement durable, les dirigeants du monde ont décidé d'affranchir l'humanité de la pauvreté, d'assurer la bonne santé de la planète pour les générations futures, et de construire des sociétés pacifiques, ouvertes à tous pour permettre à chacun de vivre dans la dignité.

Au cœur de cette quête collective est la promesse de ne négliger personne. Le Programme 2030 est délibérément ambitieux et transformateur, avec un ensemble de 17 objectifs pour le développement durable intégrés et indivisibles et des cibles pour nous guider. Essentiellement, c'est un programme universel, qui s'applique à tous les pays; même les États les plus riches n'ont pas encore pleinement garanti les droits des femmes, vaincu les inégalités et préservé l'environnement.

La mise en œuvre a commencé, mais le temps presse. Ce rapport montre que le rythme de progression dans de nombreux domaines est bien plus lent que celui nécessaire pour atteindre les cibles d'ici à 2030.

Des actions spécifiques sont requises pour extraire de la pauvreté les 767 millions de personnes qui vivent encore avec moins de 1,90 dollar par jour, et pour assurer la sécurité alimentaire des 793 millions de personnes qui souffrent quotidiennement de la faim. Nous devons diminuer par deux le taux de mortalité maternelle. Nous avons besoin de développer plus résolument l'énergie durable et d'accroître les investissements dans l'infrastructure durable. Nous devons aussi assurer une éducation de qualité pour tous; si tous les enfants des pays à faible revenu terminaient le second cycle du secondaire d'ici à 2030, le revenu par habitant augmenterait de 75 % d'ici à 2050 et nous pourrions, avec dix ans d'avance, progresser dans la lutte pour éliminer la pauvreté.

L'inégalité entre les sexes est encore profondément enracinée, comme le montre la lente progression de la représentation des femmes dans la vie politique, de leur participation à la prise de décisions dans leurs propres ménages, et de la violence que subissent les femmes et les filles dans toutes les sociétés, souvent en toute impunité. Les jeunes continuent d'être confrontés à des taux de chômage alarmants, et ils ne sont pas encore suffisamment inclus dans les délibérations qui concernent leur vie et leur futur.

Plus de 2 milliards de personnes vivent dans des pays soumis à un stress hydrique trop élevé. Neuf citoyens sur 10 vivent dans des villes où la pollution de l'air représente un risque pour la santé. Le réchauffement de la planète se poursuit sans relâche, établissant un nouveau record de température, qui a augmenté de 1,1 degré celsius par rap-

port à l'époque préindustrielle et contribuant à l'augmentation de la fréquence de phénomènes météorologiques extrêmes.

Le développement durable dépend aussi essentiellement du respect accordé aux droits de l'homme et du renforcement de la paix et de la sécurité. Ne négliger personne signifie aussi réduire les inégalités dans les pays et entre ceux-ci, secourir ceux qui sont les plus à risque et raffermir notre détermination à éviter les conflits et à instaurer la paix.

Ce rapport fournit un aperçu des efforts accomplis jusqu'à présent. Il met l'accent sur le fait qu'une direction politique de haut niveau et de nouveaux partenariats seront essentiels pour maintenir l'élan. Il souligne aussi le besoin de données fiables, actualisées, accessibles et ventilées pour mesurer les progrès, informer les décideurs et s'assurer que tout le monde est pris en compte.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 vise à améliorer la vie et les perspectives d'avenir de tous, partout dans le monde. Parallèlement aux résolutions sur le maintien de la paix adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, le monde a maintenant entre ses mains des feuilles de route pour atténuer les vulnérabilités, augmenter la résilience et éviter les conflits armés. En effet, le développement durable et inclusif est à la fois un objectif en soi et la meilleure forme de prévention pour tout le monde.

La difficulté que nous devons surmonter maintenant consiste à mobiliser l'action qui transformera ces programmes en des réalités significatives et concrètes. J'appelle les gouvernements et les parties prenantes à reconnaître les lacunes à combler, qui ont été identifiées dans ce rapport, en ce qui concerne la mise en œuvre, le financement et la volonté politique, et à s'unir en vue de réaliser cette vision et respecter cette promesse. En ce qui me concerne, je ferai tout mon possible pour que l'Organisation des Nations Unies soit plus efficace et efficiente, afin qu'elle puisse apporter un soutien cohérent, sur le terrain, au programme. Ensemble, nous pouvons faire de toute l'ambition transformatrice du Programme 2030 une réalité pour tous.



ANTÓNIO GUTERRES
Secrétaire général des Nations Unies

Présentation générale

Le *Rapport sur les objectifs de développement durable 2017* donne un aperçu des progrès accomplis dans la réalisation des 17 objectifs, durant cette deuxième année de mise en œuvre du Programme 2030 pour le développement durable. Ce rapport est basé sur les dernières données disponibles. Il souligne à la fois les avancées accomplies et les problèmes rencontrés, alors que la communauté internationale progresse vers la pleine réalisation des ambitions et des principes adoptés dans le Programme 2030.

Bien que des progrès considérables aient été accomplis au cours de la dernière décennie dans tous les domaines du développement,

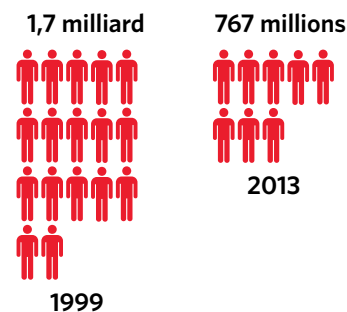
le rythme des progrès réalisés les années précédentes n'est pas suffisant pour mener à bien les objectifs de développement durable et les cibles d'ici à 2030. Il n'y a donc pas de temps à perdre. En outre, comme l'atteste cette publication, les progrès n'ont pas toujours été équitables. Les avancées ont été inégales parmi les régions, les sexes, les personnes d'âges différents, de patrimoines et de milieux dissemblables, y compris entre les habitants des villes et ceux des zones rurales. Des progrès plus rapides et plus inclusifs sont nécessaires pour réaliser la vision audacieuse exprimée dans le Programme 2030.

Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

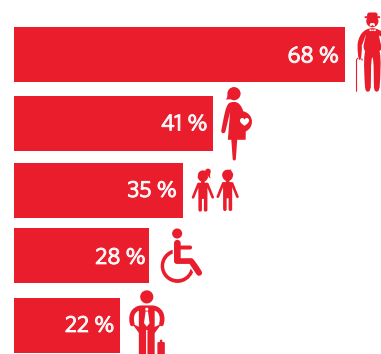
Donner à tous, partout dans le monde, l'aide dont ils ont besoin pour se sortir de la pauvreté sous toutes ses formes est l'essence même du développement durable. L'objectif 1 se concentre sur l'élimination de la pauvreté par le biais de stratégies interdépendantes, y compris le développement de systèmes de protection sociale, des emplois décents et le renforcement de la résilience des pauvres.

- En 2013, on estimait que 767 millions de personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté, contre 1,7 milliard en 1999. Cela représente une réduction du taux mondial d'extrême pauvreté, qui est passé de 28 % en 1999 à 11 % en 2013.
- En 2016, dans le monde, un peu moins de 10 % des travailleurs vivaient, avec leur famille, avec moins de 1,90 dollar par personne et par jour. Les conditions de vie des jeunes travailleurs étaient beaucoup plus précaires : 9 % des travailleurs adultes et leur famille vivaient dans l'extrême pauvreté, contre 15 % des jeunes travailleurs.
- En 2016, seulement 22 % des chômeurs dans le monde recevaient une allocation chômage, 28 % des personnes gravement handicapées une pension d'invalidité, 35 % des enfants des allocations familiales, 41 % des femmes qui avaient eu un enfant des prestations de maternité, et 68 % des personnes ayant atteint l'âge de la retraite une pension.
- Les pertes économiques dues à des catastrophes naturelles atteignent maintenant une moyenne de 250 à 300 milliards de dollars par an, et les petits pays vulnérables sont touchés de manière disproportionnée.

Le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a fortement baissé

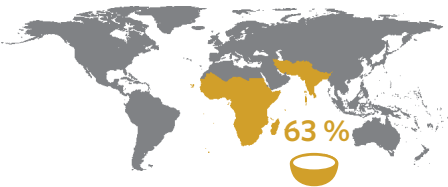


La proportion de personnes vulnérables couvertes par un système de protection sociale reste faible

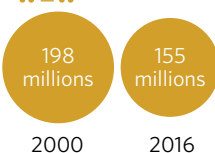


Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Presque deux tiers des personnes souffrant de la faim vivent en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud



Retard de croissance



De 2000 à 2016, le nombre d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance a baissé, alors que celui d'enfants de moins de 5 ans en surpoids a augmenté



Surpoids

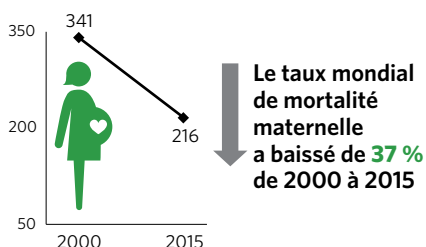


L'objectif 2 répond à un besoin humain fondamental, l'accès à une alimentation nutritive et saine, et les moyens de le garantir durablement pour tous. On ne peut remédier à la faim en augmentant uniquement la production alimentaire. Un bon fonctionnement des marchés, un accroissement des revenus des petits exploitants agricoles, l'égalité d'accès à la technologie et aux terres, des investissements supplémentaires, tous ces facteurs jouent un rôle dans la création d'un secteur agricole dynamique et productif qui renforce la sécurité alimentaire.

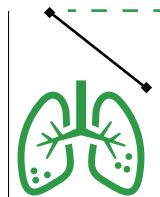
- La proportion de personnes sous-alimentées dans le monde a diminué, passant de 15 % en 2000-2002 à près de 11 % en 2014-2016. Dans le monde, environ 793 millions de personnes étaient sous-alimentées en 2014-2016, contre 930 millions en 2000-2002.
- Entre 2014 et 2016, l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne représentaient 63 % des personnes sous-alimentées dans le monde.
- En 2016, environ 155 millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient d'un retard de croissance (une taille inadaptée à l'âge), 52 millions souffraient d'émaciation (poids insuffisant par rapport à la taille), et 41 millions étaient en surpoids. Le taux mondial de retard de croissance est passé de 33 % en 2000 à 23 % en 2016.
- La part des aides sectorielles affectées à l'agriculture par les États membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques a diminué, passant de près de 20 % au milieu des années 1980 à 7 % en 2015.

Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Décès maternels pour 100 000 naissances vivantes



Le taux mondial de mortalité maternelle a baissé de 37 % de 2000 à 2015



2000 2015

Le taux de tuberculose a baissé de 17 % de 2000 à 2015

La probabilité de mourir entre l'âge de 30 ans et 70 ans de l'une de ces quatre maladies non transmissibles a baissé de 2000 à 2015



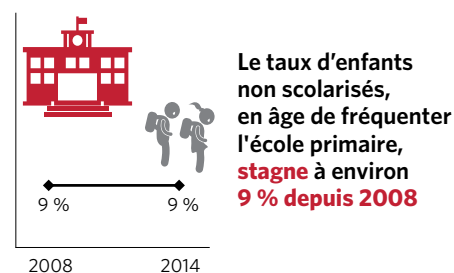
L'objectif 3 porte sur l'ensemble des grandes priorités en matière de santé et appelle à améliorer la santé procréative, maternelle et infantile; à mettre fin aux maladies transmissibles; à réduire les maladies non transmissibles et autres risques sanitaires; et à assurer un accès universel à des médicaments et vaccins sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable, ainsi qu'à une couverture santé.

- Entre 2000 et 2015, le taux mondial de mortalité maternelle a diminué de 37 %, et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a baissé de 44 %. Cependant, dans le monde, 303 000 femmes et 5,9 millions d'enfants de moins de 5 ans sont décédés en 2015. La plupart de ces décès étaient évitables.
- Entre 2000 et 2015, l'incidence du VIH a diminué de 46 %; l'incidence de la tuberculose de 17 %; l'incidence du paludisme de 41 %, et 21 % de personnes en moins ont eu besoin de soins collectifs ou individuels pour des maladies tropicales négligées.
- La probabilité de mourir entre 30 ans et 70 ans de l'une des quatre principales maladies non transmissibles — maladie cardiovasculaire, cancer, diabète ou maladie respiratoire chronique — a baissé de 23 % à 19 %, entre 2000 et 2015, ce qui n'est pas assez rapide pour atteindre la cible à l'horizon 2030.
- Près de 800 000 suicides ont eu lieu dans le monde en 2015; les hommes étant deux fois plus susceptibles de se suicider que les femmes.
- En 2013, environ 1,25 million de personnes sont mortes des suites d'un accident de la circulation, soit une augmentation de 13 % depuis 2000.
- En 2012, au niveau mondial, la pollution de l'air dans les habitations, du fait de l'utilisation de combustibles polluants ou de technologies inadaptées pour cuisiner, a entraîné quelque 4,3 millions de décès; et 3 millions de personnes supplémentaires seraient mortes du fait de la pollution atmosphérique due à la circulation automobile, à la production industrielle, à l'incinération des déchets et à l'utilisation de combustibles par les particuliers.

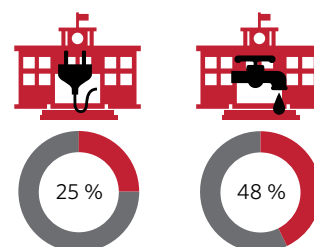
Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

L'objectif 4 vise à garantir que tout le monde ait accès à une éducation de qualité et des possibilités de formation tout au long de la vie. Cet objectif va au-delà de la scolarisation et englobe les niveaux de compétence, la disponibilité d'enseignants qualifiés, d'équipements scolaires adéquats et les disparités dans les résultats scolaires.

- ▶ En 2014, 2 enfants sur 3 dans le monde fréquentaient un établissement primaire ou pré-scolaire un an avant d'avoir atteint l'âge officiel d'entrée dans l'enseignement primaire, contre seulement 4 enfants sur 10 dans les pays les plus pauvres.
- ▶ En dépit des taux de scolarisation à l'école primaire qui ont progressé considérablement entre 2000 et 2014, 9 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire n'étaient pas scolarisés en 2014, et peu de progrès ont été accomplis depuis 2008.
- ▶ Des enquêtes menées entre 2007 et 2015 dans une sélection de pays montrent que les enfants et les adolescents des 20 % de ménages les plus riches avaient de meilleures compétences en lecture que ceux des 20 % de ménages les plus pauvres, et les enfants des zones urbaines avaient de meilleures compétences en lecture que ceux des zones rurales.
- ▶ Les données pour 2011 indiquent qu'environ un quart seulement des écoles en Afrique subsaharienne avaient l'électricité, moins de la moitié avaient accès à une eau potable et 69 % seulement avaient des toilettes, dont beaucoup sans installations sanitaires séparées pour filles et garçons.



En 2011, seulement près d'un quart des écoles en Afrique subsaharienne avaient l'électricité et moins de la moitié avaient accès à l'eau potable



Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Les inégalités entre les sexes persistent dans le monde entier, privant les femmes et les filles de leurs droits les plus fondamentaux et compromettant les perspectives qui s'offrent à elles. Des efforts plus énergiques sont nécessaires pour parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser les femmes et les filles, notamment sur le plan juridique, afin de lutter contre les discriminations sexistes profondément ancrées, qui sont souvent la conséquence d'attitudes patriarcales et de normes sociales apparentées.

- ▶ Une fille ou femme sur cinq, âgée de 15 à 49 ans, qui a déjà été mariée ou vécu en couple, affirmait avoir subi des violences physiques ou sexuelles infligées par un partenaire intime au cours des 12 derniers mois, selon des enquêtes réalisées dans 87 pays entre 2005 et 2016.
- ▶ Vers 2000, près d'une femme sur trois, âgée de 20 à 24 ans, avait été mariée avant l'âge de 18 ans; vers 2015, ce ratio a baissé approximativement à une sur quatre.
- ▶ D'après des enquêtes réalisées vers 2015 dans 30 pays où la pratique de la mutilation génitale féminine est répandue, plus du tiers (35 %) des filles âgées de 15 à 19 ans ont subi cette pratique.
- ▶ Selon des données collectées entre 2000 et 2016, les femmes consacrent en moyenne presque trois fois plus de temps que les hommes à des travaux domestiques et à des soins non rémunérés.
- ▶ À l'échelle mondiale, la proportion de femmes occupant des sièges dans les chambres uniques ou basses des parlements nationaux atteignait seulement 23,4 % en 2017. Dans la majorité des 67 pays disposant de données à ce sujet entre 2009 et 2015, moins d'un tiers des postes de cadres supérieurs ou moyens étaient occupés par des femmes.

1 femme sur 5 a subi des violences sexuelles et/ou physiques infligées par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire



En 2015, 1 femme sur 4, âgée de 20 à 24 ans, avait été mariée avant l'âge de 18 ans

Moins de 1 poste sur 3 de cadre supérieur et de cadre moyen est occupé par une femme



Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau



En 2015, **5,2 milliards de personnes** utilisaient des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité



En 2015, **2,9 milliards de personnes** utilisaient des services d'assainissement gérés en toute sécurité



En 2015, **892 millions de personnes** déféquaient à l'air libre



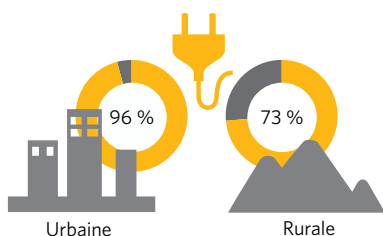
Plus de **2 milliards de personnes** vivent dans des pays où l'eau est à peine suffisante

L'objectif 6 vise à relever les défis en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène pour les populations, ainsi que les problèmes concernant les écosystèmes aquatiques. En l'absence de ressources en eau et d'un assainissement de qualité et durables, les progrès dans plusieurs autres domaines des objectifs du développement durable, dont la santé, l'éducation et la réduction de la pauvreté, seront aussi retardés.

- ▶ En 2015, 5,2 milliards de personnes (71 % de la population mondiale) utilisaient un service d'alimentation en eau potable géré en toute sécurité, c'est-à-dire une eau courante améliorée, disponible à volonté et exempte de toute contamination.
- ▶ En 2015, 2,9 milliards de personnes (39 % de la population mondiale) utilisaient un service d'assainissement géré en toute sécurité, c'est-à-dire un service d'assainissement de base éliminant en toute sécurité les déchets humains.
- ▶ La défécation en plein air, pratiquée par 892 millions de personnes (12 % de la population mondiale) en 2015, pose de sérieux risques pour la santé.
- ▶ Plus de 2 milliards de personnes dans le monde vivent dans des pays soumis à un stress hydrique trop élevé. L'Afrique du Nord et Asie de l'Ouest, ainsi que l'Asie centrale et du Sud, connaissent des niveaux de stress hydrique supérieurs à 60 %, ce qui signifie que les risques de pénurie d'eau dans le futur sont très élevés.

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

Dans les zones rurales, le taux d'accès à l'électricité est **plus faible** que dans les zones urbaines



Plus de **3 milliards de personnes** n'ont toujours pas accès à des combustibles et à des technologies non polluantes

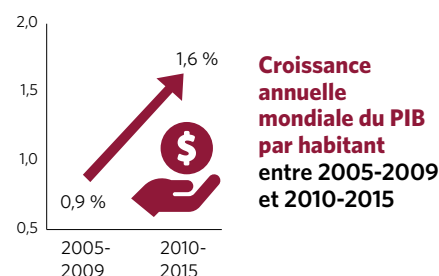
L'accès universel à des services énergétiques d'un coût abordable, fiables et durables exige d'étendre l'accès à l'électricité et à des technologies et à des combustibles non polluants pour cuisiner, d'améliorer l'efficacité énergétique et d'accroître l'utilisation de l'énergie renouvelable. Pour atteindre cet objectif, des politiques et des financements plus audacieux sont nécessaires, mais il faut aussi que les pays soient amplement disposés à adopter de nouvelles technologies.

- ▶ En 2014, 85,3 % de la population mondiale avaient accès à l'électricité, en hausse par rapport à 77,6 % en 2000. Cependant, 1,06 milliard de personnes n'avaient toujours pas accès à ce service de base.
- ▶ Alors que 96 % des habitants des zones urbaines avaient accès à l'électricité en 2014, cette part n'était que de 73 % dans les zones rurales.
- ▶ Le taux d'accès à des combustibles et à des technologies propres pour cuisiner était de 57 % en 2014, contre 50 % en 2000. Malgré cela, plus de 3 milliards de personnes, la plupart en Asie et en Afrique subsaharienne, n'ont toujours pas accès à des combustibles et à des technologies propres pour cuisiner et sont exposées à des niveaux élevés de pollution de l'air dans les habitations.
- ▶ La part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie a augmenté modestement de 2010 à 2014, passant de 17,5 % à 18,3 %. La production d'énergie hydraulique, solaire et éolienne représentait la plus grande partie de l'augmentation.
- ▶ Au niveau mondial, l'intensité énergétique primaire a connu une amélioration annuelle de 2,1 % de 2012 à 2014. Néanmoins, cette progression n'est pas suffisante pour atteindre la cible consistant à doubler, au niveau mondial, le taux d'amélioration des rendements énergétiques.

Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

La croissance économique est le moteur principal du développement durable. Lorsque cette croissance est soutenue et inclusive, un plus grand nombre de personnes peuvent échapper à la pauvreté, à mesure que les possibilités pour un plein emploi productif se développent. Pour permettre aux générations futures de bénéficier de la croissance économique actuelle, cette croissance devrait être respectueuse de l'environnement et non le résultat d'une exploitation irrationnelle des ressources.

- Le taux annuel moyen de croissance du PIB réel par habitant a augmenté de 0,9 % entre 2005 et 2009, à 1,6 % entre 2010 et 2015. La croissance du PIB réel des pays les moins avancés a été de 4,9 % en moyenne entre 2010 et 2015, en deçà de la cible fixée à 7 % annuellement.
- La croissance de la productivité du travail, mesurée par le PIB par travailleur, a fortement ralenti après la crise financière de 2008-2009. Elle a augmenté à un taux annuel moyen de 1,9 % entre 2009 et 2016, contre 2,9 % entre 2000 et 2008.
- Le taux de chômage mondial est passé de 6,1 % en 2010 à 5,7 % en 2016. Malgré les progrès observés globalement, les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) étaient presque trois fois plus susceptibles que les adultes d'être au chômage, avec des taux de chômage de 12,8 % et 4,4 %, respectivement.
- Le nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent est passé de 246 millions en 2000 à 168 millions en 2012. Mais environ 1 enfant sur 10 dans le monde travaillait en 2012; plus de la moitié de ces enfants (85 millions) effectuaient des travaux dangereux.



En 2012, environ 1 enfant sur 10 dans le monde travaillait



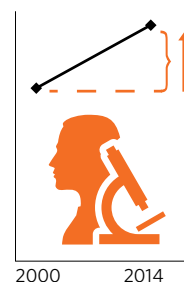
Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

L'infrastructure, l'industrialisation et l'innovation sont les trois moteurs de la croissance économique. Lorsque l'inclusion, la résilience et la durabilité sont aussi prises en compte dans la mise en œuvre de ces forces motrices, la croissance économique peut favoriser le développement durable.

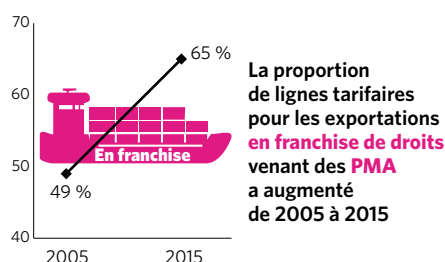
- En 2015, les retombées économiques du transport aérien étaient de 2,7 billions de dollars (3,5 % du PIB mondial). La part de transport aérien et le volume de fret des pays les moins avancés (PMA), des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement étaient bien moins importants, chaque groupe de pays ne représentant qu'une petite fraction (1 % à 2,7 %) du total mondial.
- Entre 2005 et 2016, la valeur ajoutée manufacturière (VAM) par habitant a augmenté de près de 59 % dans les PMA, mais elle ne représentait seulement qu'environ 2 % de la part de l'Europe et Amérique du Nord.
- Entre 2000 et 2014, des réductions régulières des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) par unité de valeur ajoutée manufacturière ont été observées dans la plupart des régions du monde et dans la totalité des 10 principaux pays manufacturiers.
- Les investissements mondiaux dans la recherche-développement ont augmenté à un taux annuel moyen de 4,5 % entre 2000 et 2014. Ils ont atteint 1 800 milliards de dollars (parité de pouvoir d'achat) en 2014, soit 1,7 % du PIB mondial.
- La couverture de la téléphonie mobile est devenue quasi universelle. En 2016, 95 % de la population mondiale captaient au moins un signal mobile de seconde génération (2G) et 84 % recevaient au moins un signal de troisième génération (3G).



Chacun des PMA, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement représentait 1 % à 2,7 % du nombre mondial de voyages aériens et des volumes de fret



Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



Le coût global des envois de fonds est en moyenne de 7 %



L'objectif 10 appelle à réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre pour que les migrations se déroulent de manière sûre, ordonnée et régulière, et à permettre aux pays en développement de mieux faire entendre leur voix lors des prises de décisions économiques et financières internationales.

- ▶ Dans 49 des 83 pays disposant de données pour la période 2011-2015, le revenu par habitant des 40 % de la population les plus pauvres a augmenté plus rapidement que la moyenne nationale, ce qui a entraîné une réduction des inégalités.
- ▶ Les réformes entreprises par le Fonds monétaire international ont conduit à une augmentation de la proportion de voix dont disposent les pays en développement, mais, dans de nombreuses organisations internationales, la part de voix de ces pays reste bien en deçà du pourcentage que ces pays représentent parmi les membres.
- ▶ La communauté internationale du commerce continue d'accorder des conditions d'accès plus favorables aux PMA : la proportion de lignes tarifaires en franchise de droits appliquées aux exportations des PMA a augmenté de 49 % en 2005 à 65 % en 2015.
- ▶ Le coût moyen d'envoi de fonds vers le pays d'origine est supérieur à 7 % du montant envoyé, nettement supérieur à l'objectif fixé de 3 %. Des technologies nouvelles et améliorées, comme les cartes prépayées et les moyens offerts par les opérateurs de téléphonie mobile, permettent de maintenir ces frais entre 2 % et 4 %, mais elles ne sont pas encore disponibles ou utilisées à grande échelle dans un grand nombre de circuits d'envois de fonds.

Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

9 personnes sur 10 vivant en zones urbaines respiraient un air non conforme aux valeurs annuelles des lignes directrices de l'OMS relatives à la qualité de l'air de 2014



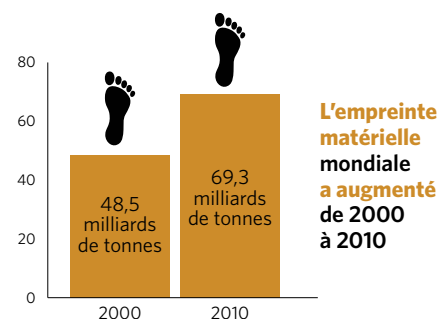
Le rythme de la croissance urbaine a été sans précédent. Près de 4 milliards de personnes vivaient dans des villes en 2015, soit plus de la moitié de la population mondiale. Cependant, bien que les villes soient des foyers d'innovation et permettent de favoriser la croissance de l'emploi et de l'économie, l'urbanisation rapide entraîne avec elle des problèmes considérables, dont des logements inadaptés, une intensification de la pollution atmosphérique et un manque d'accès à des services et à des infrastructures de base.

- ▶ Dans le monde, la proportion de la population urbaine vivant dans des taudis est passée de 28 % en 2000 à 23 % en 2014. Cependant, en Afrique subsaharienne, plus de la moitié (56 %) des citoyens vivaient dans des taudis.
- ▶ De 2000 à 2015, dans l'ensemble des régions du monde, l'extension des terres urbaines a été plus importante que la croissance de la population urbaine, et il en est résulté un étalement des agglomérations urbaines.
- ▶ D'après des données transmises par des villes de 101 pays entre 2009 et 2013, près de 65 % de la population bénéficiaient de services municipaux d'enlèvement des déchets.
- ▶ En 2014, 9 citoyens sur 10 respiraient un air non conforme aux valeurs annuelles des lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la qualité de l'air pour les particules de matière (MP_{2,5}).
- ▶ En mai 2017, 149 pays avaient intégralement ou partiellement mis en œuvre des politiques nationales urbaines, dont la plupart étaient alignées avec les domaines prioritaires identifiés dans les objectifs du développement durable.

Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

Les modes de consommation et de production durables permettent une utilisation efficace des ressources et peuvent réduire les effets des activités économiques sur l'environnement. Dans ce but, cet objectif vise à dissocier la croissance économique de l'exploitation des ressources, et faire en sorte que les substances chimiques et les déchets dangereux soient gérés de façon à minimiser leur impact sur les populations et l'environnement.

- Dans le monde, l'empreinte matérielle humaine a augmenté de 48,5 milliards de tonnes, en 2000, à 69,3 milliards de tonnes, en 2010. L'empreinte matérielle par habitant a augmenté de 8 tonnes à 10 tonnes par personne pendant la même période.
- En 2010, l'empreinte matérielle par habitant de l'Australie et Nouvelle-Zélande était la plus élevée (35 tonnes par personne), suivie par l'Europe et Amérique du Nord (20 tonnes par personne); l'Afrique subsaharienne avait l'empreinte la moins élevée (2,5 tonnes par personne).
- L'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est représentaient 42 % de la consommation matérielle nationale dans le monde, reflétant l'industrialisation rapide de la région.
- La quasi-totalité des États Membres de l'Organisation des Nations Unies sont parties à au moins un accord mondial sur l'environnement relatif aux substances chimiques et autres déchets dangereux. Cependant, entre 2010 et 2014, seulement 51 % des parties à la Convention de Stockholm, 57 % des parties à la Convention de Bâle et 71 % des parties à la Convention de Rotterdam ont communiqué les données et informations requises dans le cadre de ces accords.



En 2010, l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est représentaient 42 % de la consommation matérielle nationale dans le monde



Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

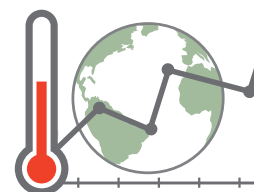
Le réchauffement de la planète s'est poursuivi en 2016 et a atteint un nouveau record, la température ayant augmenté d'environ 1,1 degré celsius par rapport aux niveaux préindustriels. La superficie de la glace de mer dans le monde a diminué et couvrait 4,14 millions de kilomètres carrés en 2016, soit la deuxième étendue la plus faible mesurée. Afin d'atténuer les changements climatiques et leurs répercussions, il faudra mettre à profit la dynamique créée par l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Il s'agit aussi de redoubler d'efforts pour renforcer la résilience et limiter les phénomènes climatiques et les catastrophes naturelles liées au climat.

- L'Accord de Paris est entré en vigueur le 4 novembre 2016. Il met davantage l'accent sur la mise en place de mesures pour lutter contre les changements climatiques et pour soutenir le développement durable.
- À la date du 7 juin 2017, 148 parties avaient ratifié l'Accord de Paris; parmi elles, 142 parties (141 pays plus la Commission européenne) avaient communiqué leurs premières contributions déterminées au niveau national au Secrétaire de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
- Le nombre de décès dus à des catastrophes naturelles continue d'augmenter, bien que les stratégies de réduction des risques de catastrophes soient appliquées de manière plus efficace. Entre 1990 et 2015, plus de 1,6 million de personnes ont péri dans des catastrophes naturelles qui ont eu un écho international.
- De nombreux pays ont commencé à mettre en place des stratégies nationales et locales de prévention des catastrophes. En 2014-2015, la plupart des pays ayant présenté un rapport ont indiqué que les études d'impact sur l'environnement, les législations sur les zones protégées, les projets et programmes d'adaptation aux changements climatiques, et la planification intégrée avaient largement contribué à réduire les facteurs de risque sous-jacents.

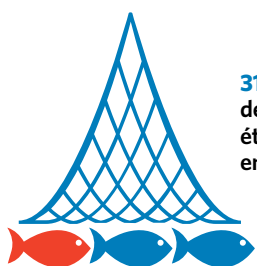


La superficie de la glace de mer a atteint, en 2016, la deuxième étendue la plus faible mesurée

Augmentation record des températures en 2016 avec 1,1 degré celsius au-dessus des niveaux préindustriels

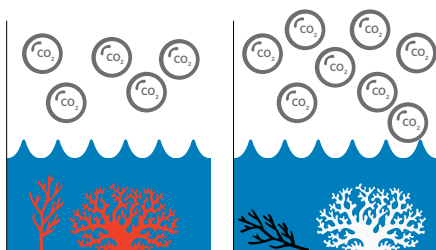


Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



31 % des stocks de poissons marins étaient surexploités en 2013

Alors que la teneur en CO₂ de l'atmosphère est en hausse, l'acidité des océans pourrait augmenter, selon les estimations, de **plus de 150 % d'ici à 2100**

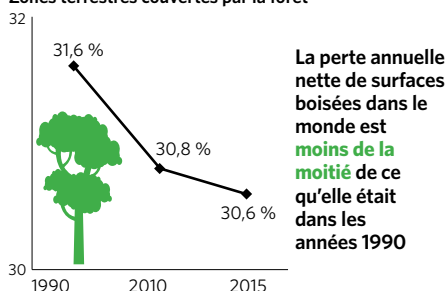


Les océans recouvrent près des trois quarts de la planète; ils sont le plus grand écosystème de la Terre. Les effets de plus en plus nuisibles des changements climatiques, dont l'acidification des océans, la surpêche et la pollution marine compromettent les progrès récents accomplis pour protéger certaines zones des océans du monde.

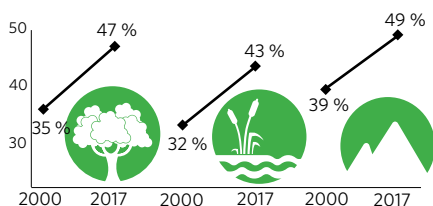
- En 2017, les zones protégées couvrent 13,2 % des milieux marins relevant de la juridiction nationale, 0,25 % de celles ne relevant pas de la juridiction nationale et 5,3 % de la superficie totale des océans. La couverture moyenne des zones marines essentielles pour la biodiversité par des zones protégées a augmenté de 32 % en 2000 à 45 % en 2017.
- La proportion de stocks de poissons marins qui ont été surexploités dans le monde, c'est-à-dire qui se situent à un niveau biologiquement non viable, est passée de 10 % en 1974 à 31 % en 2013.
- Les océans absorbent jusqu'à 30 % des émissions annuelles de CO₂ générées par les activités humaines. Cependant, le CO₂ absorbé entraîne aussi une augmentation de l'acidité de l'eau de mer, ce qui affaiblit les coquillages et les squelettes de nombreuses espèces marines, comme les coraux. À mesure que la teneur de l'atmosphère en CO₂ augmente, l'acidité des océans pourrait croître de plus de 150 % d'ici à 2100, selon les estimations.
- Des 63 grands écosystèmes marins évalués par le Programme d'évaluation des eaux transfrontalières, 16 % se trouvent dans les catégories à risque élevé ou très élevé d'eutrophisation côtière. D'ici à 2050, on estime que l'eutrophisation côtière augmentera dans 21 % de ces grands écosystèmes.

Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Zones terrestres couvertes par la forêt



La couverture mondiale moyenne des milieux terrestres, d'eau douce et montagneux essentiels pour la diversité a **augmenté**



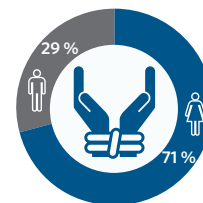
Des écosystèmes préservés et restaurés et la biodiversité qu'ils abritent peuvent aider à atténuer les changements climatiques et permettre d'améliorer la résilience face aux pressions anthropiques croissantes et aux catastrophes naturelles de plus en plus nombreuses. Des écosystèmes sains ont aussi de multiples avantages pour les communautés qui en dépendent. L'objectif 15 se concentre sur la préservation et l'exploitation durable des espèces et des écosystèmes terrestres.

- De 2010 à 2015, la perte annuelle nette de zones forestières dans le monde était inférieure de moitié à celle de 1990. La proportion de zones terrestres recouvertes par la forêt a diminué de 31,6 % en 1990 à 30,8 % en 2010 et 30,6 % en 2015.
- Au niveau mondial, entre 2000 et 2017, la couverture moyenne des zones essentielles pour la biodiversité des milieux terrestre, d'eau douce et montagneux par des zones protégées a augmenté de 35 % à 47 %, de 32 % à 43 % et de 39 % à 49 %, respectivement.
- La perte de biodiversité, cependant, se poursuit à un rythme alarmant. Les coraux, les amphibiens et les cycadées sont en voie d'extinction à cause de différentes menaces aggravantes. Le blanchissement, entraîné par les changements climatiques et les impacts au niveau local, affecte la santé des récifs coralliens partout dans le monde, et ces derniers pourraient complètement disparaître d'ici à 2050. Les amphibiens aussi sont en grand danger de disparaître, avec 41 % d'entre eux déjà menacés.
- Le braconnage et le trafic illicite de la faune et de la flore sauvages continuent de contre-carrer les efforts de conservation, avec près de 7 000 espèces d'animaux et de plantes répertoriées dans le commerce illégal affectant 120 pays. En 2013, les défenses d'éléphants, le bois de rose, les cornes de rhinocéros et les reptiles représentaient 70 % du total des saisies de faune et de flore sauvages.

Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

La paix, la justice et des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous sont au cœur du développement durable. Les progrès pour promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives sont irréguliers d'un pays à l'autre et au sein des pays. Les conflits violents ont augmenté ces dernières années, et nombre de conflits armés de haute intensité font de nombreuses victimes parmi les civils et chassent des millions de personnes de chez eux.

- En 2015, le taux d'homicide volontaire dans les pays ayant une inégalité de revenus élevée (coefficient de Gini >0,45) était supérieur de neuf fois à celui des pays ayant une faible inégalité de revenus (coefficient de Gini <0,35).
- Dans 76 pays disposant de données entre 2005 et 2016, près de 8 enfants sur 10, de 1 à 14 ans, ont régulièrement subi une agression psychologique et/ou un châtiment corporel.
- Plus de 570 flux différents de traite d'êtres humains, qui sillonnent le globe, ont été détectés par les agents des forces de l'ordre entre 2012 et 2014. La grande majorité des victimes identifiées de la traite d'êtres humains en 2014 étaient des femmes et des filles (71 %), et plus du quart étaient des enfants.
- Au niveau mondial, la proportion de personnes placées en détention sans avoir été jugées ou condamnées pour un délit était de 31 % entre 2013 et 2015.
- Selon des données obtenues entre 2005 et 2016, plus de 18 % des entreprises dans le monde ont déclaré qu'il leur avait été demandé au moins une fois de verser un pot-de-vin. Parmi elles, 25 % étaient implantées dans des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (tranche inférieure), contre 4 % dans des pays à revenu élevé.
- Des données transmises par 147 pays entre 2010 et 2016 montrent que 71 % des enfants de moins de 5 ans dans le monde ont été enregistrés à leur naissance; le taux d'enregistrement des naissances en Afrique subsaharienne se situe juste à 46 %.



En 2014, **plus de 70 %** des victimes de la traite étaient des femmes et des filles



Presque 1 personne sur 3 était détenue sans avoir été jugée ou condamnée, en 2013-2015



Plus de 18 % des entreprises dans le monde ont reçu au moins une demande de pot-de-vin, en 2016

Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

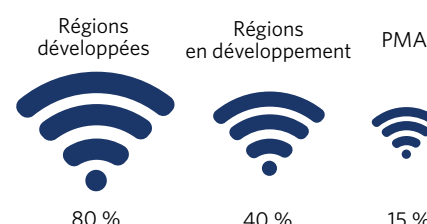
Il importe de s'engager plus fermement en faveur du partenariat et de la coopération pour atteindre les objectifs du développement durable. Pour ce faire, il faudra assurer la cohérence des politiques et instaurer un environnement favorable en vue de la mise en œuvre du développement durable à tous les niveaux et par tous les acteurs, ainsi que revigorer le partenariat mondial en faveur du développement durable. Se donner les moyens de mettre en œuvre les cibles est primordial pour réaliser le Programme 2030, tout comme la mise en application intégrale du Programme d'action d'Addis-Abeba. Des progrès graduels ont été accomplis dans ces domaines, mais cela reste insuffisant.

- De 2015 à 2016, l'aide publique au développement (APD) a augmenté de 8,9 % en termes réels pour atteindre un nouveau record de 142,6 milliards de dollars. En dépit de ce progrès, l'aide bilatérale aux PMA a baissé de 3,9 % en termes réels.
- Le service de la dette montre une tendance à la hausse. De 2000 à 2011, le service de la dette dans les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) a diminué de 12,9 % à 3,6 %, avant de remonter lentement à 6,1 % en 2015.
- En 2016, les envois internationaux de fonds ont totalisé 575 milliards de dollars, dont 75 % (429 milliards de dollars) étaient à destination des pays en développement. Cependant, les envois aux pays en développement ont chuté en 2016 pour la deuxième année consécutive, diminuant de 2,4 % durant 2015.
- En 2016, près de 80 % de la population des régions développées avaient accès à Internet, contre 40 % dans les régions en développement et 15 % dans les PMA.
- En 2014, le soutien financier destiné au renforcement des capacités des pays en matière de statistiques dans les pays en développement (338 millions de dollars) représentait 0,18 % seulement de l'APD totale. De 2007 à 2016, 89 % des pays ou régions du monde ont procédé à au moins un recensement de la population et des logements et 25 pays ou régions n'ont pas effectué un recensement au cours de cette période.



L'APD a progressé de **8,9 %** de 2015 à 2016, atteignant un nouveau record

La proportion **la plus faible** de la population ayant accès à Internet en 2016 se trouvait dans les **PMA**



Éradiquer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en évolution

L'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes est au cœur du développement durable. La pauvreté inclut la privation dans de nombreux domaines, dont les revenus, la faim, la mauvaise santé, l'exclusion sociale, la discrimination et le manque d'accès à des services de base. Néanmoins, souffrir de privation dans n'importe lequel de ces domaines peut aussi aggraver l'intensité ou la durée de privation dans un ou plusieurs de ceux-ci. Éradiquer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en évolution requiert une approche holistique qui tienne compte des interactions entre les différentes dimensions du développement durable. Cette section mentionne quelques faits marquants de ces interactions sur le thème et les objectifs examinés par le Forum politique de haut niveau pour le développement durable, en juillet 2017.

Les personnes vivant dans une pauvreté extrême résident, de plus en plus, dans des milieux fragiles

Alors que près d'un milliard de personnes ont échappé à l'extrême pauvreté depuis 1999, environ 767 millions de personnes étaient toujours pauvres en 2013, vivant avec 1,90 dollar ou moins par jour. En 2013, la moitié des pauvres du monde vivaient en Afrique subsaharienne, où 42 % de la population subsistaient dans des conditions d'extrême pauvreté. Un tiers résidait en Asie du Sud. Les personnes vivant dans la pauvreté extrême se trouvent de plus en plus dans des environnements fragiles, tels que des zones de conflit et des zones éloignées difficiles d'accès. Un grand nombre, parmi celles qui sont sorties de l'extrême pauvreté, continue de vivre de manière précaire, juste au-dessus du seuil de pauvreté, et sont extrêmement susceptibles de retomber dans la pauvreté. La volatilité économique, les catastrophes naturelles et autres bouleversements les fragilisent. Près de 80 % des pauvres du monde vivent dans des zones rurales et 64 % travaillent dans le secteur agricole. Les enfants sont plus susceptibles que les adultes de souffrir de la pauvreté : en 2013, près de 385 millions de personnes vivant dans des ménages extrêmement pauvres étaient âgées de moins de 18 ans. Elles sont encore plus fragilisées par le manque de systèmes adéquats de protection sociale, qui, s'ils sont bien conçus, peuvent aider à prévenir et à réduire la pauvreté et les inégalités à tous les stades de la vie. En 2016, seulement 45 % de la population mondiale étaient couverts par au moins un système de protection sociale avec des prestations en espèces.

Les conflits et les guerres aggravent la pauvreté

Les conflits sont devenus l'obstacle le plus insurmontable pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable. Fin 2016, les guerres, la violence et les persécutions à travers le monde ont entraîné le déplacement de 65,6 millions de personnes loin de leurs foyers. Depuis 2015, cela représente une augmentation d'environ 300 000 personnes, le plus haut niveau enregistré depuis des décennies. Parmi ces personnes, 22,5 millions étaient des réfugiés, 40,3 millions étaient déplacées à l'intérieur de leur propre pays, et 2,8 millions étaient des demandeurs d'asile.

Les enfants, qui représentent près de la moitié des 17,2 millions de réfugiés sous la responsabilité du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, sont affectés par les conflits de manière disproportionnée. En fuyant pour échapper à la violence et aux persécutions, les

enfants sont souvent privés de ce dont ils ont le plus besoin, notamment les soins de santé et l'éducation, une eau salubre et un abri. En 2015, 50 % des enfants réfugiés en âge de fréquenter l'école primaire n'étaient pas scolarisés. De nombreux enfants déplacés voyagent seuls ou sont séparés de leurs parents. Parmi les enfants effectuant la dangereuse traversée d'Afrique du Nord vers l'Europe, la grande majorité, soit 92 %, de ceux qui sont arrivés en Italie en 2016 et durant les deux premiers mois de 2017 n'étaient pas accompagnés.

Les femmes sont toujours confrontées à des désavantages structurels pour sortir de la pauvreté

Une inégalité entre les sexes bien enracinée continue d'empêcher les femmes de réaliser leur plein potentiel. En 2015, par exemple, près de 27 % des femmes âgées de 20 à 24 ans étaient mariées avant l'âge de 18 ans, une pratique courante en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. C'est aussi dans ces deux régions que vivent 80 % des pauvres du monde. Le mariage des enfants est étroitement lié aux accouchements précoces et à un accès réduit aux soins de santé primaires et de santé procréative. Généralement, le mariage met fin à, ou limite sérieusement, l'éducation des filles, leur autonomie et leur potentiel économique.

Les préjugés et les attentes de la société sur ce que devrait être le rôle des femmes, à savoir prodiguer des soins et être mères, réduisent aussi les revenus de ces dernières. Les femmes consacrent presque trois fois plus de temps que les hommes à des tâches ménagères non rémunérées. Dans 45 pays ayant des données disponibles, seulement la moitié des femmes prennent leurs propres décisions en matière de soins de santé procréative. Le manque d'autonomie des femmes et des filles par rapport à leur santé sexuelle et procréative, associé aux grossesses non désirées, tend à augmenter la pauvreté des ménages. Dans de nombreuses parties du monde, l'accès des femmes à la terre, à la propriété et aux actifs financiers reste restreint, ce qui limite leurs possibilités économiques et leur capacité à extirper leur famille de la pauvreté.

Dans le monde, posséder une maison représente un actif essentiel du patrimoine des individus. Une analyse préliminaire des données provenant d'une sélection de pays montre que les femmes ont un patrimoine immobilier moins important que les hommes. En Ouganda et en Mongolie, par exemple, moins de femmes que d'hommes possèdent un logement, les femmes ne représentant, respectivement, que 35 % et 37 % des propriétaires. En Afrique du Sud, dans la province de KwaZulu-Natal, près de la moitié des femmes sont propriétaires de leur maison, mais ces maisons ont une valeur monétaire inférieure à celles des hommes, et représentent environ un tiers seulement de la valeur totale des maisons.

Dans la plupart des pays européens, les taux de pauvreté chez les personnes âgées sont plus élevés pour les femmes que pour les hommes. Dans plus de la moitié des pays disposant de données à ce sujet, l'écart entre les sexes est plus important pour les ménages composés d'une seule personne que l'écart pour l'ensemble des ménages. Cela reflète la vulnérabilité accrue des femmes lorsqu'elles vivent toutes seules.

Partout dans le monde, les femmes continuent d'être sous-représentées dans les parlements et les postes de cadres supérieurs, et dans la plupart des régions du monde moins d'un tiers des parlementaires et des cadres supérieurs sont des femmes.

La dégradation des océans menace les progrès pour éliminer la pauvreté

Les océans recouvrent près des trois quarts de la planète. Près de 40 % de la population mondiale vivent dans des zones côtières, et environ 61 % du produit national brut mondial sont produits à moins de 100 kilomètres des océans. L'exploitation durable des océans peut fournir aux pays de la nourriture et des possibilités économiques dans le domaine de la pêche, du tourisme, des loisirs, du transport et du commerce, entre autres. Une gestion appropriée de cette ressource inestimable peut permettre de réduire la pauvreté, en augmentant la sécurité alimentaire et en améliorant les moyens de subsistance de millions de personnes. Cependant, les changements climatiques et les tendances récentes indiquant une acidification des océans, l'eutrophisation, la dégradation de l'environnement des terres côtières et une réduction de la biodiversité marine exercent tous des pressions croissantes sur cette ressource. En 2013, près du tiers (31 %) des stocks de poissons marins était surexploité; l'augmentation de l'acidification des océans menace les écosystèmes marins partout dans le monde; et, d'ici à 2050, l'eutrophisation côtière augmentera de 21 % dans les principaux écosystèmes marins. En outre, la diminution de la superficie de la glace de mer ainsi que l'élévation des températures planétaires indiquent que les changements climatiques se poursuivent, augmentant les effets nuisibles pour les océans et pour de nombreux autres écosystèmes.

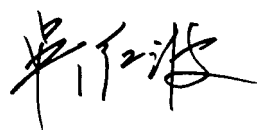
Investir dans les infrastructures et les technologies pour aider les agriculteurs pauvres des zones rurales

Une agriculture durable ainsi que des investissements pour améliorer la productivité agricole et la sécurité alimentaire sont essentiels pour éliminer la faim et sortir des millions de personnes, y compris les petits agriculteurs, de l'extrême pauvreté. L'amélioration de la productivité agricole, l'accroissement de la valeur ajoutée dans l'agriculture et l'intégration des marchés sont des stratégies importantes. À cet égard, on n'insistera jamais assez sur le rôle des infrastructures et des technologies. L'infrastructure des transports, par exemple, peut connecter les agriculteurs aux marchés existants et en créer de nouveaux. Dans les régions où les taux de pauvreté sont très élevés, comme en Afrique subsaharienne, le transport aérien de passagers et de fret est très limité. Le développement rapide des services cellulaires mobiles aide cependant à surmonter certains obstacles. En 2016, les réseaux mobiles cellulaires 2G étaient quasi universels, avec une couverture de 95 % de la population mondiale. Les technologies de l'information et des communications peuvent aider les agriculteurs à entrer en contact avec les acheteurs, à transférer de l'argent et à obtenir de précieuses informations, notamment les conditions météorologiques et les prix des marchés.

L'éradication de la pauvreté et la promotion de la prospérité sont impossibles à réaliser si les groupes les plus vulnérables sont négligés

Autonomiser les groupes vulnérables est essentiel pour mettre fin à la pauvreté et promouvoir la prospérité pour tous et partout. Les groupes vulnérables, à cause de facteurs tels que l'âge, le sexe, la situation socio-économique, l'ethnicité et la géographie, tendent à être exclus de l'accès à une bonne éducation, aux soins de santé, à l'électricité, à une eau potable et autres services essentiels. En 2016, par exemple, 15 % des jeunes travailleurs et leurs familles vivaient dans une extrême pauvreté, contre 9 % des travailleurs adultes. En outre, les jeunes étaient près de trois fois plus susceptibles que les adultes d'être au chômage. En 2015, 85 % de la population urbaine utilisaient des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité, contre 55 % seulement de la population rurale. Les personnes handicapées sont aussi exclues. En 2016, 28 % seulement des personnes gravement handicapées percevaient une pension d'invalidité.

Le manque de données fiables ventilées pour la plupart de ces groupes vulnérables, dont les enfants, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes vivant avec le VIH, les personnes âgées, les peuples autochtones, les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées dans leur propre pays, aggrave les vulnérabilités en masquant l'ampleur des privations et des disparités. De plus, un manque d'informations rigoureuses et de données complètes a pendant longtemps entravé la capacité des gouvernements et de la communauté internationale à documenter de manière précise la discrimination dont sont victimes différents groupes. En conséquence, la planification et la budgétisation des services nécessaires, ainsi que l'élaboration de politiques efficaces, en ont souffert. Les enfants qui ne sont pas pris en charge par leur famille, les personnes handicapées et les personnes âgées, par exemple, n'apparaissent pas dans les statistiques. Alors que de nouvelles approches innovantes mettent en avant ces populations cachées, davantage de ressources et d'efforts de renforcement des capacités sont nécessaires, afin que les groupes vulnérables occupent la place qui leur revient depuis longtemps dans le programme de développement.



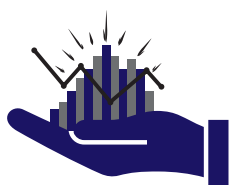
WU HONGBO

Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales

Exploiter la richesse des données pour le développement durable

Pour pleinement mettre en œuvre les objectifs de développement durable et suivre leurs progrès, les décideurs ont besoin de données et de statistiques qui soient exactes, actualisées, suffisamment ventilées, pertinentes, accessibles et simples à utiliser. La disponibilité et la qualité des données s'améliorent au fil des années. Cependant, la capacité statistique a toujours besoin d'être renforcée et l'aptitude à exploiter les données doit être améliorée à tous les niveaux de la prise de décisions. Cela nécessite des efforts coordonnés de la part des producteurs et des utilisateurs de données collectées par différents systèmes de données. Cela exige aussi des méthodes innovantes pour produire et utiliser les données et les statistiques afin d'aborder les multiples problèmes du développement durable.

De nouvelles approches du développement des capacités pour de meilleures données



La portée du développement traditionnel des capacités statistiques est en train de s'élargir pour encourager la collaboration et les synergies dans des systèmes de données de plus en plus complexes. Maintenant, l'objectif est d'intégrer les innovations relatives aux données dans les processus statistiques officiels de production et de se concentrer

plus rigoureusement sur les besoins des utilisateurs. Des efforts sont aussi faits pour s'assurer que les initiatives de renforcement des capacités statistiques sont locales, à long terme, et élaborées et gérées collectivement par ceux qui en bénéficient.

De nombreux pays progressent dans cette direction. Ainsi, suite au lancement de sa deuxième Stratégie nationale de développement de la statistique, en juin 2016, la Guinée équatoriale a adopté un outil avancé de planification des données [ADAPT (Advanced Data Planning Tool)]. Son but est de faciliter la budgétisation et le suivi des activités de développement assignées aux principaux directeurs de départements, en permettant de contrôler et de transmettre des rapports sur les progrès accomplis directement. De même, en 2016, les directeurs des bureaux nationaux de statistique de 24 pays africains ont participé à un stage de formation à l'encadrement, qui mettait l'accent sur l'importance d'une gestion active de l'encadrement et du changement.

Innovations et synergies entre les écosystèmes de données

De plus en plus, les partenariats public-privé permettent d'utiliser les mégadonnées et d'autres sources non traditionnelles de données dans l'élaboration des politiques, en intégrant leur utilisation dans les statistiques officielles. Cela est rendu possible grâce à divers accords institutionnels, dont la production en interne de statistiques par les fournisseurs de données, le transfert direct de données privées aux utilisateurs finaux, le transfert de données privées à un tiers de confiance et la sous-traitance de certaines fonctions. Il est primordial que les bureaux nationaux de statistique, aidés par des organisations internationales, continuent de promouvoir la conception et la mise en œuvre de mesures d'incitation et de modèles économiques, qui encouragent les partenariats efficaces, pour améliorer la disponibilité et la qualité des données pour le développement durable.

Des projets d'innovation portant sur l'utilisation des données sont mis en œuvre par un large éventail d'acteurs publics et privés dans de nombreuses parties du monde, dont l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Les résultats sont prometteurs. Par exemple, les exercices utilisant un grand nombre d'internautes servent à collecter et à analyser des données sur la gestion des risques de catastrophe et sur les changements climatiques. Cela dit, l'utilisation de technologies innovantes et de nouvelles sources de données dans l'intérêt du public n'est pas sans risque. Elle entraîne aussi des problèmes institutionnels : la fusion de nouvelles sources de données avec des sources traditionnelles exige la modernisation de la gouvernance des données et des cadres d'assurance qualité des données, afin d'assurer la prise en charge nationale et la mise en place de mécanismes transparents. De tels mécanismes permettent aux partenaires du secteur privé, des milieux universitaires et de la société civile de transmettre leurs données, leur expertise et leurs technologies pour réaliser les objectifs du développement durable.

Utiliser des technologies innovantes utilisant Internet pour la communication de rapports de données sur la santé

Un nombre croissant de pays mettent en œuvre des systèmes habituels de collecte d'informations sur la santé comme DHIS 2, un programme, sur le Web, de communication de rapports sur les établissements de soins, élaboré par l'Organisation mondiale de la Santé. Ce programme est essentiel pour recueillir des données sur la santé, puisqu'il améliore la disponibilité en temps réel et l'utilisation et l'analyse de statistiques basées sur les établissements de soins. Actuellement utilisé dans plus de 50 pays, DHIS 2 est devenu la plate-forme de prédilection pour les données centralisées sur la santé. Au cours de l'année écoulée, des partenaires de Health Data Collaborative ont également aidé à l'intégration de données sur des maladies spécifiques (programmes sur le VIH, la tuberculose et le paludisme, entre autres) dans DHIS 2 pour remplacer l'utilisation de systèmes parallèles de communication de rapports.

Ne négliger personne

Les moyennes nationales, ainsi que les moyennes au niveau des villes, masquent souvent de grandes disparités entre les groupes de population. Identifier des personnes souffrant de carence nécessite donc des données suffisamment détaillées en fonction de différents aspects, dont l'âge, le sexe, la zone géographique et le handicap, entre autres. Tout système statistique, mondial ou national, doit s'assurer que la couverture et le niveau de ventilation des données pour le suivi et l'examen du Programme 2030 ne néglige personne.

Pour ce faire, les systèmes statistiques nationaux doivent investir dans les technologies et les compétences nécessaires pour recueillir et intégrer des données provenant de différentes sources, notamment des informations d'ordre géospatial assorties de statistiques et diverses données. Cela signifie mieux utiliser les enquêtes statistiques traditionnelles, les recensements et les données administratives. Cela signifie aussi exploiter le potentiel des technologies pour tirer parti des nouvelles sources de données, tels les relevés de téléphone cellulaire, les observations de la Terre, d'autres capteurs et les médias sociaux. Les données générées par le public sont de plus en plus utilisées pour suivre de près l'évolution des besoins et les progrès des groupes vulnérables. Cependant, de nouvelles méthodologies doivent être développées pour assurer la qualité et la fiabilité de telles données.

Améliorer les données sur les difficultés rencontrées par les enfants handicapés

Les outils pour recueillir des données pertinentes et comparables sur les obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées et les mesures nécessaires pour les aider à participer d'une manière plus équitable à la société sont rares. En réponse, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et ses partenaires ont adopté en 2016 un nouveau module d'enquête sur le fonctionnement et le handicap chez l'enfant, à utiliser dans les recensements et les enquêtes, afin de produire des données comparables sur le plan mondial. Le module couvre les enfants âgés de 2 à 17 ans, et examine les difficultés de fonctionnement en ce qui concerne la communication, l'audition, la vision, l'apprentissage, la mobilité et la motricité, le comportement et les émotions.

nées libres sont requis pour encourager l'innovation, tout en assurant la continuité et en facilitant l'interopérabilité entre les fournisseurs de données, les gestionnaires et les utilisateurs.

Au cours des dernières années, un certain nombre d'initiatives ont examiné les manières d'étendre, éventuellement, aux sources non traditionnelles de données, telles les mégadonnées, les principes et normes existants relatifs aux données. L'intérêt s'est porté sur de nouvelles normes pour les données qui pourraient compléter celles déjà existantes, afin de faciliter leur adoption et leur rapide mise en application parmi les parties prenantes aussi bien publiques que privées.

La voie à suivre, avec Le Cap pour point de départ

Le premier Forum mondial des Nations Unies sur les données, qui s'est tenu en janvier 2017 au Cap, en Afrique du Sud, a conduit au lancement d'un certain nombre d'initiatives apparentées. Il a également fourni une plate-forme pour la présentation et l'examen du Plan d'action mondial du Cap pour les données du développement durable. Le plan a été développé par des membres du système statistique officiel et d'autres sources statistiques, dont la société civile, le secteur privé et le secteur universitaire; il a été adopté plus tard par la Commission de statistique des Nations Unies lors de sa 48^e session. Le plan donne des conseils stratégiques pour la conception et la mise en œuvre de développement de capacités statistiques menées par les pays, nécessaires pour réaliser le Programme 2030, et identifie six domaines d'action stratégiques décrits ci-dessous.

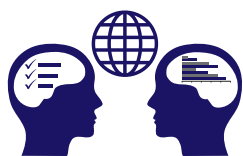
Plan d'action mondial du Cap pour les données du développement durable

Six domaines stratégiques :

- Coordination et direction stratégique des données pour le développement durable;
- Innovation et modernisation des systèmes statistiques nationaux;
- Renforcement des activités et programmes statistiques de base;
- Diffusion et utilisation des données;
- Partenariats multipartites;
- Mobilisation et coordination des données.

Le texte complet du Plan d'action mondial du Cap est disponible en ligne à l'adresse : <https://unstats.un.org/sdgs/hlg/Cape-Town-Global-Action-Plan>.

Comprendre le monde en utilisant des données



Si elle est correctement conçue, l'information visuelle facilite l'étude et le traitement des données permettant de prendre des décisions et des actions de plaidoyer fondées sur des données factuelles. La visualisation des informations et des données connecte les utilisateurs à des données sur le dévelop-

pement durable, leur permettant de découvrir, de comprendre et de communiquer des schémas et des corrélations dans la profusion de données et de statistiques qui sont maintenant disponibles.

Aujourd'hui, il y a une surabondance d'environnements logiciels et d'outils, commerciaux ou libres, pour la visualisation des données. Pour en bénéficier, les systèmes statistiques nationaux doivent collaborer avec différentes communautés de scientifiques et d'analystes des données, prêts à mettre leur expertise au service du développement durable.

Les utilisateurs de données ont aussi besoin d'aide pour arriver à interpréter l'énorme quantité de données et d'informations disponibles chaque jour. Cela peut être accompli en développant la collaboration entre les secteurs et en améliorant les compétences des utilisateurs. De plus, les décideurs et le public en général doivent développer leurs connaissances en matière de données statistiques. Ainsi, l'Institut national de la statistique du Rwanda et le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) se sont associés, avec l'aide du secrétaire exécutif du Haut Conseil des médias du Rwanda, pour proposer une formation à des journalistes locaux de la radio, de la télévision, de la presse écrite et en ligne.

Principes et gouvernance des données



- ✓ Les normes applicables aux données et les meilleures pratiques ont besoin d'évoluer en phase avec les technologies disponibles et les besoins des utilisateurs. Les concepteurs et les utilisateurs de données doivent ainsi collaborer en permanence et comprendre le

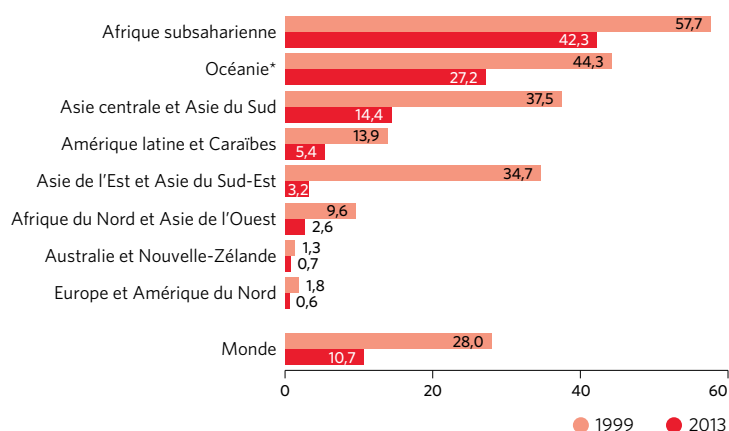
contexte général du système de données des objectifs du développement durable. Par exemple, de nouveaux cadres de gestion des don-

Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Donner aux personnes, dans toutes les parties du monde, l'aide dont elles ont besoin pour se sortir de la pauvreté sous toutes ses formes constitue l'essence même du développement durable. L'objectif 1 se concentre sur l'élimination de la pauvreté grâce à des stratégies interdépendantes, dont la promotion des systèmes de protection sociale, des emplois décents et la résilience des pauvres. Bien que le taux mondial d'extrême pauvreté ait été réduit de plus de moitié depuis 2000, des efforts intensifiés sont nécessaires pour accroître les revenus, soulager les souffrances et renforcer la résilience des personnes encore pauvres, en particulier en Afrique subsaharienne. Les systèmes de protection sociale doivent être élargis et les dangers atténués pour les pays exposés aux catastrophes naturelles, qui sont souvent les pays les plus pauvres du monde.



Proportion de la population vivant avec moins de 1,90 dollar des É.-U. par jour, 1999 et 2013 (pourcentage)

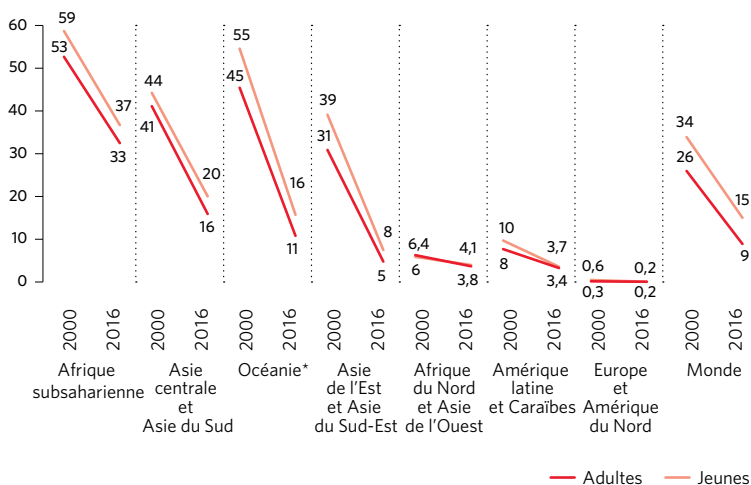


Note : Océanie* désigne l'Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, tout au long de la publication.

Près d'un milliard de personnes ont échappé à l'extrême pauvreté depuis 1999, mais pour près de trois quarts de milliard d'individus rien n'a changé

Le seuil de pauvreté international est actuellement établi à 1,90 dollar par personne et par jour, sur la base de la parité du pouvoir d'achat de 2011. En 2013, près de 767 millions de personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté, un nombre en baisse par rapport à 1,7 milliard de personnes en 1999. Cela représente une réduction du taux mondial d'extrême pauvreté, qui est passé de 28 % en 1999 à 11 % en 2013. Les progrès les plus rapides ont été observés en Asie de l'Est et Asie du Sud-Est, où 3 % de la population vivaient dans l'extrême pauvreté en 2013, contre 35 % en 1999. En 2013, malgré le déclin du taux de pauvreté en Afrique subsaharienne, 42 % de la population continuaient de vivre dans des conditions d'extrême pauvreté; cette région comptait près de la moitié des pauvres du monde. Avec l'Asie du Sud, les deux régions représentaient plus de 80 % des personnes les plus pauvres dans le monde cette année-là.

Proportion de la population employée vivant avec moins de 1,90 dollar des É.-U. par jour, jeunes et adultes, 2000 et 2016 (pourcentage)



Note : « Adultes » désigne les personnes qui ont 25 ans et plus; « Jeunes » désigne les personnes qui ont entre 15 ans et 24 ans.

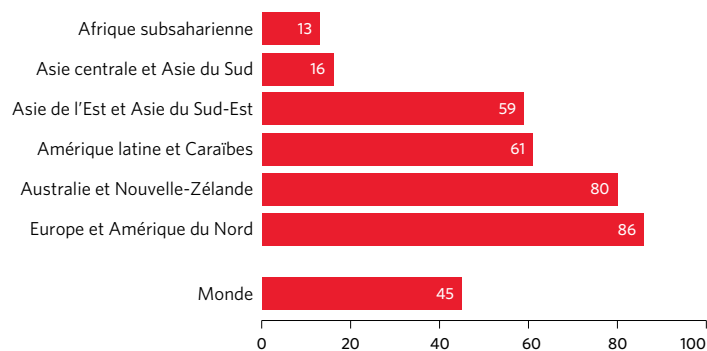
Le nombre de travailleurs pauvres a diminué, mais ils sont toujours présents dans de nombreuses régions et les jeunes sont affectés de manière disproportionnée

Au niveau mondial, nombreux sont les jeunes travailleurs qui vivent dans une extrême pauvreté vu le manque d'offres de travail décent. En 2016, près de 10 % de la population employée dans le monde vivaient avec leur famille avec moins de 1,90 dollar par personne et par jour. Alors que le pourcentage de travailleurs pauvres a été réduit de plus de moitié depuis 2000, année où il était à 28 %, il reste un problème omniprésent dans quelques régions. En Afrique subsaharienne, 34 % des travailleurs et leur famille continuaient de vivre dans une extrême pauvreté en 2016. La pauvreté des travailleurs affecte les jeunes avec un taux bien plus élevé que les adultes : en 2016, 15 % des jeunes travailleurs dans le monde vivaient en dessous du seuil de pauvreté international, contre 9 % des adultes employés. Cette tendance concerne presque toutes les régions.

Moins de la moitié de la population mondiale est couverte par au moins un plan de protection sociale

Les systèmes de protection sociale jouent un rôle important pour protéger les plus vulnérables. Ils sont essentiels pour prévenir et réduire la pauvreté et les inégalités à toutes les étapes de la vie. Les prestations sociales pour les enfants, les mères avec des nouveau-nés, les personnes handicapées, les personnes âgées et celles qui sont pauvres et sans emploi permettent de faire en sorte que personne ne soit négligé. En 2016, des données préliminaires montrent que seulement 45 % de la population mondiale étaient couverts par au moins un plan de protection sociale avec des prestations en espèces, et que la proportion variait grandement entre les pays et les régions. L'Afrique subsaharienne affichait la plus faible couverture, avec environ 13 % de sa population couverte par au moins un plan de protection sociale, contre 86 % de la population en Europe et Amérique du Nord.

Proportion de la population couverte par au moins un plan de protection sociale, 2016 (pourcentage)

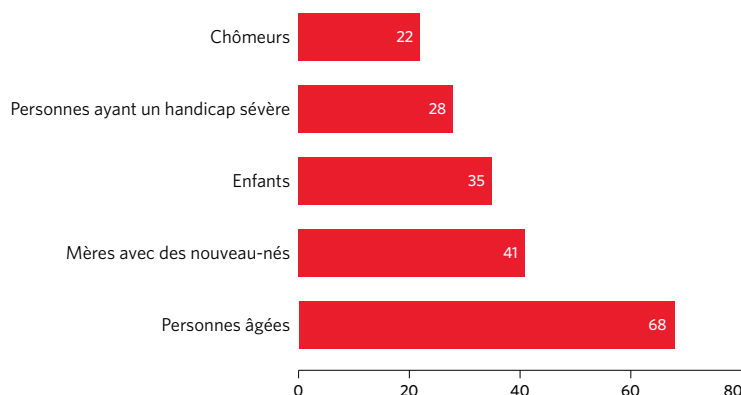


Note : La couverture correspond au total des personnes protégées par des régimes contributifs et des personnes bénéficiaires de régimes contributifs ou de régimes non financés par des cotisations, exprimé en pourcentage de la population totale. Les données pour l'Afrique du Nord et Asie de l'Ouest et l'Océanie* ne sont pas présentées suite au manque de données disponibles.

La couverture de protection sociale varie grandement par type de prestations, et de nombreux groupes vulnérables en sont exclus

En 2016, 68 % des personnes ayant atteint l'âge de la retraite percevaient une pension. Cependant, cette moyenne mondiale masque de grandes différences régionales. En 2016, en Afrique subsaharienne, 22 % seulement des personnes ayant atteint l'âge de la retraite percevaient une pension, alors qu'en Europe et Amérique du Nord, les régimes de retraite sont quasiment universels. Les groupes vulnérables sont souvent privés de protection sociale. Dans le monde, en 2016, seulement 22 % des personnes sans emploi recevaient une allocation chômage, 28 % des personnes gravement handicapées une pension d'invalidité, 35 % des enfants des allocations familiales et 41 % des femmes qui avaient eu un enfant des prestations de maternité.

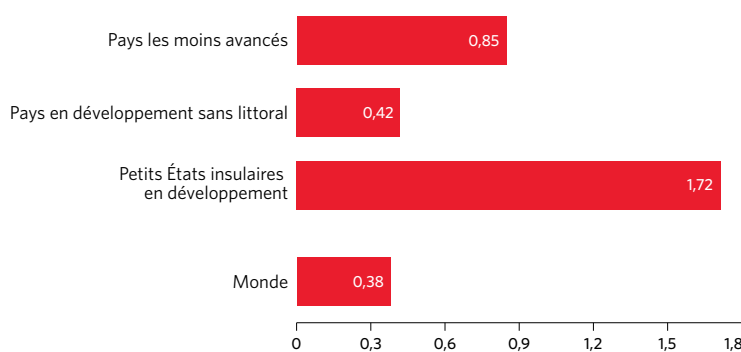
Proportion de la population mondiale couverte par différents socles ou systèmes de protection sociale, 2016 (pourcentage)



Les modèles probabilistes montrent que les petits États insulaires en développement subiront d'importantes pertes économiques disproportionnées, occasionnées par des catastrophes naturelles

Renforcer la résilience des pauvres et réduire leur exposition aux risques de catastrophes sont les principales stratégies pour mettre fin à l'extrême pauvreté dans les pays les plus touchés. Les pertes économiques dues aux catastrophes naturelles atteignent maintenant en moyenne de 250 à 300 milliards de dollars par an. En se basant sur les estimations des pertes futures, correspondant aux pertes annuelles moyennes, les plus grandes pertes seront concentrées dans les économies les plus importantes. Cependant, les pays les plus petits et les plus vulnérables, en particulier les petits États insulaires en développement, subiront un impact disproportionné par rapport à la taille de leur économie. Plus d'efforts doivent être entrepris pour promouvoir la réduction des risques de catastrophes, en particulier dans les pays les plus vulnérables.

Pertes annuelles moyennes par rapport au PIB de 2013 (pourcentage)



Note : Les pertes annuelles moyennes représentent la valeur (par exemple, future) des pertes économiques prévues, normalisées en termes annuels prenant en compte tous les risques potentiels (gravité et fréquence) de catastrophes naturelles (tremblements de terre, vents cycloniques, ondes de tempête et tsunamis), sur une longue période, et utilisant des modèles de risques probabilistes.



Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

L'objectif 2 a pour but de répondre à l'accès à une alimentation nutritive et saine, qui est un besoin humain fondamental, et aux moyens permettant d'assurer cet accès à tous de manière durable. On ne peut lutter contre la faim en augmentant uniquement la production alimentaire. Un bon fonctionnement des marchés, une hausse des revenus pour les petits producteurs, un accès égal à la technologie et à la terre, des investissements supplémentaires, tous sont autant de facteurs qui concourent à créer un secteur agricole dynamique et productif pour développer la sécurité alimentaire.



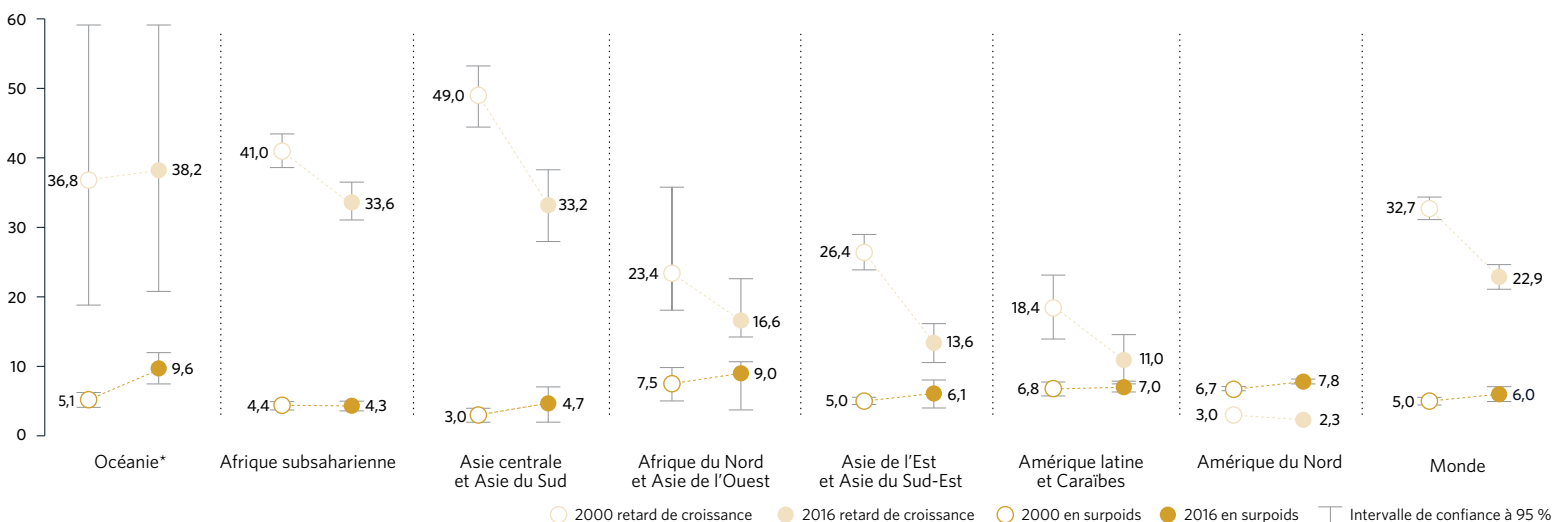
La malnutrition affecte un nombre alarmant d'enfants de moins de 5 ans

Beaucoup trop d'enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance, d'émaciation ou d'obésité, qui se manifestent en cas de malnutrition. Ces conditions augmentent le risque pour ces enfants de mourir suite à des infections courantes, compromettent leur développement cognitif et accroissent leur vulnérabilité aux maladies non transmissibles, plus tard dans leur vie.

En 2016, 155 millions d'enfants de moins de 5 ans présentaient un retard de croissance (une taille inadaptée à l'âge), chiffre en baisse comparé à 198 millions en 2000. Au niveau mondial, le taux de retard de croissance a diminué, passant de 32,7 % en 2000 à 22,9 % en 2016. C'est en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne que vivaient les trois quarts des enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance en 2016.

En 2016, dans le monde, environ 52 millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient d'émaciation (poids insuffisant par rapport à la taille). Le taux mondial d'émaciation était de 7,7 % en 2016, le taux le plus élevé se trouvant en Asie centrale et Asie du Sud (14,9 %). Plus de la moitié de tous les enfants (27,6 millions) souffrant d'émaciation vivent en Asie du Sud. L'obésité, qui est à l'autre extrémité du spectre de la malnutrition, a augmenté dans de nombreuses régions. Dans le monde, le nombre d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'obésité est en augmentation, passant de 30 millions (5 %) en 2000 à 41 millions (6 %) en 2016. Les taux les plus élevés d'enfants de moins de 5 ans en surpoids sont observés en Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande [9,6 %], en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest (9 %) et en Amérique du Nord (7,8 %).

Proportion d'enfants de moins de 5 ans en surpoids ou présentant un retard de croissance, 2000 et 2016 (pourcentage)



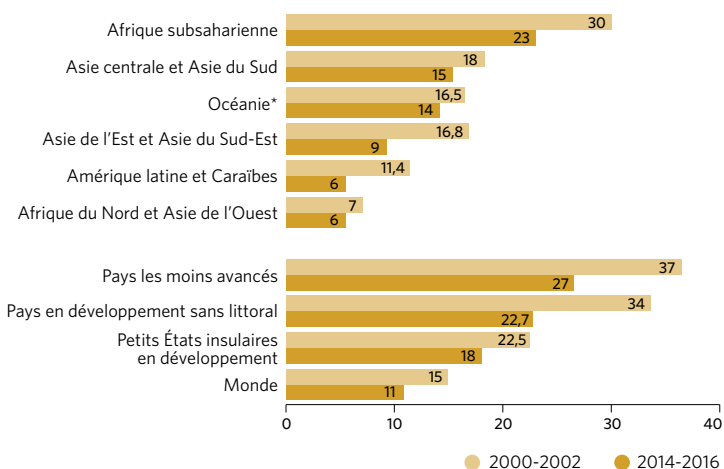
Note : Les données de 2016 sur l'obésité en Asie centrale et Asie du Sud sont basées sur une faible couverture de la population. La moyenne régionale du retard de croissance en Amérique du Nord est basée uniquement sur les données des États-Unis; par conséquent, les intervalles de confiance ne sont pas disponibles.

À moins de progrès rapides, la faim persistera au-delà de 2030

Au rythme actuel de progression, le monde n'atteindra pas la cible faim «zéro» d'ici à 2030, en dépit d'importants progrès réalisés depuis 2000. La proportion de personnes sous-alimentées dans le monde a diminué de 15 % en 2000-2002 à près de 11 % en 2014-2016. Les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral ont fait des progrès significatifs. Cependant, près d'une personne sur quatre souffre toujours de la faim dans ces pays.

Au niveau mondial, près de 793 millions de personnes étaient sous-alimentées en 2014-2016, chiffre en baisse comparé à 930 millions en 2000-2002. L'Asie du Sud est confrontée à un défi important, avec près de 281 millions de personnes sous-alimentées. En Afrique subsaharienne, le taux de sous-alimentation a diminué de 7 points de pourcentage depuis 2000. Malgré tout, dans cette région, le nombre d'individus sous-alimentés a augmenté de 16 millions, atteignant un total de 281 millions, reflétant le taux de croissance élevé de la population. En 2014-2016, ces deux régions les plus affectées représentaient 63 % des personnes sous-alimentées dans le monde.

Proportion de personnes sous-alimentées, 2000-2002 et 2014-2016 (pourcentage)



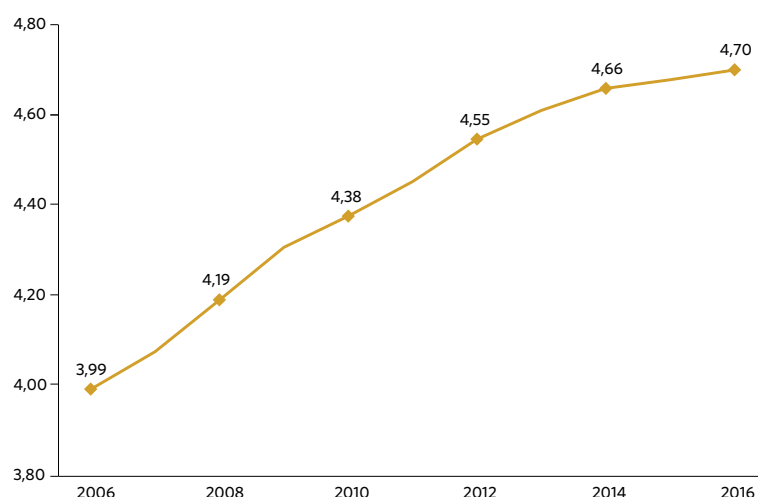
Note : En Australie et Nouvelle-Zélande et en Europe et Amérique du Nord, la prévalence de la faim est inférieure à 5 %.

Plus d'efforts sont nécessaires pour atteindre la cible de 2020 sur la préservation de la diversité génétique

Les ressources génétiques végétales et animales sont essentielles pour améliorer les espèces et les cultures, ainsi que leur capacité à s'adapter à des environnements changeants et aux besoins humains. De plus, la préservation et la conservation du matériel génétique des plantes et des animaux existants pourraient prévenir leur extinction.

À la fin de 2016, 4,7 millions d'échantillons de graines et autre matériel génétique d'origine végétale ont été mis à l'abri dans 602 banques de gènes situées dans 82 pays et dans 14 centres régionaux et internationaux. Pendant les onze dernières années, le taux d'accroissement des stocks des banques de gènes s'est ralenti. Selon des informations provenant de 128 pays, le matériel génétique provenant de 15 % des espèces présentes sur les territoires nationaux a été cryoconservé. Cependant, le matériel génétique ainsi préservé ne permettrait de reconstituer que 7 % des espèces animales locales. Par conséquent, plus d'efforts sont requis pour conserver les ressources génétiques animales et végétales, afin d'atteindre la cible des objectifs de développement durable.

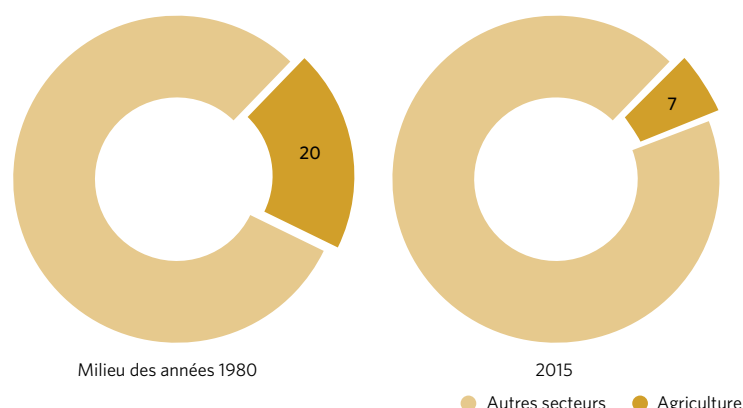
Nombre de ressources génétiques végétales mises à l'abri dans des installations de conservation à moyen ou à long terme, 2006-2016 (millions)



Les investissements publics nationaux et internationaux accusent un retard

Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'investir dans l'agriculture est l'un des moyens les plus efficaces pour atténuer la pauvreté, améliorer la sécurité alimentaire et réduire la faim et la malnutrition. Cependant, l'investissement public, aussi bien international que national, a diminué. La part de l'aide à l'agriculture dans l'aide allouée à des secteurs spécifiques par les pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE/CAD) a diminué de près de 20 % au milieu des années 1980 à seulement 7 % en 2015. Elle s'est maintenue à ce niveau depuis la fin des années 1990, reflétant ainsi un déplacement du financement des infrastructures et de la production vers un financement des secteurs sociaux. De plus, les dépenses effectuées par les pouvoirs publics dans l'agriculture n'ont pas été proportionnelles à la part du secteur dans le produit national brut (PNB). L'indice mondial d'orientation agricole, qui est défini comme la part des dépenses nationales agricoles divisée par le PNB du secteur, a diminué de 0,38 en 2001, à 0,24 en 2013 et 0,21 en 2015.

Part de l'aide à l'agriculture dans l'aide totale allouée à des secteurs spécifiques par l'OCDE/CAD, milieu des années 1980 et 2015 (pourcentage)

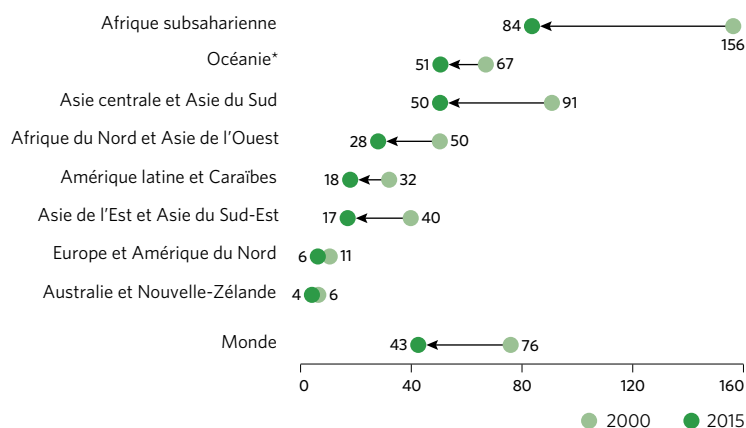


Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Au cours des quinze dernières années, la santé procréative, maternelle et infantile s'est grandement améliorée. L'incidence des maladies transmissibles a diminué, ainsi que les décès prématurés dus à des maladies non transmissibles. Les services de santé ont évolué en proposant de meilleurs soins maternels et génésiques, une élimination ciblée des maladies et des programmes de contrôle, dont une couverture plus large des traitements et des vaccinations, et un financement supplémentaire pour aider la recherche médicale et les soins médicaux de base dans les pays en développement. Cependant, pour atteindre les cibles de 2030, ces interventions doivent être élargies, en particulier dans les régions présentant une plus lourde charge de morbidité.



Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, 2000 et 2015
(décès pour 1 000 naissances vivantes)



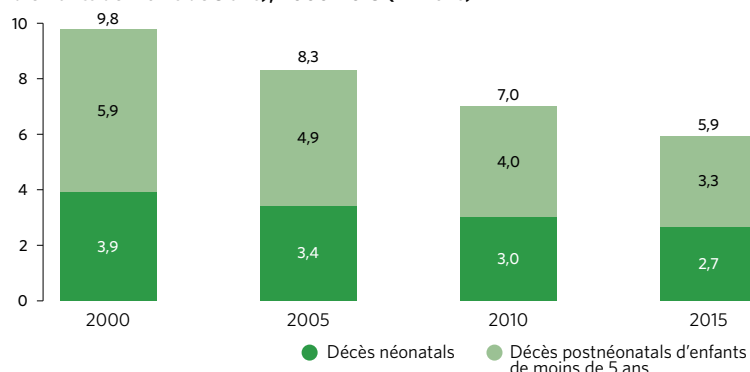
La mortalité infantile a diminué promptement depuis 2000, mais il faut réduire plus rapidement la mortalité néonatale

Des progrès significatifs ont été accomplis pour réduire la mortalité infantile. En 2015, le taux mondial de mortalité des enfants de moins de 5 ans était de 43 décès pour 1 000 naissances vivantes, soit une réduction de 44 % depuis 2000. Cela s'est traduit par 5,9 millions de décès d'enfants de moins de 5 ans en 2015, en baisse par rapport à 9,8 millions en 2000. Mais en dépit des progrès réalisés dans toutes les régions, de larges disparités persistent. L'Afrique subsaharienne continue d'afficher le taux de mortalité le plus élevé pour les enfants de moins de 5 ans, avec 84 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2015, soit près du double de la moyenne mondiale.

Les enfants sont particulièrement vulnérables au cours des 28 premiers jours de leur vie (période néonatale). Pour réduire encore plus le taux de mortalité infantile, il faut accorder une plus grande attention à cette période déterminante, où les progrès n'ont pas été aussi rapides. En 2015, le taux mondial de mortalité néonatale était de 19 décès pour 1 000 naissances vivantes, soit une réduction de 37 % depuis 2000. Cela signifie que, en 2015, près de 2,7 millions d'enfants sont morts dans le mois suivant la naissance. En 2015, la mortalité néonatale demeurait très élevée en Asie centrale et Asie du Sud et en Afrique subsaharienne : 29 décès pour 1 000 naissances vivantes, pour ces deux régions.

La part de décès de nouveau-nés dans tous les décès d'enfants de moins de 5 ans a augmenté de 40 % en 2000 à 45 % en 2015, les progrès accomplis pour les nouveau-nés ayant été plus lents. On estime que 40 % des décès néonataux pourraient être évités en fournissant des soins de haute qualité, aussi bien à la mère qu'au bébé, peu de temps avant l'accouchement.

Nombre de décès dans le monde au cours des 28 premiers jours de vie (décès néonataux) et entre le premier mois et l'âge de 5 ans (décès postnéonataux d'enfants de moins de 5 ans), 2000-2015 (millions)



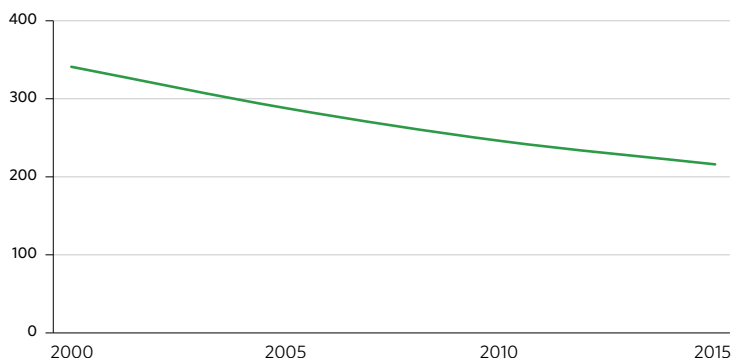
Note : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des nombres peut ne pas correspondre aux totaux.

Pour atteindre la cible de 2030, le rythme des progrès pour réduire la mortalité maternelle doit doubler

On estime que 303 000 femmes dans le monde sont décédées en 2015 suite à des complications survenues au cours de la grossesse ou de l'accouchement. Cela s'est traduit par un ratio mondial de mortalité maternelle de 216 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2015, soit une réduction de 37 % depuis 2000. Atteindre la cible mondiale de moins de 70 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes d'ici à 2030 nécessite un taux mondial annuel de réduction d'au moins 7,5 %, soit plus du double du taux obtenu entre 2000 et 2015.

La plupart des décès maternels pourraient être évités en fournissant des soins prénatals durant la grossesse et des soins qualifiés lors de l'accouchement, ainsi que des soins et une aide durant les semaines suivant l'accouchement. En Afrique subsaharienne, la moitié seulement des naissances vivantes en 2016 a reçu des soins qualifiés lors de l'accouchement.

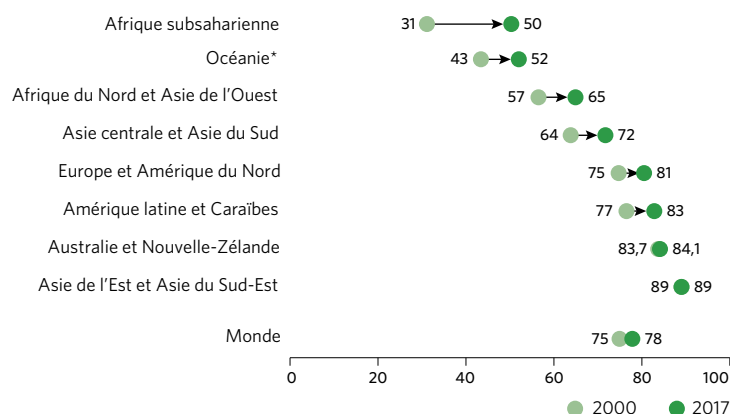
Ratio de mortalité maternelle dans le monde, 2000-2015
(décès maternels pour 100 000 naissances vivantes)



En dépit des progrès accomplis, la moitié seulement des femmes mariées en Afrique subsaharienne et en Océanie* ont recours à des méthodes modernes pour leurs besoins de planification familiale

La prévention des grossesses non désirées par un accès universel à la planification familiale est d'une importance critique pour améliorer la santé et le bien-être des femmes et des enfants. D'après des estimations, en 2017 dans le monde, 78 % des filles et des femmes en âge de procréer (de 15 à 49 ans), qui sont mariées ou en couple, ont recours à des méthodes modernes de contraception. Cette moyenne mondiale cache de grandes disparités régionales : la même année, on estime que la moitié des femmes mariées ou en couple en Afrique subsaharienne et en Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, ayant besoin de services de planification familiale, n'utilisent pas de méthodes modernes de contraception. En Afrique subsaharienne, il y a eu toutefois des progrès substantiels : depuis 2000, 19 % de femmes supplémentaires, mariées ou en couple, ont eu recours à des méthodes modernes de planification familiale.

Proportion de femmes entre 15 et 49 ans, mariées ou en couple, qui ont recours à des méthodes modernes de contraception pour leurs besoins de planification familiale, 2000 et 2017 (pourcentage estimé)

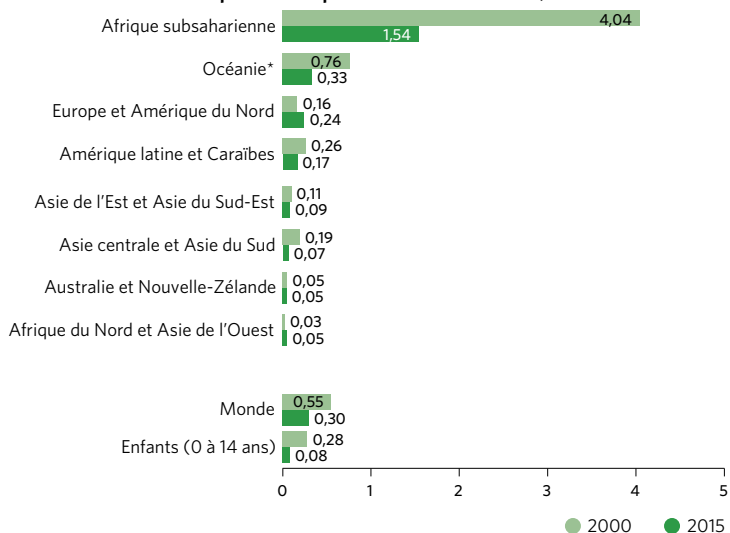


L'élimination de maladies spécifiques et les programmes de contrôle réduisent les nouvelles infections par des maladies transmissibles

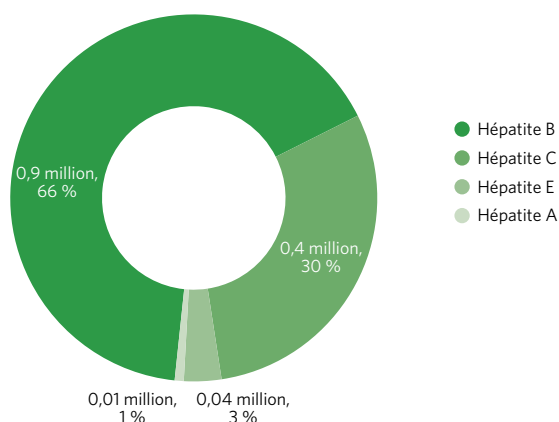
On estime que 2,1 millions de personnes dans le monde ont été nouvellement infectées par le VIH en 2015. Cela veut dire qu'il y a 0,3 nouvelle infection pour 1 000 personnes non infectées, soit une réduction de 46 % depuis 2000. Le taux de nouvelles infections par le VIH chez les enfants de moins de 15 ans a diminué de 72 % entre 2000 et 2015, grâce au développement rapide de l'accès aux médicaments antirétroviraux pour prévenir la transmission de la mère à l'enfant. En Afrique subsaharienne, le taux de nouvelles infections par le VIH a chuté de 62 % depuis 2000. Cependant, en 2015, cette région a continué d'avoir le plus haut taux d'incidence du VIH, avec 1,5 nouvelle infection pour 1 000 personnes non infectées.

L'élimination de maladies spécifiques et les programmes de contrôle ont également contribué à réduire l'incidence d'autres maladies transmissibles. En 2015, il y a eu 142 nouveaux cas de tuberculose pour 100 000 personnes, soit une diminution de 17 % depuis 2000. En 2015, le taux mondial d'incidence du paludisme a été de 94 pour 1 000 personnes à risque, soit une diminution de 41 % depuis 2000. En 2015, 1,6 milliard de personnes ont reçu un traitement et des soins collectifs ou individuels pour des maladies tropicales négligées, soit une diminution de 21 % depuis 2000.

Taux d'incidence du VIH, 2000 et 2015
(nouveaux cas d'infection pour 1 000 personnes non infectées)



Nombre et proportion de décès dus à une infection par le virus de l'hépatite, 2015
(millions et pourcentage)

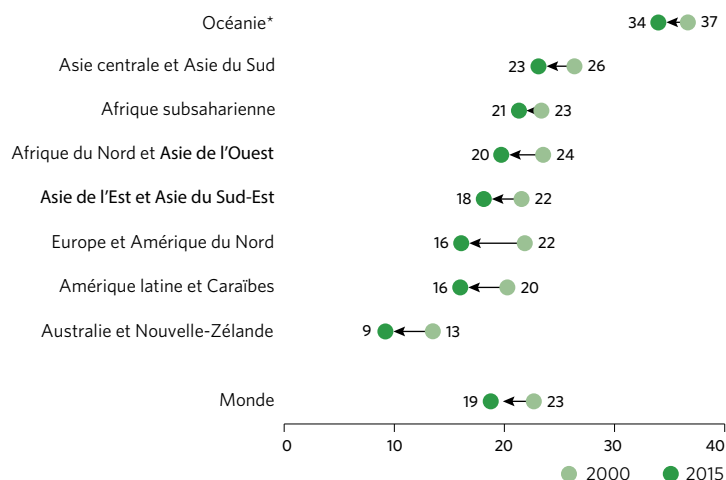


Les décès dus au virus de l'hépatite sont en augmentation, mais la vaccination des nourrissons contre l'hépatite B réduit considérablement leur incidence

Une hépatite virale chronique non traitée peut causer de graves complications. Depuis 2000, le nombre total de décès dus à des cas d'hépatite a augmenté de 22 %, provoquant environ 1,34 million de décès en 2015. Près de 900 000 de ces décès ont été dus aux infections par l'hépatite B. Un accès plus large au dépistage et aux traitements de l'hépatite est essentiel pour inverser la tendance à l'accroissement de la mortalité. En 2015, 9 % seulement des 257 millions de personnes qui auraient été infectées par le virus de l'hépatite B ont été diagnostiquées, et 8 % de ces personnes diagnostiquées ont reçu un traitement.

Une première victoire de l'action mondiale menée contre l'hépatite virale a été obtenue grâce au développement de la vaccination. En 2015, 84 % des enfants âgés d'un an ont été vaccinés contre l'hépatite B, contre 29 % en 2000. En conséquence, la prévalence mondiale de l'infection par le virus de l'hépatite B chez les enfants de moins de 5 ans a été de 1,3 % en 2015, bien inférieure aux 4,7 % observés durant la période d'avant vaccination, des années 1980 au début des années 2000.

Probabilité de décéder entre 30 ans et 70 ans suite à un cancer, une affection respiratoire chronique, une maladie cardiovasculaire ou le diabète, 2000 et 2015 (pourcentage)

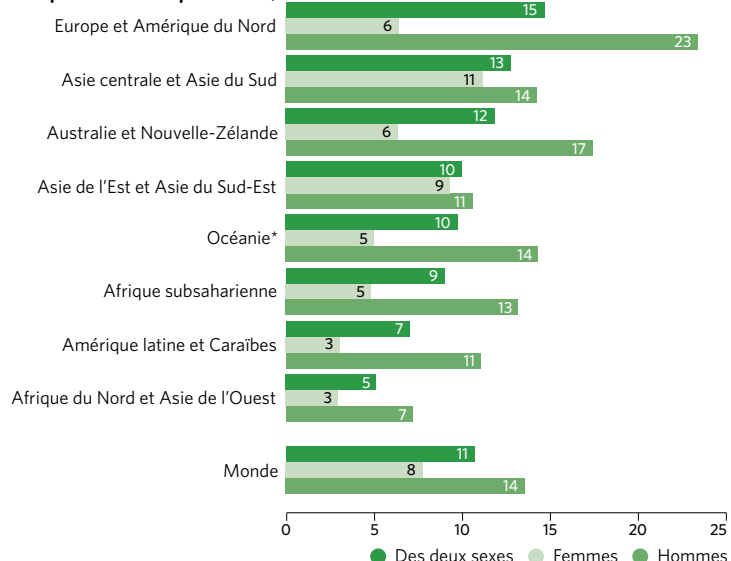


Les décès prématurés dus à un cancer, une maladie cardiovasculaire, au diabète ou une affection respiratoire chronique diminuent, mais pas assez rapidement pour atteindre la cible de 2030

En 2015, environ 30 millions de personnes dans le monde sont mortes prématurément (avant 70 ans). Plus de la moitié de ces décès (56 %) ont été dus à des maladies non transmissibles; parmi ces décès, plus des trois quarts (13 millions) ont été causés par une maladie cardiovasculaire, le cancer, le diabète ou une affection respiratoire chronique. De 2000 à 2015, le risque de décéder entre 30 ans et 70 ans de l'une de ces quatre maladies a diminué de 23 % à 19 %. Bien que cela représente un progrès important, on reste en dessous du taux requis pour atteindre la cible de 2030 d'une réduction d'un tiers des décès prématurés, suite à ces quatre maladies non transmissibles.

En 2015, les habitants de l'Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, couraient un plus grand risque (34 %) de décéder prématurément suite à l'une de ces quatre maladies. La plupart de ces décès auraient pu être évités grâce à des réductions de la consommation nocive de tabac et d'alcool, la promotion de régimes alimentaires sains et d'une activité physique, ainsi que l'obtention d'une couverture médicale universelle.

Taux de mortalité par suicide, selon le sexe, 2015
(décès pour 100 000 personnes)



Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de mourir par suicide

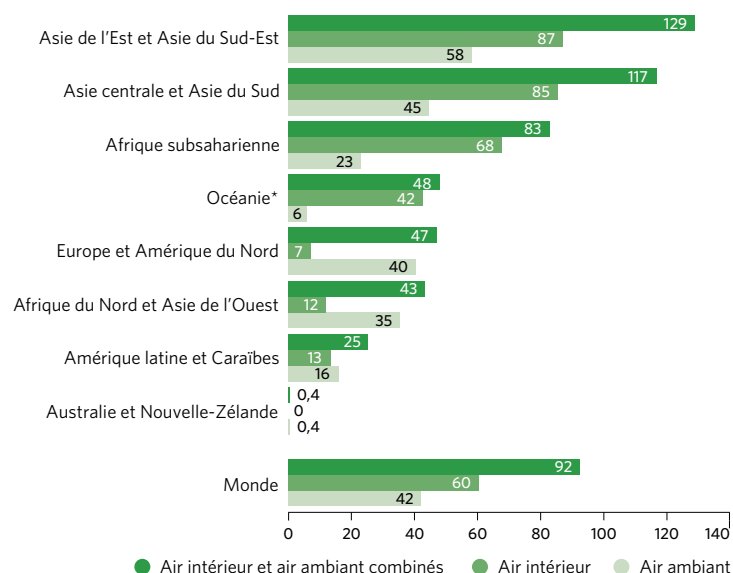
Les troubles mentaux, dont la dépression, peuvent conduire au suicide. Il y a eu près de 800 000 suicides en 2015, soit un taux annuel mondial de 11 suicides pour 100 000 personnes. Les hommes sont deux fois plus susceptibles que les femmes de mourir par suicide : en 2015, le taux de mortalité par suicide des hommes était de 14 pour 100 000, contre 8 pour 100 000 pour les femmes.

En ce qui concerne les suicides, les disparités entre les sexes se retrouvent dans toutes les régions, l'écart le plus grand étant observé en Europe et Amérique du Nord ainsi qu'en Amérique latine et Caraïbes. Dans ces régions, les hommes sont près de quatre fois plus susceptibles que les femmes de se suicider. En revanche, l'écart observé en Asie centrale et du Sud, ainsi qu'en Asie de l'Est et Asie du Sud-Est, est bien plus réduit, à cause des taux de décès par suicide significativement plus élevés chez les femmes dans ces deux régions. Au niveau mondial, le suicide est l'une des causes majeures de décès, aussi bien pour les femmes que pour les hommes âgés de 15 à 29 ans.

La pollution de l'air intérieur et ambiant est un risque sanitaire environnemental majeur

La pollution de l'air, à l'intérieur (air domestique) ou à l'extérieur (air ambiant), augmente le risque de maladies cardiovasculaires, d'accidents vasculaires cérébraux, de broncho-pneumopathies chroniques obstructives, de cancers du poumon et d'infections respiratoires aiguës. En 2012, la pollution de l'air domestique due à l'utilisation de combustibles et de technologies polluantes pour cuisiner a provoqué environ 4,3 millions de décès dans le monde. La plupart des pays de l'Asie et de l'Afrique subsaharienne ont les taux de mortalité les plus élevés dus à la pollution de l'air intérieur, entre 68 et 87 décès pour 100 000 personnes, contre 60 au plan mondial. L'exposition à la pollution de l'air domestique est particulièrement élevée chez les femmes et les jeunes enfants, qui ont tendance à passer plus de temps à l'intérieur et près de la cuisinière. En 2012, la pollution de l'air ambiant due à la circulation automobile, les activités industrielles, la production d'électricité, l'incinération des déchets et à l'utilisation de combustibles dans les logis a causé 3 millions de décès environ.

Taux de mortalité dû à la pollution de l'air intérieur et ambiant, 2012 (décès pour 100 000 personnes)

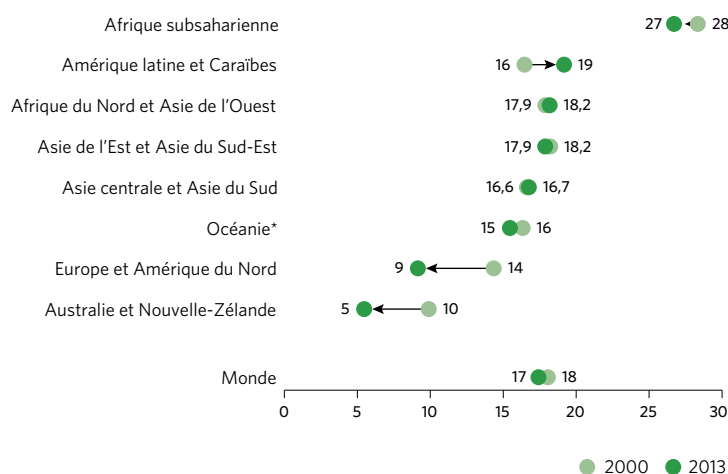


Depuis 2000, les décès dus à des accidents de la route ont augmenté, bien qu'à un rythme plus lent que celui de l'augmentation du nombre de véhicules

Réduire de moitié, d'ici à 2020, le nombre de morts et de blessés dans des accidents de la route constitue un objectif ambitieux étant donné l'augmentation spectaculaire (90 %) du nombre de véhicules enregistrés dans le monde, entre 2000 et 2013. En 2013, 1,25 million de personnes sont mortes suite à des blessures liées à des accidents de la circulation, une augmentation de 13 % depuis 2000. Cette augmentation, qui est faible comparée à l'augmentation du nombre de véhicules en circulation, prouve l'efficacité des actions menées dans le monde pour améliorer la sécurité routière.

De 2000 à 2013, le taux de décès liés à des accidents de la route a diminué en Australie et Nouvelle-Zélande, en Europe et Amérique du Nord, ainsi qu'en Afrique subsaharienne, et a augmenté en Amérique latine et Caraïbes. En 2013, l'Afrique subsaharienne avait le taux le plus élevé, avec 27 décès pour 100 000 personnes, contre 17 décès pour 100 000 personnes au plan mondial. Le taux de mortalité par accidents de la route est le plus faible en Australie et Nouvelle-Zélande (5 décès pour 100 000 personnes), suivi par l'Europe et Amérique du Nord, avec 9 décès pour 100 000 personnes.

Taux de mortalité dû à des accidents de la route, 2000 et 2013 (décès pour 100 000 personnes)

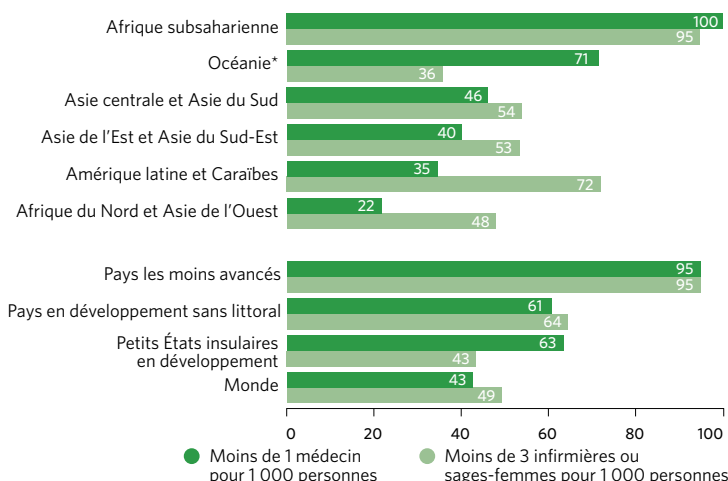


Éviter une pénurie de 18 millions de professionnels de la santé d'ici à 2030 est essentiel pour assurer la couverture de santé universelle

Atteindre l'objectif 3 soumet le personnel de santé dans le monde à de fortes exigences et nécessite des investissements substantiels et stratégiques. Les données disponibles pour la période 2005-2015 montrent que plus de 40 % de tous les pays ont moins d'un médecin pour 1 000 personnes, et près de la moitié ont moins de trois infirmières ou sages-femmes pour 1 000 personnes.

Il manquera environ 18 millions de professionnels de la santé d'ici à 2030 pour obtenir un niveau élevé et efficace de couverture d'une vaste gamme de services de santé nécessaires afin d'assurer une vie saine pour tous. Des pénuries importantes de ces professionnels qualifiés constituent une préoccupation sérieuse dans presque tous les pays de l'Afrique subsaharienne et dans plus de 90 % des PMA, où il y a en moyenne moins d'un médecin et moins de trois infirmières ou sages-femmes pour 1 000 personnes. En l'absence d'interventions ciblées, la situation dans certains de ces pays pourrait être exacerbée par la migration croissante du personnel de santé qualifié vers des pays à hauts revenus ayant une plus grande demande de cette main-d'œuvre, sapant ainsi des systèmes de santé déjà vulnérables.

Proportion de pays dont le nombre de professionnels de la santé est insuffisant, 2005-2015, dernières données disponibles (pourcentage)



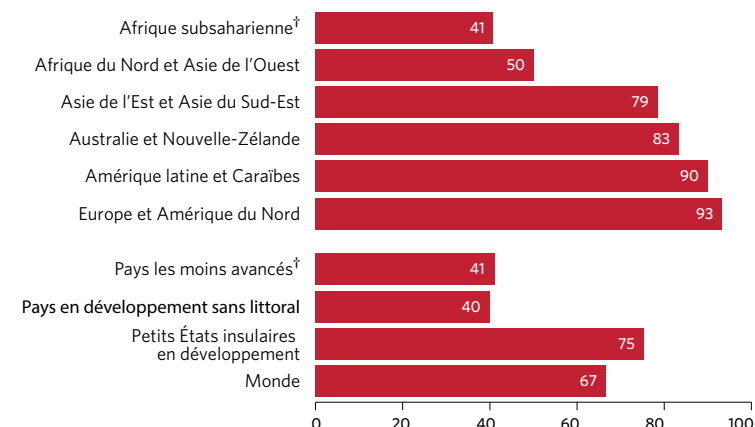
Note : Un pays qui a moins de 1 médecin et moins de 3 infirmières ou sages-femmes pour 1 000 personnes est considéré comme ayant un nombre de professionnels de la santé insuffisant. Tous les pays disposant de données dans les régions Europe et Amérique du Nord et Australie et Nouvelle-Zélande ont au moins 1 médecin et 3 infirmières ou sages-femmes pour 1 000 personnes.

Objectif 4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Une éducation de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie sont essentielles pour assurer à tous une vie remplie et productive et pour réaliser le développement durable. En dépit de progrès considérables en matière de scolarisation, des millions d'enfants ne sont pas scolarisés, en particulier là où les systèmes éducatifs luttent pour faire face à la croissance démographique. Même lorsque davantage d'enfants sont scolarisés, nombre d'entre eux n'acquièrent pas les compétences de base. L'éducation de qualité est freinée par le manque d'enseignants qualifiés et d'équipements scolaires adéquats. Atteindre cet objectif nécessitera des efforts redoublés, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, en faveur des populations vulnérables, notamment les personnes handicapées, les peuples autochtones, les réfugiés et les pauvres des zones rurales.



Taux de participation à des activités organisées d'apprentissage un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire, 2014 (pourcentage)

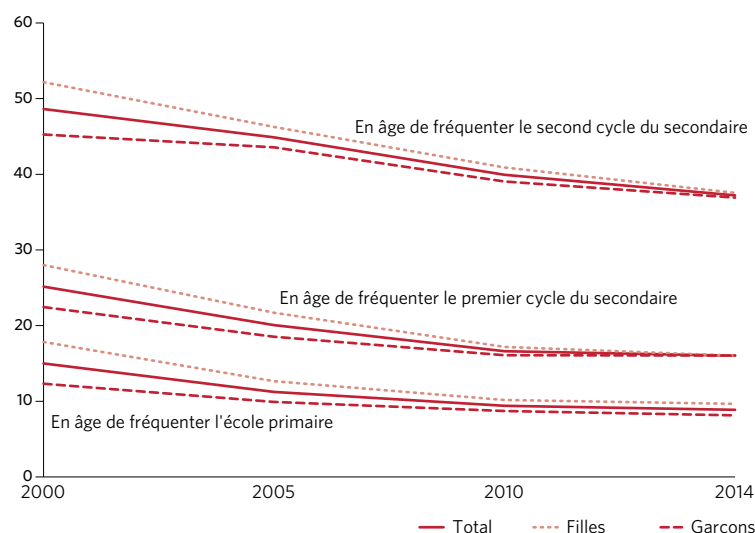


† D'après les données de 2013.

Dans les pays les plus pauvres, 40 % seulement des enfants participent à des activités éducatives un an avant le début de l'école primaire

La petite enfance est une période déterminante pour le développement cognitif des enfants. Des activités organisées d'apprentissage avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire ont démontré que celles-ci stimulent le développement social, émotionnel et intellectuel des enfants et les aident à se préparer à l'éducation primaire et à l'apprentissage futur. En effet, l'éducation préscolaire est considérée comme une part importante d'un système éducatif holistique et performant. En 2014, dans le monde, deux tiers des enfants ont suivi des programmes d'éducation préscolaire ou primaire durant l'année précédant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire. Cependant, en Afrique subsaharienne, dans les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement sans littoral, le taux était de 4 enfants sur 10 seulement, contre 9 sur 10 en Europe et Amérique du Nord et en Amérique latine et Caraïbes.

Proportion d'enfants dans le monde d'âge scolaire non scolarisés, par niveau d'éducation et par sexe, 2000-2014 (pourcentage)



En dépit des progrès réalisés en matière de scolarisation, près de 263 millions d'enfants, d'adolescents et de jeunes en âge de fréquenter l'école ne sont pas scolarisés

Malgré des progrès considérables, entre 2000 et 2014, en matière de scolarisation dans le primaire, 9 % des enfants dans le monde en âge de fréquenter l'école primaire n'étaient toujours pas scolarisés en 2014. Ce taux stagne depuis 2008, indiquant l'existence de poches d'exclusion et de populations difficiles à atteindre. Les taux d'abandon scolaire des adolescents et des jeunes en âge de fréquenter l'école dans l'enseignement secondaire ont diminué, mais restent supérieurs aux taux des enfants en âge de fréquenter le primaire, montrant ainsi la difficulté de garder les élèves à l'école et le fait que les jeunes ont, en premier lieu, moins de possibilités d'être scolarisés.

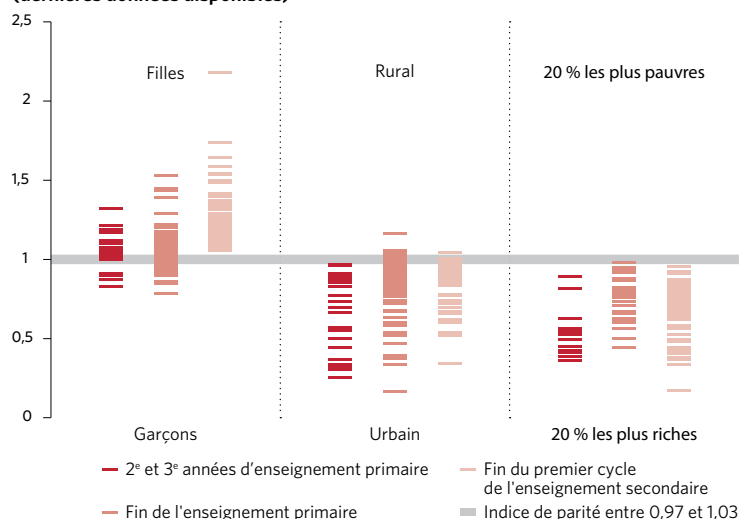
Ainsi, en 2014, près de 263 millions d'enfants, d'adolescents et de jeunes n'étaient pas scolarisés. Parmi eux, 61 millions étaient des enfants en âge de fréquenter l'école primaire, 60 millions étaient des adolescents en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire, et 142 millions étaient des jeunes en âge de fréquenter le second cycle du secondaire. Ils résidaient principalement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, où les systèmes éducatifs luttent pour faire face à la croissance démographique. En fait, ces deux régions ont plus de 70 % de la population mondiale non scolarisée, tous niveaux confondus.

La pauvreté, le sexe et le lieu de résidence exercent une influence sur les compétences en lecture

Bien que plus d'enfants que jamais soient scolarisés, nombreux sont ceux qui n'acquièrent pas les compétences de base. Ainsi, dans maints pays d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine et Caraïbes, près de la moitié seulement des élèves en fin de cycle primaire ont atteint un niveau minimal de compétence en lecture ou en mathématiques.

Les résultats d'évaluations récentes de l'aptitude à lire montrent que l'iniquité constitue un défi majeur. Les indices de parité tirés de ces évaluations indiquent que les enfants et les adolescents des 20 % des ménages les plus riches ont une meilleure maîtrise de la lecture que ceux des 20 % des ménages les plus pauvres, et que les enfants vivant en zones urbaines ont de meilleures notes que ceux des zones rurales. Ces indices montrent également, bien que les taux des enfants non scolarisés soient plus élevés pour les filles en âge de fréquenter l'école que pour les garçons, que les élèves filles ont de meilleures compétences en lecture, en fin de cycle primaire et de premier cycle secondaire, que les élèves de sexe masculin.

Indices de parité par sexe, lieu de résidence et par richesse des enfants et adolescents ayant au moins un niveau minimal de compétence en lecture, 2007-2015 (dernières données disponibles)



Note : Un indice de parité inférieur à 1 indique un avantage comparatif pour la sous-population présentée dans la partie inférieure du graphique (par exemple, garçons, urbain et 20 % les plus riches). Il y a parité des sexes lorsque la valeur est comprise entre 0,97 et 1,03.

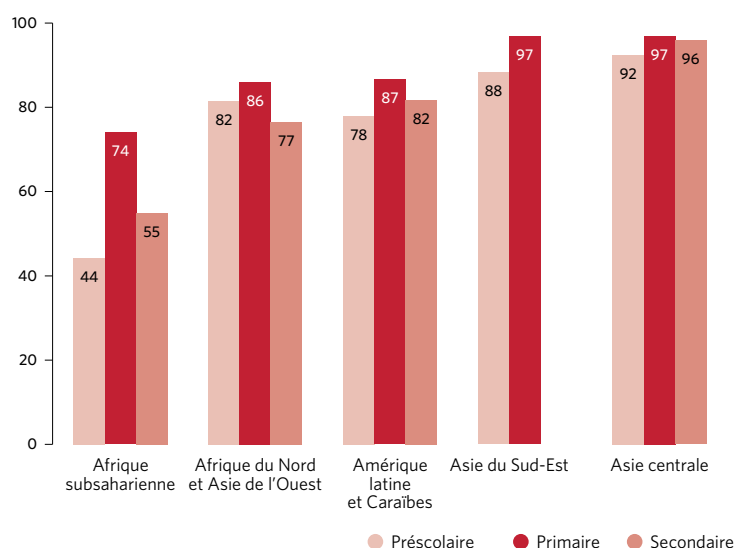
Le manque d'enseignants qualifiés et d'équipements adéquats menace l'éducation de qualité pour tous, en particulier en Afrique subsaharienne

Dans certaines régions, plus particulièrement en Afrique subsaharienne, le manque d'enseignants qualifiés et le mauvais état des écoles sont en train de compromettre l'objectif d'une éducation de qualité pour tous. L'Afrique subsaharienne possède le pourcentage le plus faible d'enseignants qualifiés aux trois niveaux de scolarité : 44 % en préscolaire, 74 % dans le primaire et 55 % dans le secondaire. En revanche, l'Asie centrale a les pourcentages les plus élevés (au-dessus de 90 %), à tous les niveaux d'enseignement.

En Afrique subsaharienne, les écoles sont dépourvues des équipements essentiels, tenus pour acquis depuis longtemps dans d'autres

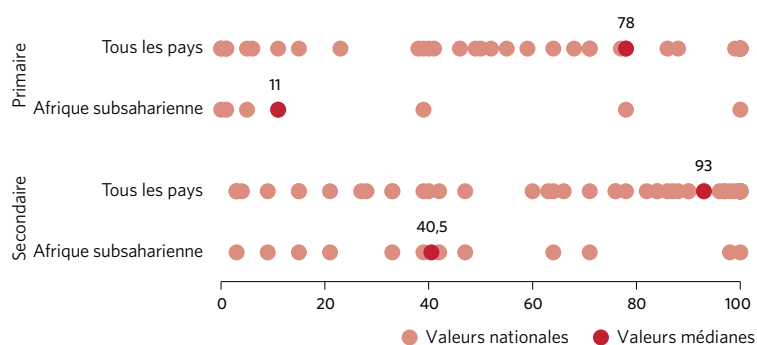
parties du monde. Environ un quart seulement des écoles de la région ont l'électricité et moins de la moitié ont accès à de l'eau potable. Bien que 69 % disposent de toilettes, de nombreuses écoles ne sont pas encore équipées d'installations sanitaires séparées pour les filles et les garçons. D'après des données provenant de 65 pays en développement, la valeur médiane du pourcentage d'écoles disposant d'ordinateurs et d'Internet à des fins pédagogiques est supérieure à 70 % à la fois dans le primaire et le secondaire. Cependant, cette proportion chute en dessous de 40 % pour de nombreux pays d'Afrique subsaharienne.

Proportion d'enseignants qualifiés par niveau d'éducation, 2011 ou dernière année pour laquelle des données sont disponibles (pourcentage)



Note : Les données pour l'enseignement secondaire ne sont pas disponibles pour l'Asie du Sud-Est.

Proportion d'écoles équipées d'ordinateurs à des fins pédagogiques, 2014 ou dernière année pour laquelle des données sont disponibles (pourcentage)



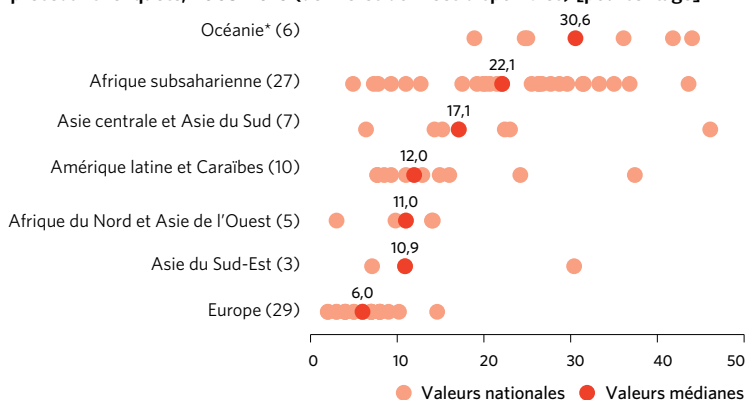


Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont progressé ces dernières décennies. Bien que des progrès aient été observés quant à la scolarisation à tous les niveaux d'éducation, il existe des disparités importantes dans certains pays et régions au niveau de l'enseignement supérieur. La mortalité maternelle a diminué et le nombre d'accouchements assistés par du personnel qualifié a augmenté. Des progrès ont été réalisés dans les domaines de la santé sexuelle et génésique et des droits en matière de procréation. Les grossesses d'adolescentes ont diminué. Cependant, l'inégalité des sexes persiste dans le monde, privant les femmes et les filles de leurs droits fondamentaux et d'opportunités. Réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles demandera de plus grands efforts, dont la mise en place de cadres légaux dans le but de lutter contre une discrimination profondément enracinée résultant d'attitudes patriarcales et de normes sociales associées.



Proportion de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi des violences physiques et/ou sexuelles infligées par un partenaire actuel ou passé dans les 12 mois précédant l'enquête, 2005-2016 (dernières données disponibles) [pourcentage]



Note : Les valeurs reflètent les données disponibles provenant de 87 pays (représentant 43 % de la population mondiale) au cours de la période 2005-2016. Le nombre de pays représentés dans chaque région est entre parenthèses.

La violence des partenaires intimes à l'égard des femmes et des filles existe dans toutes les régions

La violence physique et sexuelle à l'égard des femmes et des filles est fréquente dans toutes les régions, et une grande partie de cette violence est le fait de partenaires intimes. La violence peut être particulièrement traumatisante et débilite lorsqu'elle est exercée par un partenaire intime. D'après des enquêtes menées entre 2005 et 2016 dans 87 pays, dont 30 pays des régions développées, 19 % des filles et des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi une violence physique et/ou sexuelle de la part d'un partenaire intime dans les 12 mois précédant l'enquête.

La prévalence de la violence à l'égard des femmes est variable à l'intérieur des régions et entre celles-ci. Les niveaux de violence de la part d'un partenaire intime sont plus élevés en Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et vont de 19 % à 44 % dans les pays disposant de données. La prévalence est plus faible en Europe, avec des niveaux inférieurs à 10 % dans la plupart des 29 pays disposant de données.

Dans les cas les plus extrêmes, la violence à l'égard des femmes et des filles peut entraîner la mort. En 2012, dans le monde, près de la moitié des femmes victimes d'homicide volontaire ont été tuées par un partenaire intime ou un membre de la famille, contre 6 % des victimes masculines.

L'acceptation sociale et une impunité largement répandue pour les auteurs de violences sont parmi les principaux facteurs contribuant à la violence à l'égard des femmes. Ainsi, dans 37 pays, les auteurs de viols sont exemptés de poursuites judiciaires s'ils sont mariés avec la victime ou se marient par la suite avec elle.

Le mariage des enfants diminue lentement, mais reste courant en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne

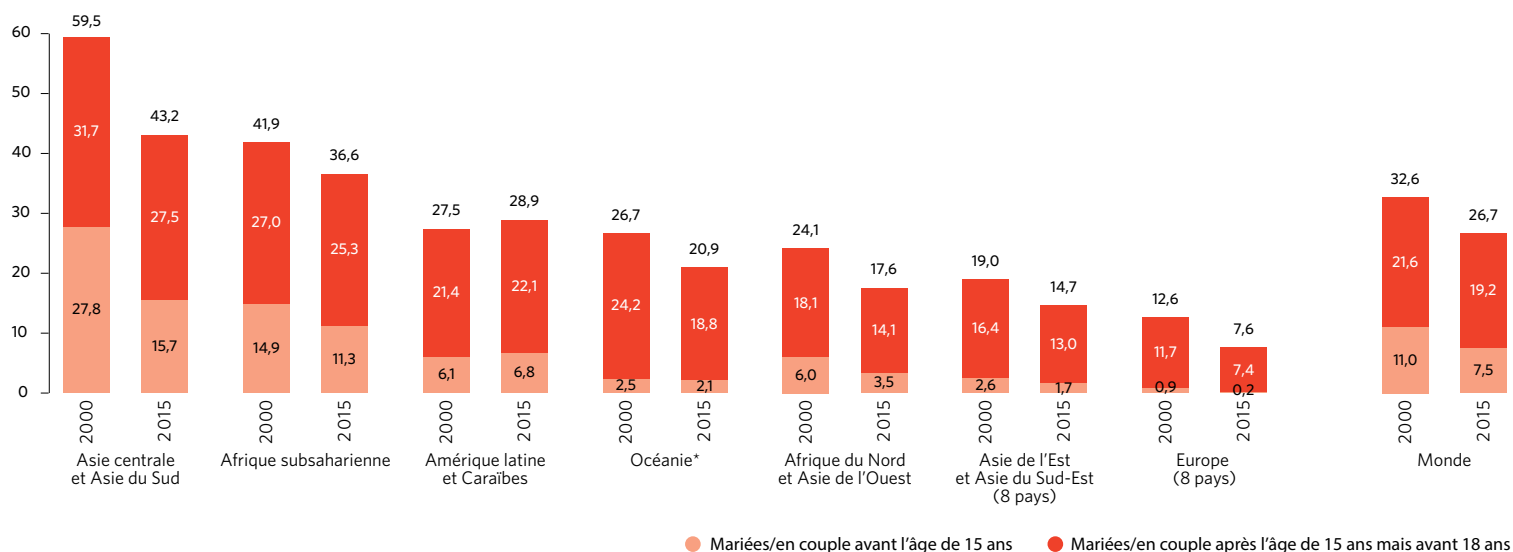
Le mariage des enfants est une violation des droits des enfants et entraîne souvent des préjudices et des privations durant la vie, en particulier pour les filles. Généralement, les filles mariées ont des possibilités limitées d'accès à l'éducation et à l'emploi, sont plus exposées au risque de violence domestique et autres agressions contre leur santé physique et mentale, et ont peu de pouvoir décisionnel à l'intérieur du ménage, surtout lorsqu'elles sont mariées à des hommes plus âgés.

La pratique du mariage des enfants a diminué lentement. Vers 2015, un peu plus d'une femme sur quatre âgée de 20 à 24 ans avait été mariée avant l'âge de 18 ans, comparé à une femme sur trois vers 2000. Des progrès plus rapides ont été réalisés en retardant les mariages

des filles de moins de 15 ans, et leur taux a diminué de 11 % vers 2000 à 8 % vers 2015. Cela étant dit, les progrès ont été inégaux entre les régions et les pays.

En Asie du Sud, la proportion de femmes mariées avant l'âge de 18 ans a diminué d'environ 27 %; la proportion de celles mariées avant l'âge de 15 ans a diminué d'environ 44 %. En Afrique subsaharienne, ces proportions ont diminué de 13 % et 24 %, respectivement. Il n'en reste pas moins que le mariage précoce est une pratique courante dans ces régions, où plus d'une femme sur trois serait mariée avant l'âge de 18 ans. En effet, les 10 pays ayant les taux les plus élevés de mariages d'enfants se trouvent dans ces deux régions.

Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans, vers les années 2000 et 2015 (pourcentage)



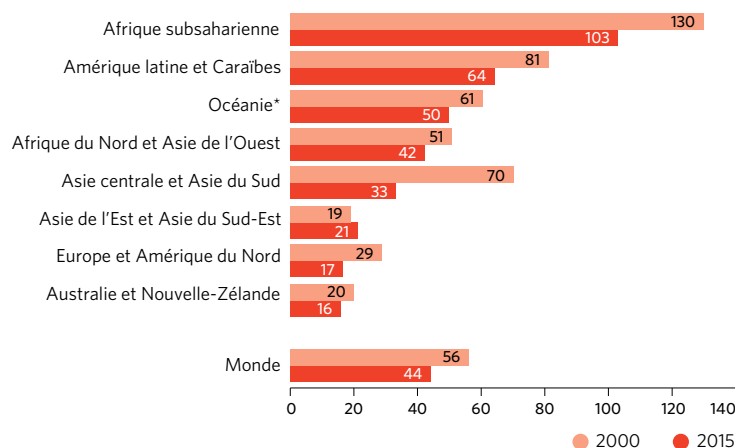
Note : Les valeurs pour 2015 se réfèrent aux dernières données disponibles pour 120 pays (représentant 64 % de la population féminine dans le monde, âgée de 20 à 24 ans) au cours de la période 2010-2016. Pour les régions où la couverture de la population est inférieure à 50 %, le nombre de pays avec des données disponibles est entre parenthèses

En dépit des progrès, le taux de grossesses d'adolescentes en Afrique subsaharienne reste élevé

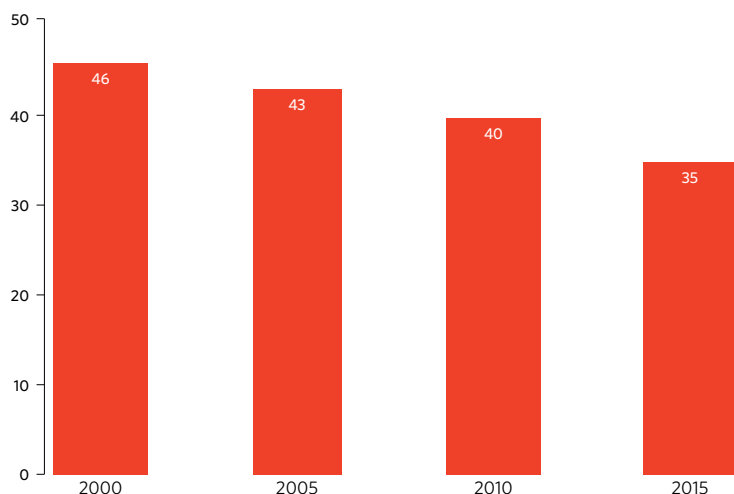
Le mariage des enfants est étroitement lié aux grossesses d'adolescentes et à une perte d'opportunités. La cible 3.7 plaide en faveur d'un accès universel aux services de santé sexuelle et procréative, y compris la planification familiale, à l'information et à l'éducation, qui devrait aider à éviter les grossesses précoces et celles non désirées.

La réduction du taux de natalité chez les adolescentes fait partie intégrante de leur santé et de leur bien-être, ainsi que de leurs perspectives sociales et économiques. Au niveau mondial, le taux de grossesses d'adolescentes a diminué de 21 % entre 2000 et 2015. Les diminutions les plus importantes ont eu lieu en Asie centrale et du Sud : cette région a réduit le taux de natalité chez les adolescentes de plus de 50 %, en grande partie grâce à la baisse de ce taux en Asie du Sud. Les taux restent très élevés en Afrique subsaharienne et en Amérique latine et Caraïbes, en dépit des progrès réalisés dans ces deux régions.

Taux de natalité des adolescentes, 2000 et 2015 (nombre de naissances vivantes pour 1 000 adolescentes âgées de 15 à 19 ans)



Proportion de filles âgées de 15 à 19 ans ayant subi une mutilation génitale féminine dans 30 pays où la pratique est répandue, vers les années 2000 et 2015 (pourcentage)



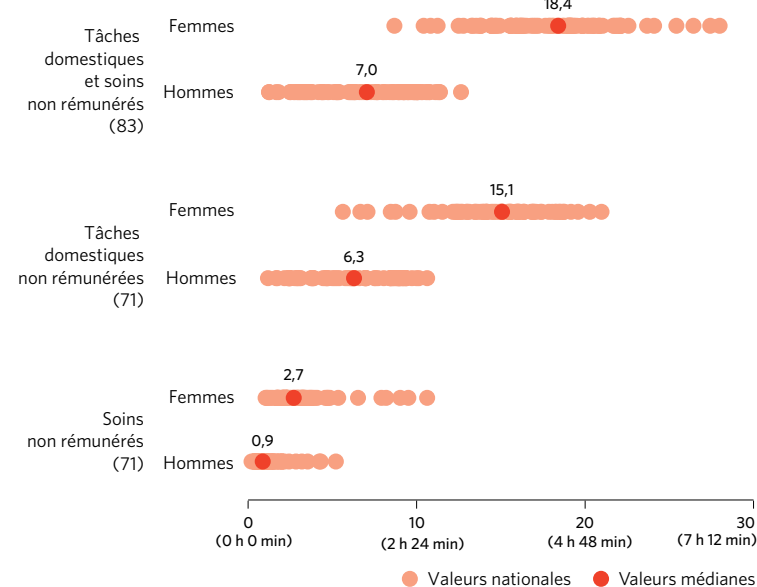
Note : Les valeurs sont des moyennes pondérées basées sur des données comparables provenant de 30 pays où la pratique est répandue et disposant de données représentatives sur la prévalence. Les valeurs pour 2015 se réfèrent aux dernières données disponibles recueillies entre 2010 et 2016.

La prévalence de la mutilation génitale féminine reste élevée dans quelques pays, malgré les progrès accomplis globalement

La mutilation génitale féminine (MGF) est une violation des droits fondamentaux qui affecte les filles et les femmes à travers le monde, en particulier dans les communautés où elle constitue une norme sociale établie. Cette pratique peut provoquer des douleurs intenses, des saignements excessifs, des infections (y compris au VIH), la stérilité, des complications au cours de l'accouchement et elle peut être aussi mortelle. Le nombre exact de filles et de femmes qui ont subi cette mutilation dans le monde est inconnu, mais au moins 200 millions d'entre elles ont subi une MGF dans les 30 pays (dont la moitié se trouve en Afrique de l'Ouest) où la pratique est répandue et qui ont des données représentatives sur la prévalence nationale en matière de MGF.

Les taux de prévalence de cette pratique dangereuse ont diminué de 24 % depuis 2000 environ, avec quelques pays qui ont fait baisser ce taux rapidement. La MGF reste largement répandue dans d'autres pays disposant de données. Dans les 30 pays où la pratique est courante, plus d'une fille sur trois âgée de 15 à 19 ans, en moyenne, a subi une MGF, contre près d'une sur deux vers 2000.

Proportion du temps consacré à des travaux domestiques et à des soins non rémunérés, femmes et hommes, 2000-2016 (dernières données disponibles) [pourcentage du temps consacré par jour]



Note : Les valeurs reflètent les données de 83 pays et zones au cours de la période 2000-2016. Les données ventilées par travaux domestiques et soins non rémunérés ne sont disponibles que pour 71 pays. Le nombre de pays et de zones représentés pour chaque type de tâche non rémunéré est indiqué entre parenthèses.

Les femmes consacrent près de trois fois plus de temps que les hommes aux travaux domestiques et aux soins non rémunérés

Le temps consacré aux travaux domestiques et aux soins non rémunérés empêche les femmes de participer à d'autres activités telles que l'éducation et le travail rémunéré. D'après les résultats d'enquêtes réalisées dans 83 pays et zones, le temps que les femmes consacrent aux travaux domestiques et aux soins non rémunérés est presque le triple de celui des hommes.

Les données pour un sous-ensemble de pays, situés principalement en Amérique latine et en Europe, suggèrent que les disparités se creusent pendant les périodes où les femmes sont plus susceptibles d'avoir des enfants à la maison. Les femmes consacrent plus de temps que les hommes à prodiguer des soins aux membres de leur famille, en particulier aux enfants. Cette activité se rajoute aux tâches domestiques, la rendant ainsi difficile à observer de manière précise dans les enquêtes portant sur l'emploi du temps.

Les hommes détiennent toujours un plus grand pouvoir politique et économique

L'élaboration de politiques efficaces pour parvenir à l'égalité des sexes nécessite une large participation politique. Pourtant, la représentation des femmes dans les chambres uniques ou basses des parlements dans la plupart des pays était de 23,4 % seulement en 2017, soit seulement 10 points de pourcentage de plus qu'en 2000.

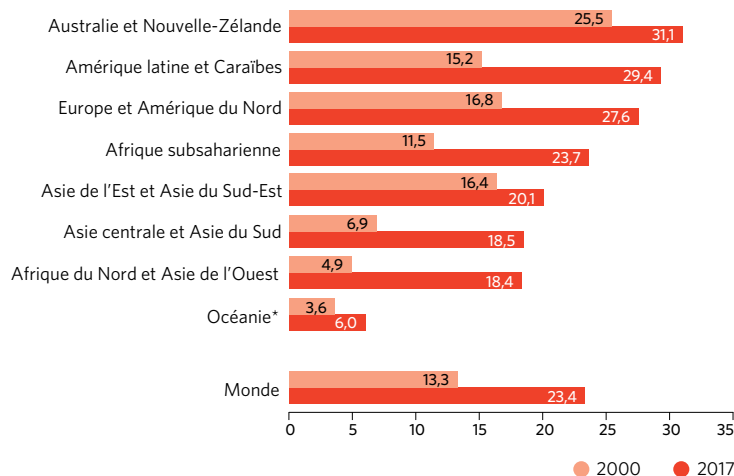
Néanmoins, dans les deux régions les plus avancées en termes de représentation des femmes, Australie et Nouvelle-Zélande et Amérique latine et Caraïbes, les femmes occupent moins d'un siège sur trois au parlement. L'Afrique du Nord et Asie de l'Ouest a réalisé des progrès impressionnants : la proportion de sièges occupés par des femmes a pratiquement quadruplé entre 2000 et 2017. Cependant, les femmes occupent encore moins d'un siège parlementaire sur cinq dans cette région.

La lenteur des progrès semble indiquer qu'une volonté politique plus forte et des mesures plus ambitieuses sont requises. L'instauration de quotas pour augmenter l'autonomisation des femmes et leur participation à la vie politique a été utile : 75 pays sur 190 (39 %) ont utilisé une forme ou une autre d'un système de quotas pour augmenter la représentation des femmes, et les résultats des élections en 2016 montrent que cette stratégie fonctionne. Cependant, les quotas peuvent aussi imposer un faux plafond quant à la représentation des femmes; ils doivent par conséquent être périodiquement revus et actualisés pour assurer des progrès continus.

Les femmes sont également sous-représentées dans les postes d'encadrement, en particulier dans les postes de cadres supérieurs ou moyens. Dans la plupart des 67 pays disposant de données allant de 2009 à 2015, moins d'un tiers des postes de cadres supérieurs ou moyens étaient détenus par des femmes. Des améliorations modestes peuvent être observées dans quelques pays.

Au cours de la dernière décennie, la part des femmes occupant des postes de cadres supérieurs ou moyens a augmenté dans près de la moitié des pays disposant de données. Cependant, la proportion de femmes détenant de tels postes reste inférieure de manière significative par rapport à la part de femmes dans l'emploi total pour tous les pays étudiés. Les données suggèrent aussi que plus de femmes détiennent des postes de cadres subalternes, plutôt que de cadres moyens ou supérieurs, et doivent briser cette barrière invisible pour atteindre les postes à l'échelon supérieur.

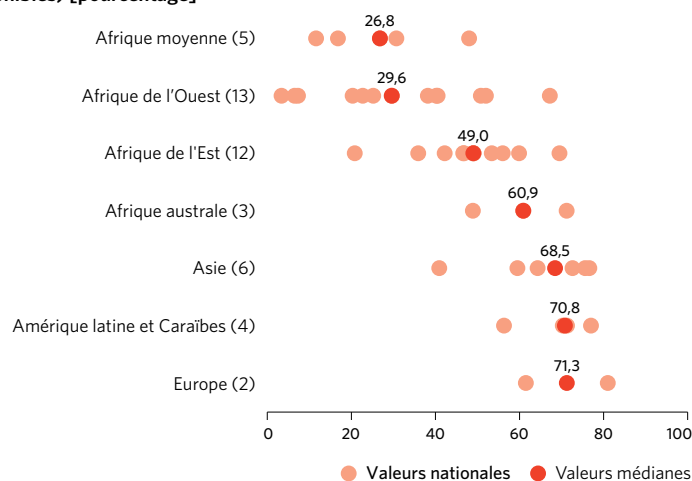
Proportion de sièges occupés par des femmes dans les chambres uniques ou basses des parlements nationaux, 2000 et 2017 (pourcentage)



Dans certains pays, seulement la moitié des femmes prennent leurs propres décisions en matière de relations sexuelles, d'utilisation de contraceptifs et de soins de santé

La liberté pour les femmes et les filles de prendre leurs propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et l'accès aux services de santé procréative est essentielle pour leur autonomisation et le plein exercice de leurs droits procréatifs. Dans 45 pays disposant de données, dont 43 se trouvent dans des régions en développement, à peine plus de la moitié (52 %) des femmes âgées de 15 à 49 ans, mariées ou en couple, prennent, en connaissance de cause, leurs propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé.

Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans, mariées ou en couple, qui prennent, en connaissance de cause, leurs propres décisions en matière de relations sexuelles, d'utilisation de contraceptifs et de soins de santé, 2007-2015 (dernières données disponibles) [pourcentage]

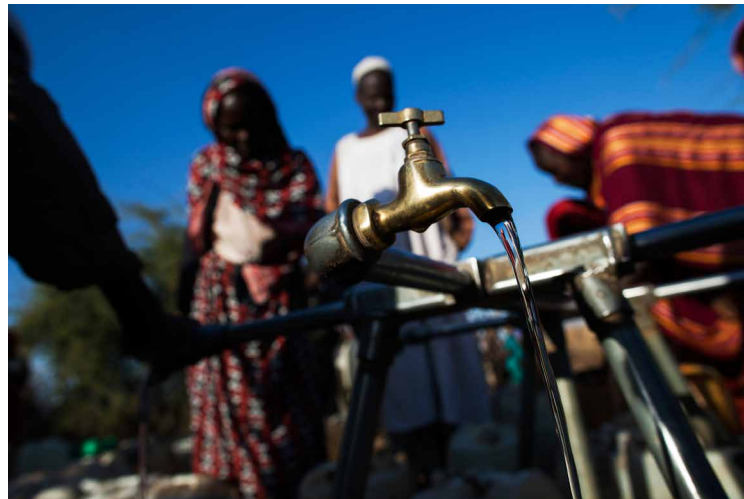


Note : Les valeurs reflètent les données disponibles dans 45 pays (représentant 7 % de la population mondiale) au cours de la période 2007-2015. Le nombre de pays représentés dans chaque région est entre parenthèses.

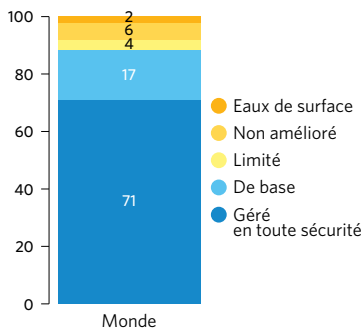


Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

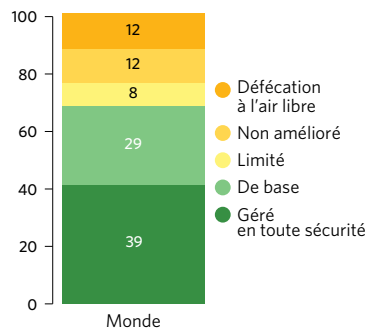
Des ressources en eau durables sont essentielles pour la santé, la préservation de l'environnement et la prospérité économique. Cette ressource vitale est menacée, et il est crucial de relever les défis liés à l'eau, l'assainissement et l'hygiène pour les populations et les écosystèmes aquatiques. Actuellement, plus de 2 milliards de personnes sont affectées par le stress hydrique, et ce chiffre ne fera qu'augmenter avec la croissance démographique et les conséquences des changements climatiques. Réaliser un accès universel à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène et s'assurer que les services sont gérés en toute sécurité sont encore des problèmes majeurs, et les résoudre est primordial pour progresser davantage dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'éradication de la pauvreté.



Proportion de la population couverte par différents services d'alimentation en eau potable, 2015 (pourcentage)



Proportion de la population couverte par différents services d'assainissement, 2015 (pourcentage)



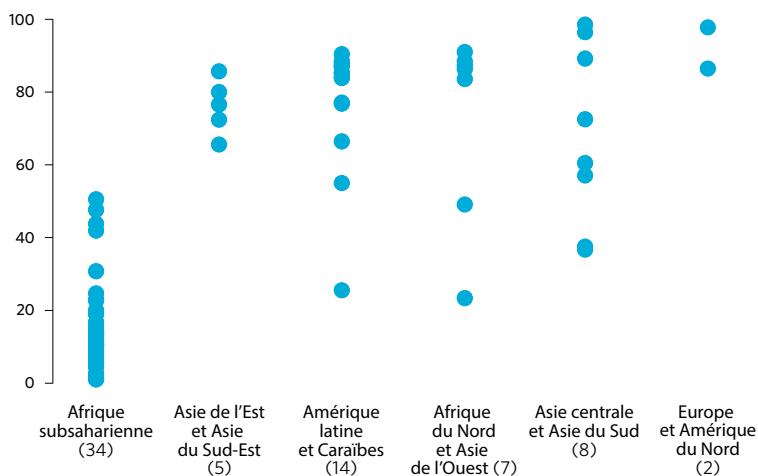
Une nouvelle approche pour mesurer les progrès en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène met en relief de manière détaillée les problèmes qui subsistent

Des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité, l'eau courante améliorée à domicile, disponible à volonté et non contaminée, représentent une nouvelle étape ambitieuse permettant d'évaluer les progrès accomplis concernant l'eau potable durant la période visée par les objectifs de développement durable. Cette nouvelle approche révèle que, en 2015, 5,2 milliards de personnes utilisaient un service d'approvisionnement en eau potable géré en toute sécurité; 1,3 milliard de personnes utilisaient un service de base, défini comme une source d'eau améliorée située à moins de 30 minutes (durée aller-retour de la collecte); tandis que 263 millions de personnes passaient plus de 30 minutes pour collecter l'eau d'une source améliorée et étaient ainsi classifiées comme disposant d'un service limité. Dans la plupart des pays, la corvée d'eau est principalement à la charge des femmes et des filles.

La nouvelle classification pour contrôler les services d'assainissement dans le monde incorpore aussi un niveau plus élevé de service qui prend en compte l'élimination et le traitement des excréments humains. En 2015, 2,9 milliards de personnes utilisaient un service d'assainissement géré en toute sécurité, défini comme une installation d'assainissement de base qui élimine en toute sécurité les déchets humains; 2,1 milliards de personnes utilisaient un service de base, c'est-à-dire une installation d'assainissement améliorée non partagée; et 600 millions de personnes utilisaient un service limité, c'est-à-dire une installation améliorée partagée avec d'autres ménages.

En 2015, la couverture d'hygiène, établie sur des données comparables provenant de 70 pays et définie comme la disponibilité d'une installation à domicile pour le lavage des mains avec savon et eau, variait grandement entre les régions. En 2015, dans les 34 pays d'Afrique subsaharienne disposant de données, en moyenne moins de 20 % de la population bénéficiaient d'une installation avec savon et eau. Dans les 14 pays d'Amérique latine et Caraïbes ayant des données, la couverture d'hygiène était supérieure à 75 % en moyenne.

Proportion de la population disposant d'installations de base pour le lavage des mains, 2015 (pourcentage)

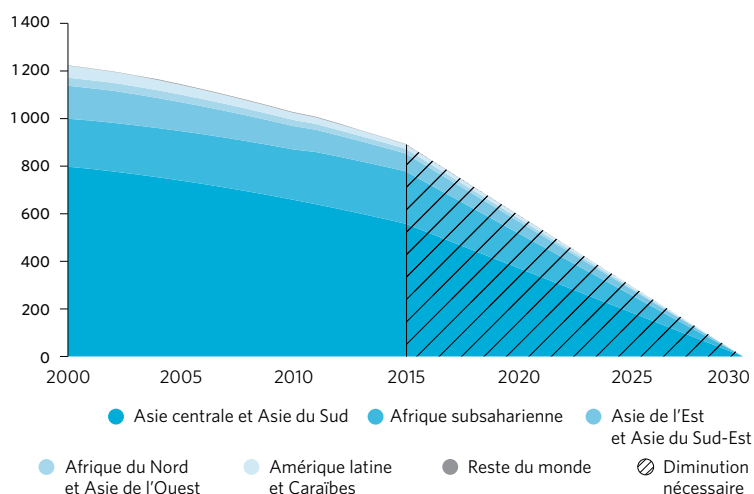


Note : Données fournies par 70 pays.

Des progrès plus rapides sont requis pour mettre fin à la défécation à l'air libre, notamment dans les zones rurales d'Asie du Sud et d'Afrique subsaharienne

La défécation à l'air libre, pratiquée par 892 millions de personnes (12 % de la population mondiale), en 2015, pose un sérieux risque pour la santé. Elle contribue à l'incidence de la diarrhée et à la propagation de parasites intestinaux, ce qui rend les enfants plus vulnérables à la malnutrition. La défécation à l'air libre peut polluer l'eau. En outre, elle rend les filles et les femmes plus vulnérables à des agressions physiques. Il faudra rapidement faire des progrès pour mettre fin à la défécation à l'air libre et réaliser l'accès universel aux services d'assainissement de base d'ici à 2030, en particulier en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. En 2015, neuf personnes sur dix qui pratiquaient la défécation en plein air vivaient dans des zones rurales.

Nombre de personnes déféquant à l'air libre, 2000-2015, et réduction nécessaire pour mettre fin à cette pratique d'ici à 2030 (millions)

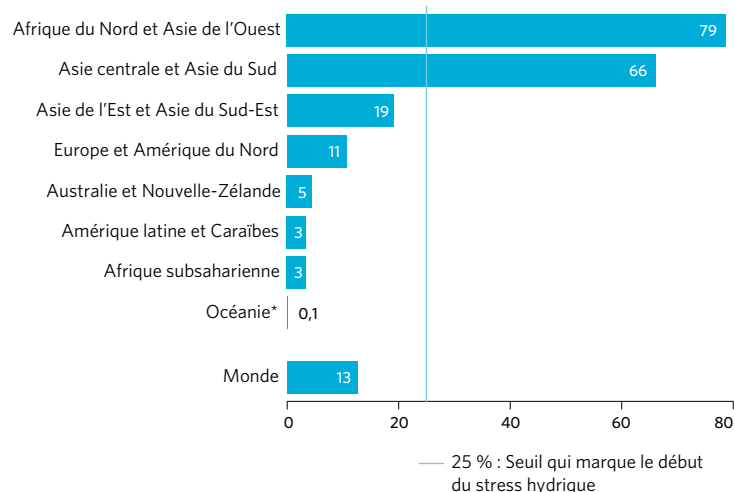


Note : Le reste du monde comprend l'Australie et Nouvelle-Zélande, l'Europe et Amérique du Nord et l'Océanie*.

Le stress hydrique intensifie le besoin d'utiliser l'eau et de produire des aliments plus efficacement

Plus de 2 milliards de personnes dans le monde sont affectées par le stress hydrique, qui survient lorsque la proportion d'eau douce prélevée sur l'ensemble des ressources renouvelables en eau douce dépasse le seuil de 25 %. La situation va vraisemblablement empirer à mesure que les populations augmentent et que les effets des changements climatiques s'intensifient. L'Afrique du Nord et Asie de l'Ouest ainsi que l'Asie centrale et Asie du Sud connaissent des niveaux de stress hydrique supérieurs à 60 %, ce qui signifie que les risques de pénurie d'eau sont très élevés, en particulier dans des sous-régions ou durant certaines saisons de l'année. Les principaux secteurs consommateurs d'eau dans un pays sont l'agriculture, l'industrie et les municipalités. L'agriculture représente près de 70 % des prélèvements d'eau mondiaux, voire 95 % dans certains pays en développement. Cela pose de graves difficultés pour le développement durable, d'autant plus qu'il est prévu que la production agricole va augmenter significativement, afin de satisfaire les besoins alimentaires de la population mondiale. Préserver l'eau et l'utiliser de manière plus efficace sera par conséquent primordial pour la production d'aliments, ainsi d'ailleurs que dans tous les autres secteurs.

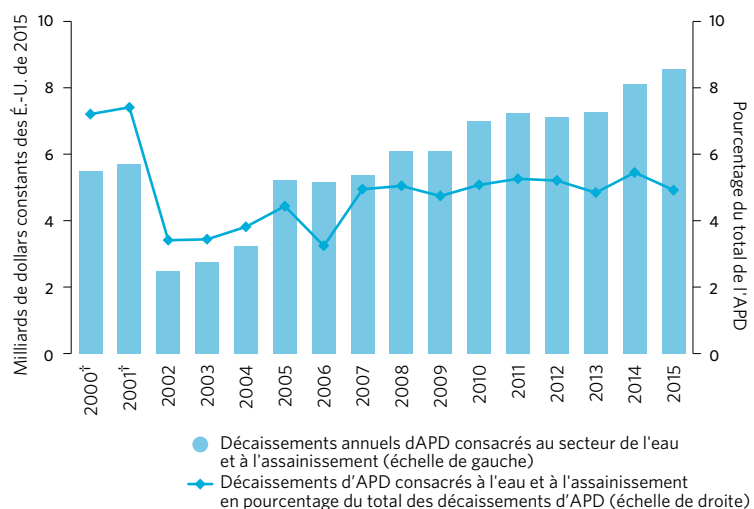
Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles, vers 2014 (pourcentage)



Il sera essentiel d'obtenir des ressources financières suffisantes pour réaliser des progrès dans le secteur de l'eau

L'aide publique au développement (APD) consacrée au secteur de l'eau inclut l'aide pour l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et l'hygiène, ainsi qu'une aide dans d'autres domaines, dont les ressources en eau pour l'agriculture, la protection contre les inondations et l'énergie hydroélectrique. Le montant de l'APD consacrée au secteur de l'eau a atteint 8,6 milliards de dollars en 2015, soit une augmentation de 64 % en termes réels depuis 2005. L'Afrique subsaharienne représentait 31 % du décaissement mondial consacré à l'eau et à l'assainissement en 2015, montant qui a plus que doublé au cours des dix dernières années. Cependant, depuis 2005, l'APD consacrée au secteur de l'eau est restée relativement stable à environ 5 % en proportion du montant total de l'APD. Les pays accomplissent des progrès constants pour accroître l'accès aux services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène. Cependant, pour atteindre l'objectif 6 d'ici à 2030, il sera essentiel d'obtenir des ressources financières suffisantes, que ce soit en attirant de nouvelles sources financières ou en utilisant mieux les ressources existantes.

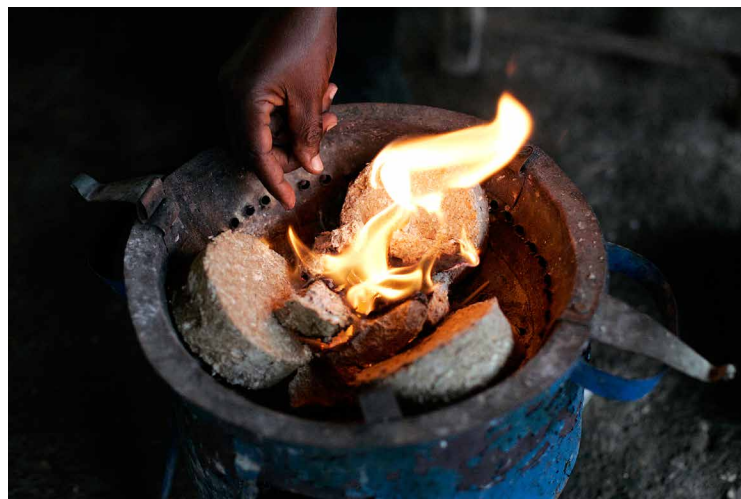
Décaissements annuels d'APD consacrés au secteur de l'eau, 2000-2015 (milliards de dollars constants des É.-U. de 2015) et décaissements d'APD consacrés au secteur de l'eau en pourcentage du total des décaissements d'APD, 2000-2015 (pourcentage)



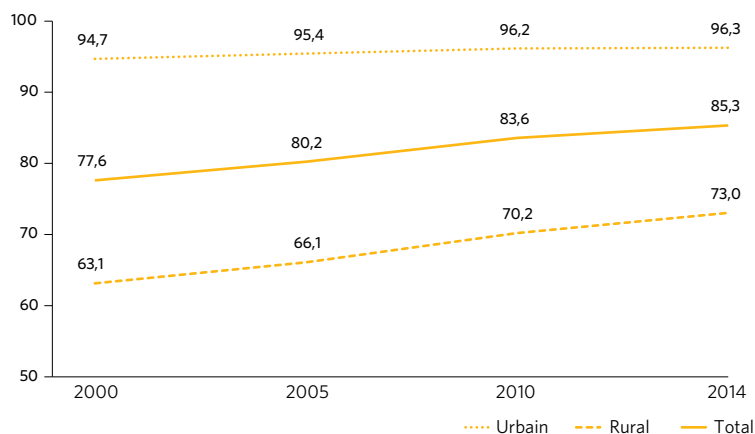
† Les données pour 2000 et 2001 prennent en compte les engagements souscrits.

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

L'accès universel à des services énergétiques fiables, durables et d'un coût abordable exige de rendre plus accessibles l'électricité et des combustibles et des technologies propres pour cuisiner, ainsi que d'améliorer l'efficacité énergétique et d'augmenter la part de l'énergie renouvelable. Cependant, les progrès accomplis dans tous ces domaines restent en deçà de ce qui est requis pour atteindre l'objectif d'ici à 2030. Des moyens financiers supplémentaires et des politiques plus audacieuses sont nécessaires, mais il faut aussi que les pays soient amplement disposés à adopter de nouvelles technologies.



Proportion de la population ayant accès à l'électricité, par lieu de résidence et total de la population, 2000-2014 (pourcentage)



Plus d'un milliard de personnes, pour l'essentiel dans des zones rurales, vivent sans électricité

Un accès fiable et d'un coût abordable à l'électricité sauve et améliore les vies. Parmi ses nombreux avantages, l'électricité alimente les ordinateurs dans les écoles, recharge les téléphones, garde la nourriture fraîche et permet aux entreprises et aux infrastructures de base de fonctionner. En 2014, 85,3 % de la population mondiale avaient accès à l'électricité, contre 77,6 % en 2000, mais on note un ralentissement des progrès ces dernières années. Alors que 96 % des citoyens avaient l'électricité en 2014, le pourcentage pour la population rurale était de 73 % seulement.

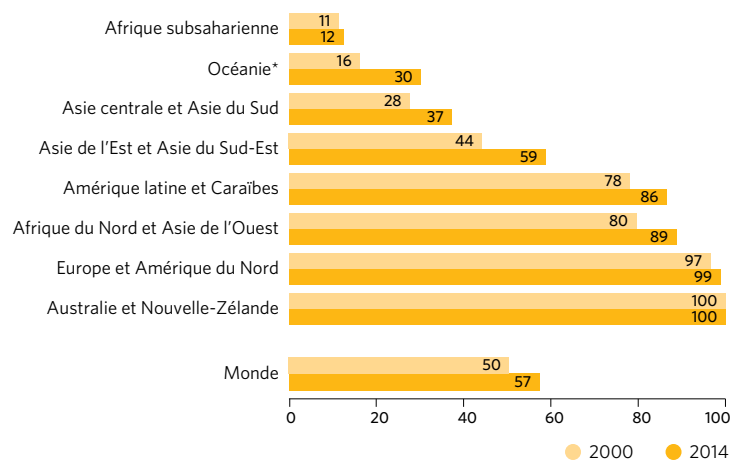
Au niveau mondial, 1,06 milliard de personnes vivaient encore sans ce service essentiel, et 80 % d'entre eux étaient concentrés dans 20 pays seulement. Plus de la moitié des personnes sans électricité vivaient en Afrique subsaharienne. Cette région avait, globalement, le taux d'électrification le plus bas, à 37 %, mais ce taux a baissé significativement à 17 % seulement dans les zones rurales. Électrifier assez rapidement, afin de dépasser la croissance démographique, représente un défi majeur à relever. Alors que 86 millions de personnes par an ont pu accéder à l'électricité pour la première fois, ce progrès a été contrebalancé par la croissance démographique dans certaines zones.

Environ trois milliards de personnes n'ont pas encore accès à des combustibles et à des technologies propres et sûrs pour cuisiner

Le manque d'accès à des combustibles et à des technologies propres pour cuisiner présente de nombreux dangers pour la santé et provoque chaque année des millions de décès dus à la pollution de l'air intérieur. De 2000 à 2014, la proportion de la population mondiale disposant de ces combustibles et technologies, par exemple le gaz et l'électricité, a augmenté de 50 % à 57 %, avec une progression bien plus lente que celle de l'électrification. Près de 3 milliards de personnes, dont la majorité vit en Asie et en Afrique subsaharienne, cuisinent toujours sans combustibles et technologies propres. Les zones rurales accusent un retard, avec 22 % d'accès contre 78 % en zones urbaines, une disparité bien plus importante que celle pour l'accès à l'électricité.

Bien que 80 millions de personnes aient accédé à des combustibles et des technologies propres pour cuisiner entre 2012 et 2014, la croissance démographique a contrebalancé cette avancée. L'augmentation actuelle annuelle de 0,46 point de pourcentage est bien plus faible que l'augmentation annuelle de 2,66 points de pourcentage nécessaire pour un accès universel d'ici à 2030.

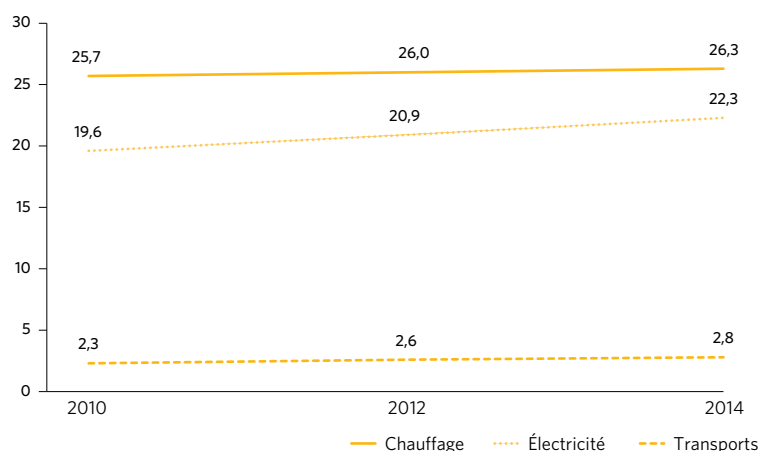
Proportion de la population utilisant principalement des combustibles et des technologies propres pour cuisiner, 2000 et 2014 (pourcentage)



Alors que la production d'énergie renouvelable augmente rapidement, aucun progrès comparable n'a eu lieu dans les secteurs du chauffage ou des transports

Dans le monde, la part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie a augmenté légèrement, passant de 17,5 %, en 2010, à 18,3 %, en 2014. Cependant, grâce aux avancées technologiques et à la baisse des coûts, la production d'énergie éolienne et solaire a plus que doublé au cours de la même période. La majorité de la croissance de l'énergie renouvelable s'est concentrée dans le secteur de l'électricité. Par conséquent, la part de l'énergie renouvelable dans la production d'électricité a augmenté de 19,6 % en 2010 à 22,3 % en 2014. Cependant, l'électricité ne représente que 20 % seulement de la consommation finale totale d'énergie. Afin de développer l'énergie renouvelable il sera essentiel d'augmenter sa part dans les secteurs du chauffage et des transports qui, ensemble, comptent pour les 80 % restants de la consommation d'énergie. Toutefois, la part de l'énergie renouvelable dans le secteur du chauffage a à peine augmenté, passant de 25,7 % à 26,3 %, de 2010 à 2014, tandis que dans le secteur des transports elle est restée très faible, à 2,8 %, en 2014.

Part mondiale des énergies renouvelables dans les secteurs du chauffage, de l'électricité et des transports, 2010-2014 (pourcentage)

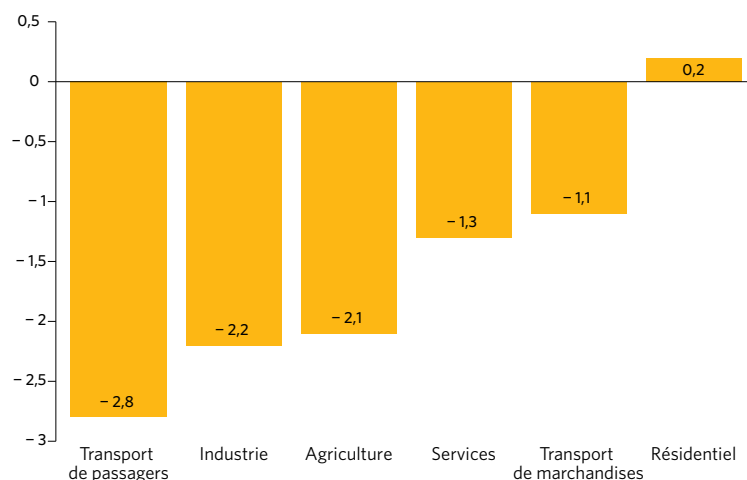


En dépit d'avancées pour réduire l'intensité énergétique, les progrès ne sont pas encore suffisants pour atteindre la cible

Réduire l'intensité énergétique (le ratio de l'énergie utilisée par unité de PIB) peut faire baisser la demande d'énergie, atténuer l'empreinte de la production d'énergie sur l'environnement et diminuer le coût de l'énergie. Dans le monde, l'intensité de l'énergie primaire a diminué de 2,1 % par an de 2012 à 2014. Durant cette période, les trois quarts des 20 pays les plus énergivores ont réduit leur intensité énergétique. Les économies réalisées ont été équivalentes à l'énergie totale consommée par le Brésil et le Pakistan, en 2014. Cependant, les progrès sont insuffisants pour parvenir à doubler le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique préconisé par la cible.

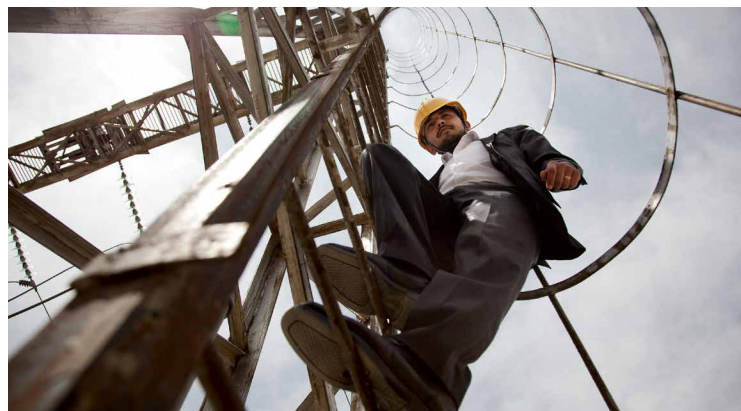
Les secteurs de l'industrie et du transport de passagers ont contribué à la diminution de l'intensité énergétique mondiale grâce à une plus grande efficacité, avec des réductions annuelles de 2,2 % et 2,8 %, respectivement, entre 2012 et 2014. Dans les transports, des normes de rendement énergétique largement diffusées ont accéléré les réductions de l'intensité énergétique, en particulier pour le transport de passagers. En revanche, le secteur résidentiel consomme plus d'énergie au fil du temps.

Taux de croissance annuel cumulé de l'intensité énergétique finale dans les secteurs d'utilisation finale, 2012-2014 (pourcentage)

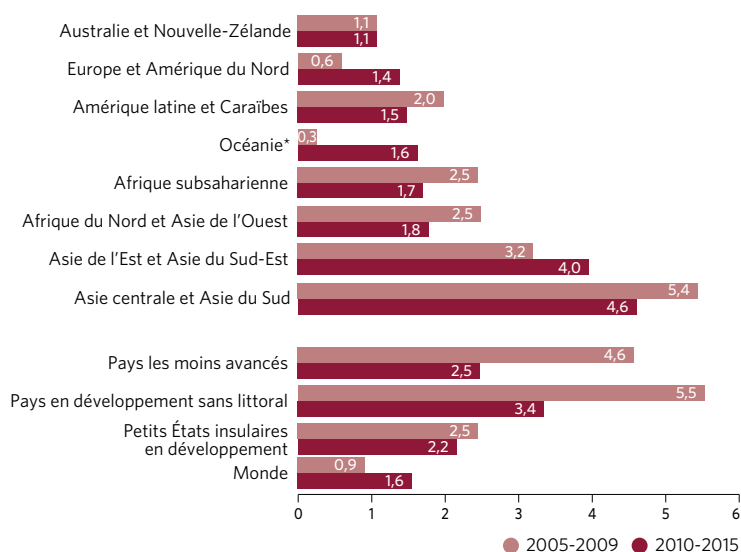


Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Une croissance économique soutenue et partagée constitue un moteur du développement en fournissant des ressources plus nombreuses pour l'éducation, la santé, la consommation personnelle et les réseaux de transport, de distribution d'eau et d'énergie. La croissance économique peut également entraîner de nouvelles et meilleures possibilités d'emploi. Cependant, maintenir une croissance économique réelle élevée n'est pas aisé, et un petit nombre seulement des pays les moins avancés (PMA) ont pu se rapprocher de manière constante de la cible de 7 % de croissance annuelle moyenne du PIB réel. De plus, la croissance économique n'est pas nécessairement durable quand des pays épuisent leurs ressources naturelles dans un souci de croissance économique, abandonnant ainsi aux générations futures le problème des dégradations et dommages causés à l'environnement.



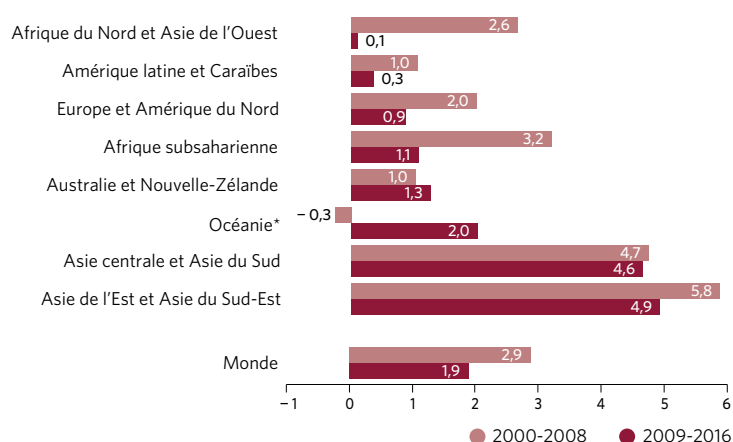
Taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant, 2005-2009 et 2010-2015 (pourcentage)



Une croissance économique réelle, soutenue et forte reste hors de portée des pays les moins avancés

Au niveau mondial, le PIB réel par habitant a augmenté en moyenne de 1,6 % en 2010-2015. Cela représente quasiment le double du taux de 0,9 % en 2005-2009 et était à peine inférieur au taux de 1,8 % atteint en 2000-2004. Le PIB réel par habitant en Asie centrale et Asie du Sud et en Asie de l'Est et Asie du Sud-Est a rapidement augmenté de 2010 à 2015 (4,6 % et 4 %, respectivement). En revanche, en 2010-2015, la croissance du PIB réel par habitant s'est ralentie dans les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, pour atteindre une moyenne de 2,5 %, 3,4 % et 2,2 %, respectivement. Dans l'ensemble, la croissance du PIB réel dans les PMA a atteint une moyenne de 4,9 % en 2010-2015, contre 7,1 % en 2005-2009. Des progrès plus rapides seront nécessaires si les PMA veulent atteindre la cible d'au moins 7 % de croissance annuelle du PIB réel.

Taux de croissance annuel moyen du PIB réel par travailleur, 2000-2008 et 2009-2016 (pourcentage)



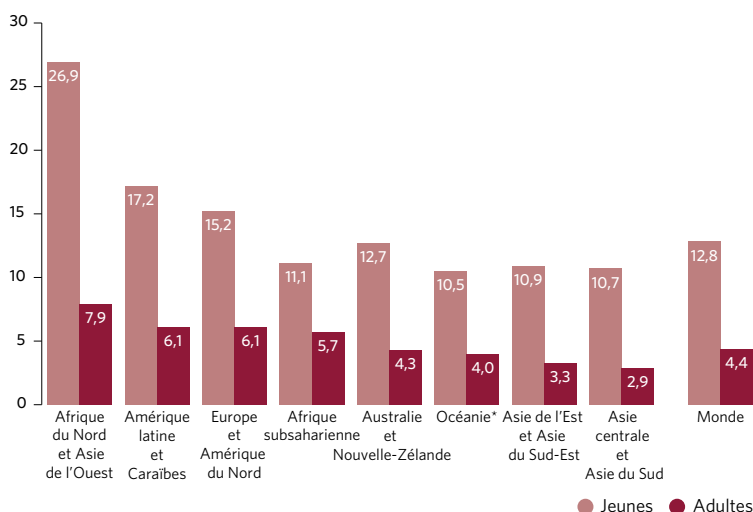
Dans la quasi-totalité des régions, la croissance de la productivité du travail reste en dessous de son niveau d'avant la crise financière

La croissance de la productivité du travail, qui correspond au PIB par travailleur, s'est nettement ralentie après la crise financière de 2008-2009, atteignant un taux annuel moyen de 1,9 % entre 2009 et 2016, contre 2,9 % entre 2000 et 2008. Presque toutes les régions du monde, exception faite de l'Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, ont fait face à un ralentissement important, en particulier l'Afrique du Nord et Asie de l'Ouest, l'Afrique subsaharienne et l'Europe et Amérique du Nord. La croissance de la productivité du travail entraîne des augmentations durables du niveau de vie et des salaires réels. Par conséquent, le ralentissement indique une évolution défavorable pour l'économie mondiale et pour de nombreux marchés du travail à travers le monde.

Le chômage des jeunes est un problème mondial

Le taux de chômage mondial était de 5,7 % en 2016, en légère amélioration par rapport à 2010 (6,1 %). Les femmes ont plus de risque que les hommes d'être au chômage dans tous les groupes d'âge. En 2016, les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) étaient presque trois fois plus susceptibles d'être au chômage que les adultes, avec des taux de chômage de 12,8 % et 4,4 %, respectivement. Cette année-là, plus du quart des jeunes en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest et plus de 15 % des jeunes en Amérique latine et Caraïbes et en Europe et Amérique du Nord étaient au chômage. De plus, dans près des trois quarts de pays disposant de données, plus d'un jeune sur 10 n'était ni scolarisé ni employé. Les jeunes femmes sont plus susceptibles que les jeunes hommes de se retrouver dans cette catégorie dans près de 70 % des pays disposant de données.

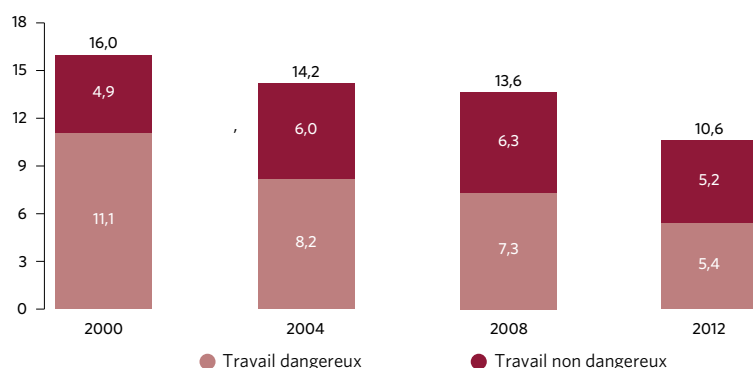
Taux de chômage, jeunes et adultes, 2016 (pourcentage)



Bien que la situation s'améliore, un enfant sur dix travaille encore

Au niveau mondial, le nombre d'enfants (âgés de 5 à 17 ans) qui travaillent a décliné de 246 millions en 2000 à 168 millions en 2012. Cependant, le travail des enfants reste un problème grave. Près d'un enfant sur dix dans le monde travaillait en 2012; plus de la moitié d'entre eux (85 millions) étaient employés à des travaux dangereux. Près de 59 % de ces enfants travaillaient dans le secteur agricole. De 2000 à 2012, le nombre de filles qui travaillaient a diminué de 40 %, contre une diminution de 25 % pour les garçons. L'Afrique subsaharienne avait l'un des taux les plus élevés de travail des enfants, et cela concernait plus d'un enfant sur cinq (21,4 %, soit 59 millions).

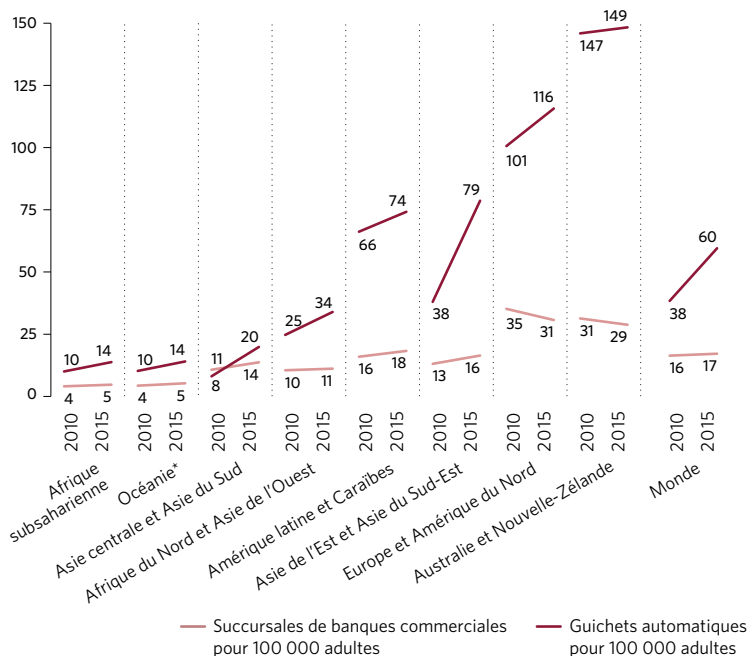
Proportion d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillaient, par activités de travail dangereuses et non dangereuses, 2000-2012 (pourcentage)



Le développement rapide des guichets automatiques bancaires fournit un accès aux services financiers dans de nombreuses régions mal desservies

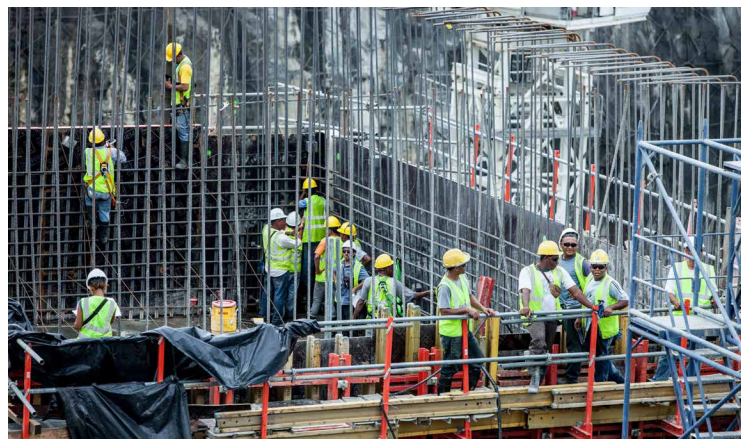
L'accès aux services financiers permet aux individus et aux entreprises de gérer les variations de revenu, de traiter les flux de trésorerie, d'accumuler des actifs et de réaliser des investissements productifs. Au niveau mondial, l'accès aux guichets automatiques bancaires a augmenté de 55 % entre 2010 et 2015. Les succursales des banques commerciales ont augmenté de 5 % sur la même période, ce faible accroissement s'expliquant par un plus grand accès électronique aux services financiers. Il y avait 60 guichets automatiques bancaires et 17 succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes en 2015. Par rapport à d'autres régions, la disponibilité et l'accroissement des deux types d'accès sont relativement faibles en Afrique subsaharienne et en Océanie, à l'exception de l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Entre 2011 et 2014, 700 millions d'adultes sont devenus titulaires de nouveaux comptes, et la part des adultes détenant un compte auprès d'une institution financière a augmenté de 51 % à 61 %. En Australie et Nouvelle-Zélande, ainsi qu'en Europe et Amérique du Nord, l'accès aux guichets automatiques bancaires est devenu quasi universel, alors que le nombre de succursales de banques commerciales a diminué.

Nombre de guichets automatiques bancaires et de succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes, 2010 et 2015

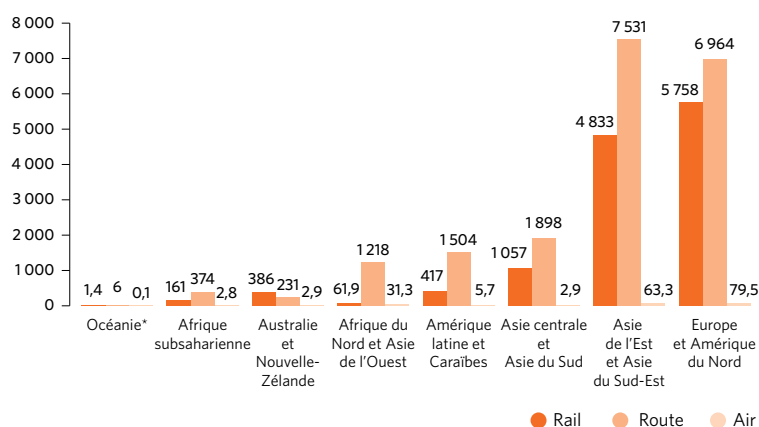


Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Investir dans les infrastructures, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et soutenir le développement, la recherche et l'innovation technologiques constituent les trois principaux moteurs de la croissance économique et du développement durable. Ces démarches peuvent aider les pays à réduire la pauvreté en créant des emplois, en stimulant la croissance, et en encourageant la construction et l'amélioration d'installations qui sont essentielles pour le fonctionnement des entreprises et de la société. Au cours des dernières années, des améliorations régulières ont eu lieu dans chacun de ces trois domaines du développement durable. Cependant, de nouveaux investissements seront nécessaires dans les pays les moins avancés (PMA) pour construire des infrastructures et doubler la part de l'industrie dans le PIB de ces pays d'ici à 2030.



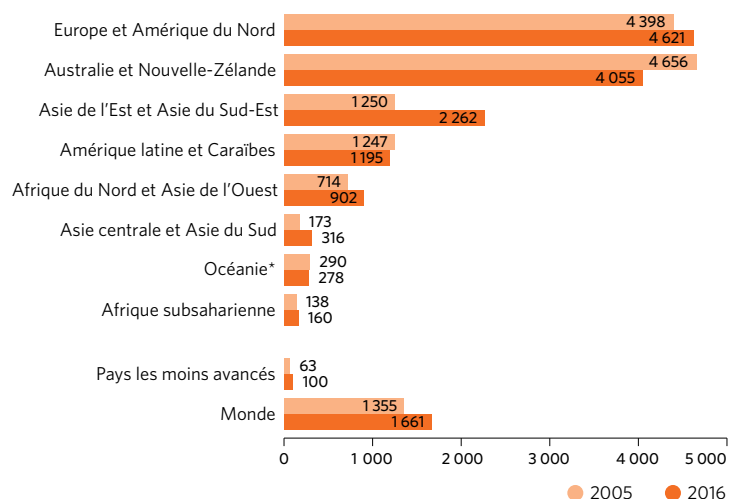
Transport de fret par rail, route et air, 2015 (en milliards de tonnes-kilomètres)



Les services de transport assurent un lien essentiel vers les marchés mondiaux, mais sont encore déficients dans certaines régions

Des services de transport efficaces sont le moteur du développement économique. En 2015, l'incidence économique mondiale, directe et indirecte, du transport aérien a été estimée à 2,7 billions de dollars, soit 3,5 % du PIB mondial. Le transport routier continue d'être la forme prédominante du transport de fret dans le monde, représentant 61 % du total. L'Europe et Amérique du Nord et l'Asie de l'Est et Asie du Sud-Est représentent la majorité du transport de marchandises (tous modes confondus); l'Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et l'Afrique subsaharienne constituent seulement une faible fraction du total mondial. Le transport de passagers suit un schéma similaire. La part de transport aérien et le volume de fret des PMA, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement est beaucoup moins importante, chaque groupe de pays représentant seulement 1 % à 2,7 % du total mondial.

Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière par habitant, 2005 et 2016 (en dollars constants des É.-U. de 2010)



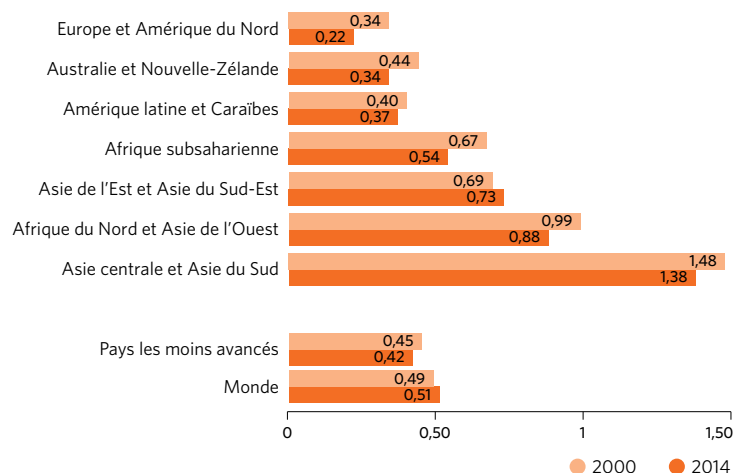
En dépit des progrès accomplis, la croissance de l'industrie manufacturière des pays les moins avancés accuse un retard

L'industrie manufacturière est le principal moteur de la croissance économique, qui satisfait une demande croissante de biens dans le monde. Au niveau mondial, la production manufacturière a augmenté dans la plupart des régions du monde, et la valeur ajoutée manufacturière (VAM) par habitant a crû de 22,6 % en termes réels entre 2005 et 2016. Alors que la VAM par habitant a augmenté au niveau mondial, le développement de l'industrialisation a été pénalisé par d'intenses concentrations de la production dans certains pays et régions. Il en est résulté des inégalités prononcées, avec une productivité industrielle très variable entre les pays les plus riches et les plus pauvres. En 2016, la VAM par habitant était de 100 dollars par an dans les PMA (bien qu'elle ait augmenté de 59 % en termes réels depuis 2005), contre 4 621 dollars en Europe et Amérique du Nord. À mesure que la production manufacturière délaisse les régions à revenu élevé afin de réduire les coûts de production, les pays qui ont actuellement des niveaux faibles de VAM par habitant vont en bénéficier.

Une diminution générale de l'intensité des émissions produites par l'industrie manufacturière est observée dans toutes les régions

L'industrie manufacturière améliore constamment son niveau d'émissions, à mesure que les pays se tournent vers des industries moins énergivores, des combustibles et des technologies plus propres et des politiques plus rigoureuses en matière d'efficacité énergétique. Les niveaux des émissions ont été également réduits grâce à des changements structurels et à la diversification de la production dans l'industrie manufacturière. Entre 2000 et 2014, presque toutes les régions ont affiché une réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) par unité de valeur ajoutée manufacturière. L'Europe et l'Amérique du Nord ont réduit leurs émissions de 36 % sur cette période, et les 10 grands pays manufacturiers ont affiché des diminutions. Cependant, ces tendances prometteuses ne sont pas reflétées au niveau des émissions mondiales, car une part importante de la VAM mondiale s'est déplacée vers des pays ayant de plus hauts niveaux d'émissions.

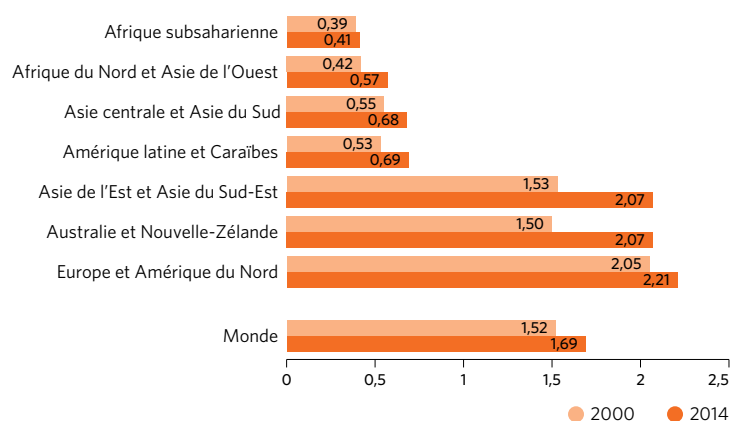
Émissions de CO₂ de l'industrie manufacturière par unité de valeur ajoutée, 2000 et 2014 (kilogrammes en dollars constants des É.-U. de 2010)



La forte croissance des investissements mondiaux en recherche-développement continue, bien que de larges disparités persistent entre les régions

En 2014, les investissements mondiaux en recherche-développement (R-D) se sont élevés à 1,8 billion de dollars (parité de pouvoir d'achat), contre 733 milliards de dollars en 2000. Cela représentait un taux annuel moyen de croissance de 4,5 %. En termes relatifs, 1,7 % du PIB mondial a été consacré à la R-D. Ce nombre masque de grandes différences entre les régions : en Europe et Amérique du Nord, la moyenne s'est élevée à 2,2 % du PIB, alors qu'en Afrique subsaharienne elle a été de 0,4 % seulement. Une importante part des dépenses en R-D est consacrée aux salaires et aux traitements des chercheurs, techniciens et personnel d'appui, ce qui explique pourquoi les nombres relatifs aux chercheurs suivent un schéma similaire. Dans le monde, en 2014, il y avait environ 1 098 chercheurs par million d'habitants, avec une valeur minimale de 63 dans les PMA et une valeur maximale de 3 500 en Europe et Amérique du Nord.

Dépenses en recherche-développement en proportion du PIB, 2000 et 2014 (pourcentage)

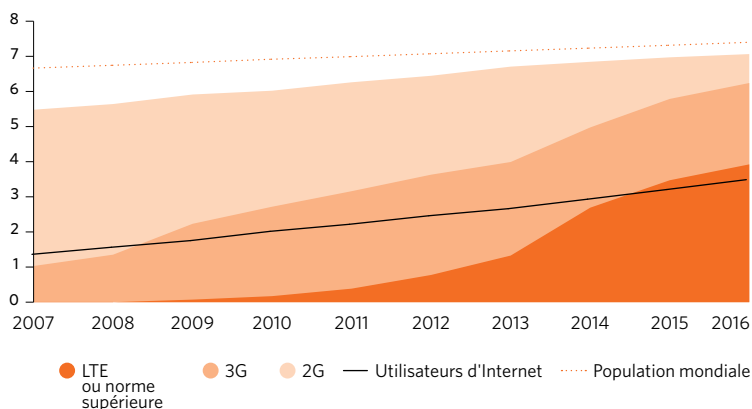


Note : La couverture des données est insuffisante pour l'Océanie* et ne permet pas de calculer une moyenne régionale.

La couverture par un signal cellulaire mobile est devenue quasiment universelle

Les services cellulaires mobiles se sont propagés bien plus rapidement que prévu, permettant aux personnes vivant dans des zones précédemment non connectées de rejoindre la société mondiale de l'information. Fin 2016, la téléphonie mobile de seconde génération (2G) était quasiment universelle, avec une couverture de 95 % de la population mondiale. La couverture mobile de troisième génération (3G), qui fournit un accès à plus haut débit à Internet et aux services des technologies de l'information et des communications ainsi qu'aux applications, était de 84 % au niveau mondial. Dans les PMA, près de 85 % des personnes vivaient dans des zones couvertes par un signal cellulaire mobile et 52 % vivaient dans des zones couvertes par un signal 3G.

Nombre de personnes ayant accès à un réseau mobile, par technologie, 2007-2016 (en milliards)



Note : Le LTE (évolution à long terme) est une norme pour les communications sans fil à haut débit qui permet de meilleurs débits que les technologies 3G mais ne satisfait pas aux critères techniques d'un service sans fil 4G.

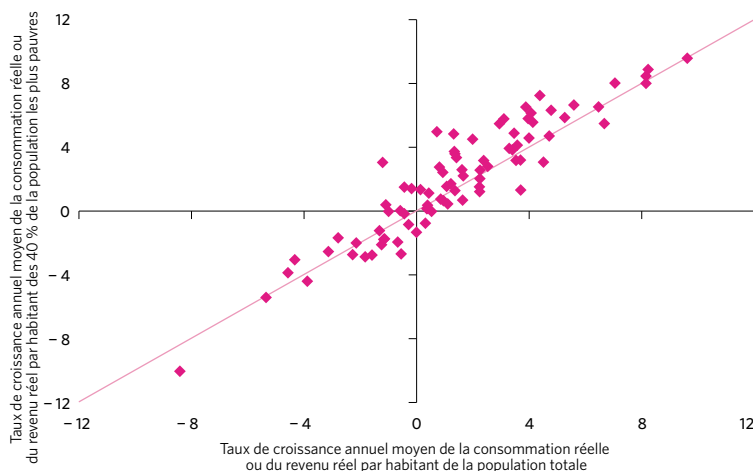


Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Les progrès accomplis pour réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ont été mitigés. Les inégalités de revenus ont diminué dans bon nombre de pays ayant eu une croissance économique régulière, alors qu'elles ont augmenté dans les pays à croissance négative. Entre-temps, il faut s'employer à donner aux pays en développement davantage de possibilités de faire entendre leur voix dans la prise de décisions économiques et financières au niveau international. Alors que les envois de fonds sont une aide essentielle pour les familles et les communautés dans les pays d'origine des travailleurs migrants internationaux, leurs avantages sont réduits à cause du coût élevé des transferts.



Taux de croissance annuel moyen de la consommation réelle ou du revenu réel par habitant des 40 % de la population les plus pauvres et de la population totale, 2011-2015 (dernières données disponibles) [pourcentage]

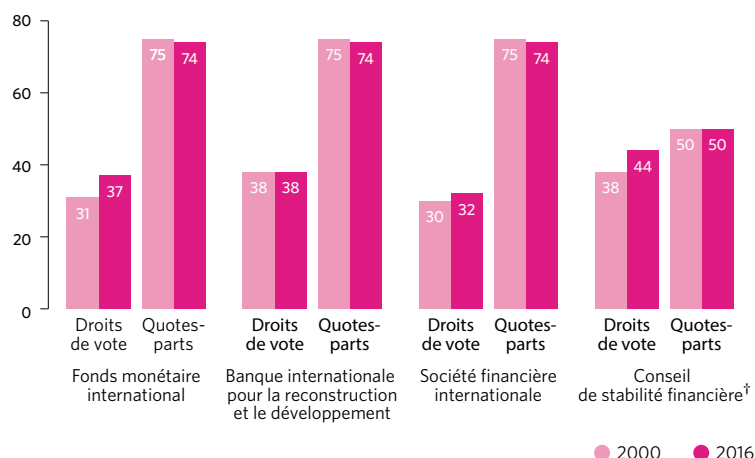


Note : La ligne représentée sur le graphique est une ligne de référence qui permet de voir si la croissance des 40 % de la population les plus pauvres d'un pays était supérieure ou inférieure à celle de la population totale. Il ne s'agit pas d'une ligne de tendance.

Une croissance économique régulière a permis de réduire les inégalités de revenus dans de nombreux pays

Entre 2011 et 2015, le revenu et/ou la consommation des 40 % de la population les plus pauvres a augmenté plus rapidement que la moyenne nationale dans 49 des 83 pays disposant de données (représentant trois quarts de la population mondiale). Dans la plupart des pays dont le revenu et/ou la consommation par habitant a crû durant cette période, la croissance a été plus rapide pour les 40 % de la population les plus pauvres. En revanche, dans la majorité des pays dont le revenu et/ou la consommation par habitant a diminué, la situation des 40 % de la population les plus pauvres est pire que celle de la population totale. Cela suggère que les habitants des 40 % de la population les plus pauvres sont particulièrement vulnérables aux changements économiques, et qu'une croissance soutenue du revenu est globalement nécessaire pour réduire les inégalités et assurer une prospérité partagée.

Proportion de droits de vote et de quotas-parts des pays en développement pour une sélection d'organisations internationales, 2000 et 2016 (pourcentage)



[†] Les données pour le Conseil de stabilité financière sont pour 2010 et 2016. Pour les besoins de cette analyse seulement, les pays en développement sont définis comme étant les pays des régions en développement selon la classification Standard Country or Area Codes for Statistical Use (M49).

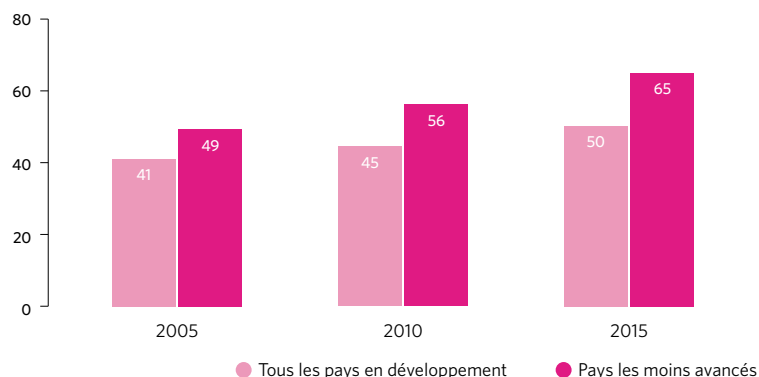
Les droits de vote des pays en développement ont augmenté dans certaines organisations internationales, mais sont encore nettement inférieurs à leurs quotas-parts

Beaucoup d'organisations et d'organismes internationaux, dont l'Assemblée générale des Nations Unies et l'Organisation mondiale du commerce, fonctionnent selon la règle « un membre = un vote ». D'autres ont mis en place des mécanismes de prise de décisions plus complexes. Ainsi, à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et à la Société financière internationale (toutes deux du groupe de la Banque mondiale), les droits de vote des pays en développement restent bien en dessous des niveaux de leurs quotas-parts et n'ont pas beaucoup augmenté ces 16 dernières années. D'autres organisations, comme le Fonds monétaire international, avec sa récente réforme des quotas-parts, et le Conseil de stabilité financière ont augmenté les droits de vote des pays en développement durant cette période. Cependant, davantage de travail doit être effectué pour faire en sorte que les voix et la participation des pays en développement dans la prise de décisions économiques internationales, la mise en place de normes et la gouvernance économique mondiale soient élargies et renforcées.

La communauté commerciale internationale continue d'accorder des conditions d'accès plus favorables aux pays à faible revenu

Le traitement en franchise de droits et des conditions d'accès favorables pour les exportations des pays les moins avancés et des pays en développement ont été élargis. De 2005 à 2015, la proportion de lignes tarifaires bénéficiant de franchise de droits pour les produits provenant des pays en développement a augmenté de 41 % à 50 %; pour les produits provenant des pays les moins avancés, la proportion a augmenté de 49 % à 65 %. Ces augmentations indiquent que la communauté internationale continue ses efforts pour accorder un traitement préférentiel aux pays ayant des niveaux de revenu faibles.

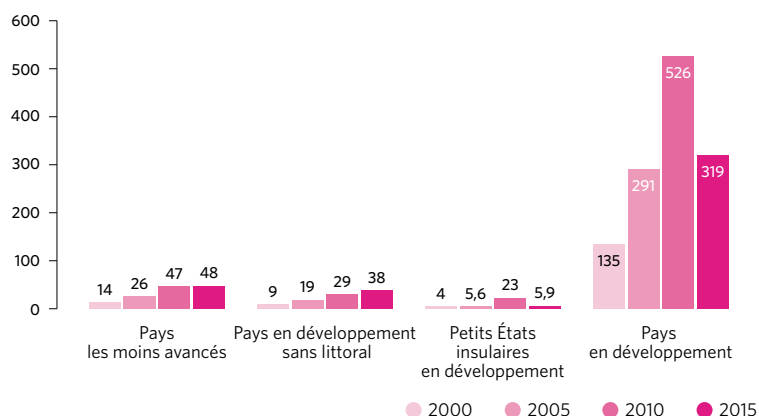
Proportion de lignes tarifaires appliquées aux exportations des PMA et des pays en développement bénéficiant d'une franchise de droits, 2005, 2010 et 2015 (pourcentage)



Le total des ressources en faveur des pays en développement varie grandement d'une année à l'autre

Le total des ressources octroyées pour le développement inclut l'aide publique au développement, d'autres apports de capitaux publics et privés et des dons nets faits par des organisations non gouvernementales. En 2015, au niveau mondial, le total des ressources pour le développement des pays en développement s'élevait à un peu plus de 319 milliards de dollars courants des É.-U. La réduction en 2015 a été largement due à une forte diminution des apports privés de ressources. En 2015, les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral ont reçu plus de 10 % du total des ressources pour le développement, suite aux augmentations régulières de ces quinze dernières années. La région qui a reçu la plus grande part du total des ressources a été l'Amérique latine et Caraïbes (un peu plus de 100 milliards de dollars), alors que les apports à l'Asie de l'Est et Asie du Sud-Est ont diminué de près de 80 milliards de dollars en 2010, à environ 50 milliards de dollars en 2015.

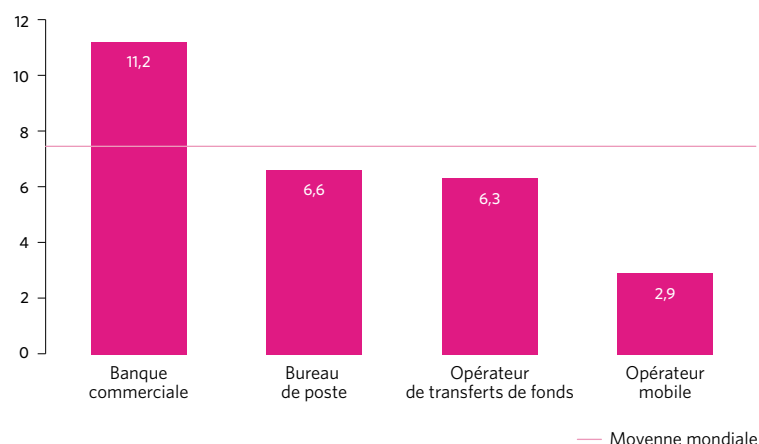
Total des ressources (versements nets) octroyées pour le développement, 2000, 2005, 2010 et 2015 (milliards de dollars courants des É.-U.)



Alors que la technologie tire les coûts vers le bas, l'envoi de fonds est encore relativement cher

Bien que les avantages des envois de fonds par les travailleurs migrants internationaux soient substantiels, ils sont quelque peu atténués par le coût généralement élevé des envois. En moyenne, les bureaux de poste et les opérateurs de transferts de fonds font payer plus de 6 % du montant envoyé; les banques commerciales font payer 11 %; et le coût mondial moyen d'un envoi de fonds est juste au-dessus de 7 % d'après le site Web « Remittance Prices Worldwide » de la Banque mondiale. Alors que le coût d'envoi de fonds a graduellement diminué depuis 2008, ces trois prestataires de services ci-dessus font payer bien plus que la cible de 3 %. Des technologies nouvelles et améliorées, comme les cartes prépayées et les opérateurs de téléphone mobile, font payer des frais moins élevés pour envoyer de l'argent au pays d'origine (entre 2 % et 4 %), mais ne sont pas encore largement disponibles ou utilisées. Ces nouvelles technologies peuvent permettre de réduire le coût des transferts de fonds vers certains des pays les plus pauvres, où les coûts tendent à être élevés. Cela est particulièrement vrai en Afrique subsaharienne, où les coûts moyens absorbent près de 10 % du montant envoyé.

Coût total moyen pour l'envoi de fonds en utilisant un opérateur de transferts de fonds, premier trimestre de 2017 (en pourcentage de la somme envoyée)

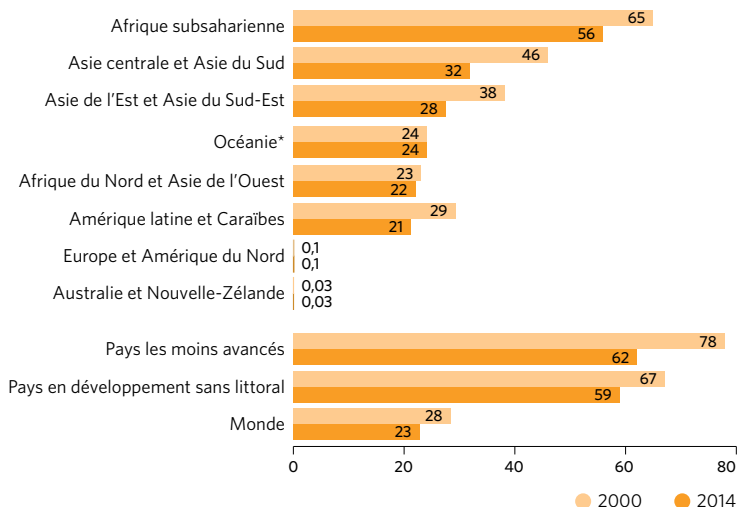


Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

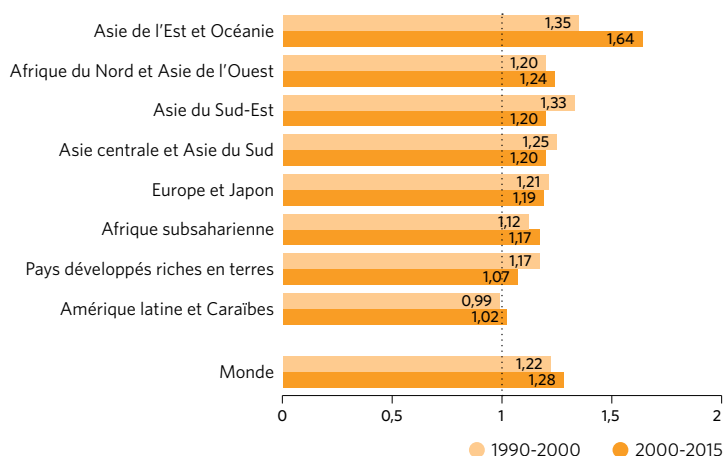
Le rythme de la croissance urbaine a été sans précédent. À la fin du XX^e siècle, pour la première fois dans l'histoire, le nombre de citoyens a dépassé celui des ruraux, et, en 2015, près de 4 milliards de personnes, soit 54 % de la population mondiale, vivaient dans des villes. Ce nombre devrait atteindre 5 milliards d'ici à 2030. Une urbanisation rapide pose d'énormes problèmes, dont un nombre croissant de personnes vivant dans des taudis, une aggravation de la pollution de l'air, des infrastructures et des services de base inadéquats, une expansion urbaine non planifiée, rendant ainsi les villes plus vulnérables aux catastrophes. Cependant, avec une planification et une gestion urbaines rigoureuses, les espaces urbains du monde peuvent devenir ouverts à tous, sûrs, résilients et durables, et être des pôles dynamiques pour l'innovation et l'esprit d'entreprise.



Proportion de la population urbaine vivant dans des taudis, 2000 et 2014 (pourcentage)



Ratio moyen entre le taux d'utilisation des terres et le taux de croissance démographique, 1990-2000 et 2000-2015



Note : Ce graphique contient une combinaison des groupements régionaux des objectifs du développement et ceux d'ONU-Habitat. « Europe et Japon » inclut des pays européens et le Japon. « Pays développés riches en terres » inclut l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis d'Amérique; et « Asie de l'Est et Océanie » exclut le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

La proportion des citoyens vivant dans des taudis a diminué de 20 % depuis 2000, mais leur nombre continue d'augmenter

Les personnes vivant dans des taudis, des établissements informels ou des habitations inadéquates sont désavantagées à trois niveaux : elles ont tendance à être exclues, spatialement, socialement et économiquement, des ressources dont les autres citoyens profitent. Au fil des ans, les initiatives et les programmes politiques des administrations nationales et municipales, des partenaires internationaux du développement, d'organisations non gouvernementales et d'organismes communautaires ont aidé à améliorer les conditions de vie dans les taudis. La proportion de la population urbaine vivant dans des taudis dans le monde a baissé de 28 % en 2000, à 23 % en 2014.

En dépit de ces avancées, le nombre absolu d'habitants de taudis a continué de croître en raison d'une urbanisation accélérée, de la croissance démographique et de l'absence de politiques foncières et de logement adéquates. En 2014, environ 880 millions de citoyens vivaient dans des taudis, contre 792 millions en 2000. Les enfants et les jeunes sont les plus durement affectés par ces conditions de vie insalubres et le manque de services de base, qui compromettent leur santé et leur éducation, et peuvent avoir des conséquences à long terme sur leur développement cognitif et social. C'est en Afrique subsaharienne que les taudis sont les plus répandus, et plus de la moitié (56 %) des citoyens y vivent.

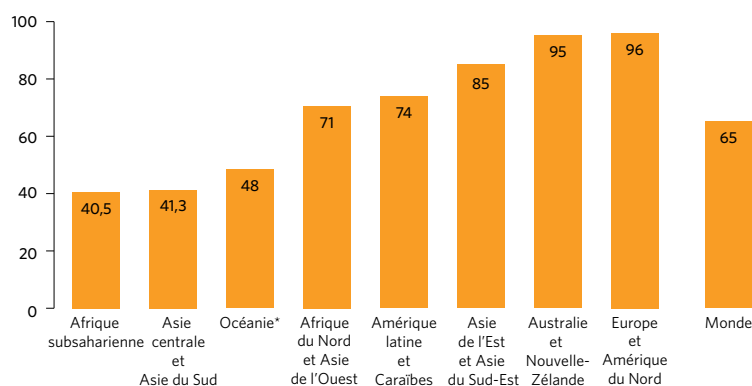
L'expansion de l'espace urbain progresse plus vite que la croissance de la population urbaine

À mesure qu'un grand nombre de personnes s'installent dans des zones urbaines, les limites des villes, en général, sont repoussées afin d'accueillir ces nouveaux habitants. Comprendre la relation entre les déplacements de populations et l'espace urbain peut aider les responsables politiques et les planificateurs à s'assurer que les villes restent économiquement productives et environnementalement durables. Entre 2000 et 2015, dans toutes les régions du monde, l'expansion des territoires urbains a dépassé la croissance de la population urbaine, c'est-à-dire que le ratio moyen entre le taux d'utilisation des terres et le taux de croissance démographique était supérieur à un. Ce ratio a augmenté de 1,22 entre 1990 et 2000 à 1,28 entre 2000 et 2015. Cela signifie que les villes deviennent moins denses à mesure qu'elles se développent, avec une expansion urbaine non planifiée qui affecte la durabilité du développement urbain.

Dans le monde, seulement 65 % des citoyens ont un service municipal de collecte des déchets

La gestion adéquate des déchets solides, par l'entremise de la réduction, la réutilisation, le recyclage et le compostage des déchets, l'incinération ou leur élimination dans des décharges, est fondamentale pour des villes durables. Lorsque les déchets solides ne sont pas collectés ou sont incorrectement gérés, ils peuvent finir par bloquer les canalisations ou proliférer dans les décharges sauvages, entraînant une foule de problèmes sanitaires. À mesure que les villes s'étendent et leurs populations s'accroissent, les déchets urbains augmentent aussi, bien que des estimations quantitatives restent difficiles à établir. D'après des données provenant de villes de 101 pays entre 2009 et 2013, près de 65 % de la population bénéficiaient d'un service municipal de ramassage des ordures. La couverture la plus faible, à environ 40 %, se trouvait en Afrique subsaharienne et en Asie centrale et Asie du Sud. Dans de nombreuses villes de ces régions, les décharges sauvages restent courantes.

Proportion de la population desservie par un service municipal de collecte des déchets, 2009-2013 (pourcentage)

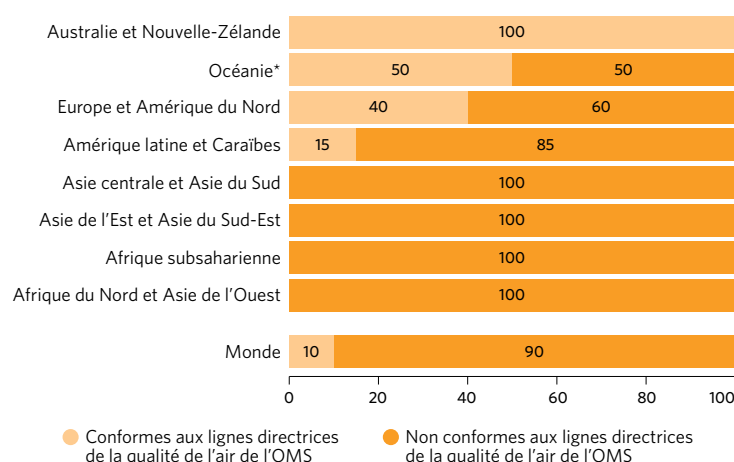


Note : Ce graphique est basé sur les données fournies par des villes de 101 pays.

La pollution de l'air est un risque sanitaire inévitable et majeur dans la plupart des villes du monde

La pollution de l'air menace la santé de la plupart des citoyens dans le monde. En 2014, d'après des données modélisées obtenues depuis des estimations par satellite et des mesures au sol réalisées dans 3 000 villes de 103 pays, 9 personnes sur 10 vivant dans une zone urbaine ne respiraient pas un air pur. L'air pur, dans ce cas, désigne l'air qui est conforme aux valeurs annuelles des lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la qualité de l'air pour les particules de matière ($PM_{2,5}$) de 10 microgrammes par mètre cube. Les différences entre les régions sont notables : en Australie et Nouvelle-Zélande, 100 % des citoyens respiraient un air pur contre 50 % et 40 %, respectivement, des citoyens en Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et en Europe et Amérique du Nord. En 2014, en revanche, aucune des zones urbaines des pays d'Afrique subsaharienne ou d'Asie n'était conforme aux valeurs guides de l'OMS pour la qualité de l'air.

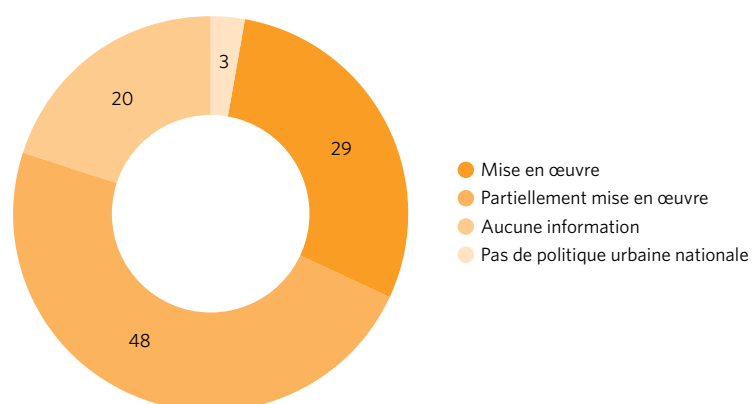
Proportion des citoyens vivant dans des zones satisfaisant les valeurs annuelles des lignes directrices de l'OMS relatives à la qualité de l'air pour les particules d'un diamètre inférieur à 2,5 micromètres ($PM_{2,5}$), 2014 (pourcentage)



Plus de 75 % des pays mettent en œuvre une planification urbaine coordonnée

Les politiques urbaines nationales assurent la structure et l'organisation nécessaires au processus souvent peu rigoureux de l'urbanisation. À ce titre, ces politiques ont été identifiées comme étant des éléments essentiels pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Une politique urbaine nationale ou un plan de développement régional, en coopération avec les régions et les localités, peut garantir des efforts coordonnés à tous les niveaux de l'administration et favoriser une urbanisation durable. En même temps, ces politiques et plans encouragent un rapprochement entre zones urbaines, périurbaines et rurales en associant les politiques sectorielles qui affectent les administrations nationales, régionale et locale. En mai 2017, 149 pays (soit 77 % des pays) ont intégralement ou partiellement mis en œuvre des politiques urbaines nationales, dont la plupart sont alignées avec les domaines prioritaires identifiés dans les objectifs de développement durable.

Proportion de pays qui mettent en œuvre des politiques urbaines nationales, par étapes de mise en œuvre, 2017 (pourcentage)



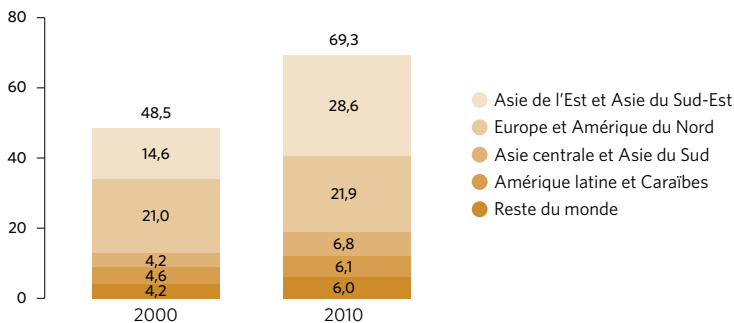
Note : Ce graphique est basé sur les données fournies par 193 pays.

Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

Les modes de consommation et de production déterminent la gestion de l'utilisation des ressources et les impacts sociaux et environnementaux associés, affectant par conséquent la viabilité. La production durable utilise moins de ressources pour une valeur donnée de la production économique, et la consommation durable réduit la nécessité de surexploiter les ressources. Cependant, durant la première décennie de ce siècle, l'empreinte matérielle, qui mesure la quantité de matières premières extraites pour satisfaire la demande de consommation finale, a augmenté mondialement, ainsi que la quantité de matières utilisées dans les processus de production. Pour réaliser l'objectif 12, il est nécessaire d'avoir des cadres nationaux solides en faveur d'une consommation et d'une production durables, qui soient intégrés dans les plans nationaux et sectoriels, en même temps que des pratiques commerciales et des comportements de consommation durables. Enfin, cela nécessite aussi l'adhésion aux normes internationales relatives aux substances chimiques et aux déchets dangereux.



Empreinte matérielle, 2000 et 2010 (milliards de tonnes)



Note : Le reste du monde inclut des régions dont l'empreinte matérielle est inférieure à 4 milliards de tonnes pour chacune. Ces régions incluent l'Afrique du Nord et Asie de l'Ouest, l'Afrique subsaharienne, l'Australie et Nouvelle-Zélande, et l'Océanie*. Le total peut éventuellement ne pas correspondre à la somme des nombres du graphique, car les chiffres ont été arrondis.

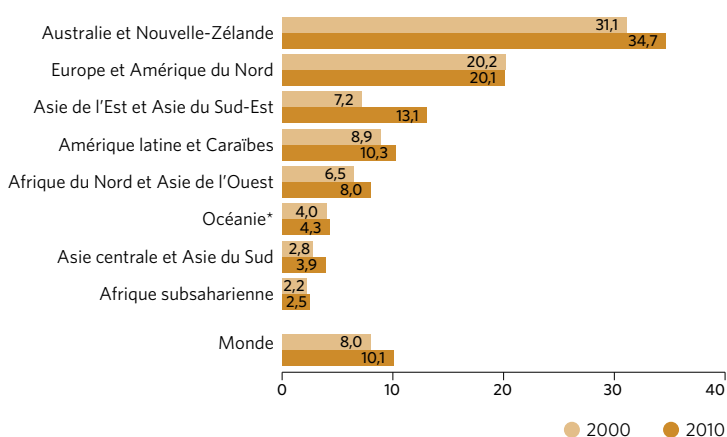
L'empreinte matérielle d'une personne dans les pays développés est considérablement plus élevée que celle d'une personne dans les régions en développement

L'expression « empreinte matérielle » désigne la quantité de matières premières extraites dans le monde, utilisées pour satisfaire la demande nationale de consommation finale dans un pays. Elle met en évidence la quantité de matières premières requises à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement, nationale et internationale, pour satisfaire les besoins de consommation. Au niveau mondial, l'empreinte matérielle a augmenté de 48,5 milliards de tonnes en 2000 à 69,3 milliards de tonnes en 2010. Deux régions ont contribué à la plus grande partie de cette empreinte : l'Asie de l'Est et Asie du Sud-Est (28,6 milliards de tonnes) et l'Europe et Amérique du Nord (21,9 milliards de tonnes).

L'empreinte matérielle mondiale par habitant a augmenté aussi, de 8 tonnes par habitant en 2000 à 10,1 tonnes par habitant en 2010. Elle est en hausse dans quasiment toutes les régions, ce qui signifie que, au niveau mondial, il faut maintenant davantage de matières premières pour satisfaire les besoins de consommation par personne.

En 2010, la région Australie et Nouvelle-Zélande avait l'empreinte matérielle par habitant la plus élevée (34,7 tonnes par habitant), alors que l'Afrique subsaharienne avait la plus faible (2,5 tonnes par habitant). L'empreinte matérielle par habitant des régions développées dépasse de loin celle des régions en développement. En d'autres termes, une grande partie des matières premières extraites dans le monde sert les besoins et les habitudes de consommation finale des populations des régions développées.

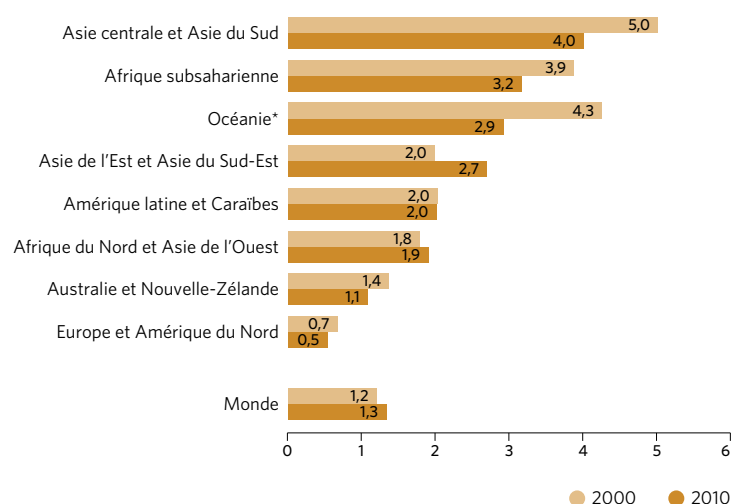
Empreinte matérielle par habitant, 2000 et 2010 (tonnes par habitant)



La plupart des régions ont été en mesure d'utiliser moins de ressources par unité de production

La consommation matérielle nationale désigne la quantité de matières utilisées dans les processus de production dans le cadre d'une économie. La consommation matérielle nationale par unité de PIB est la quantité de ressources requises pour produire une unité de production. De 2000 à 2010, la consommation matérielle par PIB a diminué dans toutes les régions, sauf en Asie de l'Est et Asie du Sud-Est, et en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest. En Asie de l'Est et Asie du Sud-Est, la consommation matérielle nationale par PIB a augmenté de 2,0 à 2,7 kilogrammes durant cette période. Cela est dû principalement au transfert, au niveau mondial, de l'industrie manufacturière vers cette région et à l'industrialisation rapide qui s'est ensuivie. En conséquence, la consommation matérielle nationale par unité de PIB a augmenté mondialement de 1,2 kilogramme à 1,3 kilogramme. La consommation matérielle nationale totale a également augmenté sur cette période, passant de 48,7 milliards de tonnes à 71 milliards de tonnes; l'Asie de l'Est et Asie du Sud-Est représentaient 42 % de toutes les matières consommées en 2010.

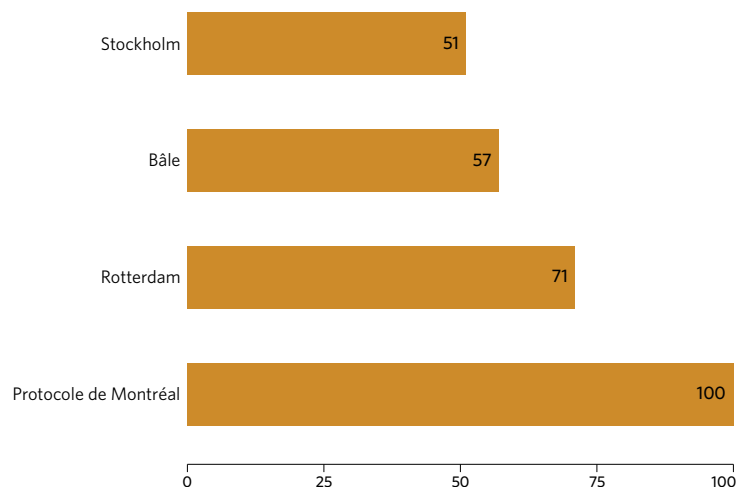
Consommation matérielle nationale par unité de PIB, 2000 et 2010 (kilogrammes par unité de PIB)



De nombreux pays ne respectent toujours pas leurs engagements de communiquer les informations requises par les accords mondiaux importants sur l'environnement relatifs aux substances chimiques et aux déchets dangereux

Les pays continuent de traiter les questions de pollution de l'air, du sol et de l'eau, ainsi que l'exposition à des substances chimiques toxiques, sous les auspices de divers accords multipartites. Ces accords incluent le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international et la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants. En outre, la nouvelle Convention de Minamata sur le mercure entrera en vigueur le 16 août 2017. Presque tous les États Membres des Nations Unies sont parties à au moins une de ces conventions et 157 d'entre eux sont parties aux trois. D'après les obligations actuelles prévues dans les conventions, les pays doivent soumettre régulièrement des rapports comportant des données et des informations relatives aux déchets dangereux, aux polluants organiques persistants et aux substances appauvrissant la couche d'ozone. Cependant, entre 2010 et 2014, seulement 51 % des parties à la Convention de Stockholm, 57 % des parties à la Convention de Bâle et 71 % des parties à la Convention de Rotterdam ont fourni les données et informations demandées. Toutes les parties ont soumis des rapports relatifs au Protocole de Montréal.

Taux de communication mondiale des données pour les Conventions de Stockholm, de Bâle et de Rotterdam et pour le Protocole de Montréal, 2010-2014 (pourcentage)



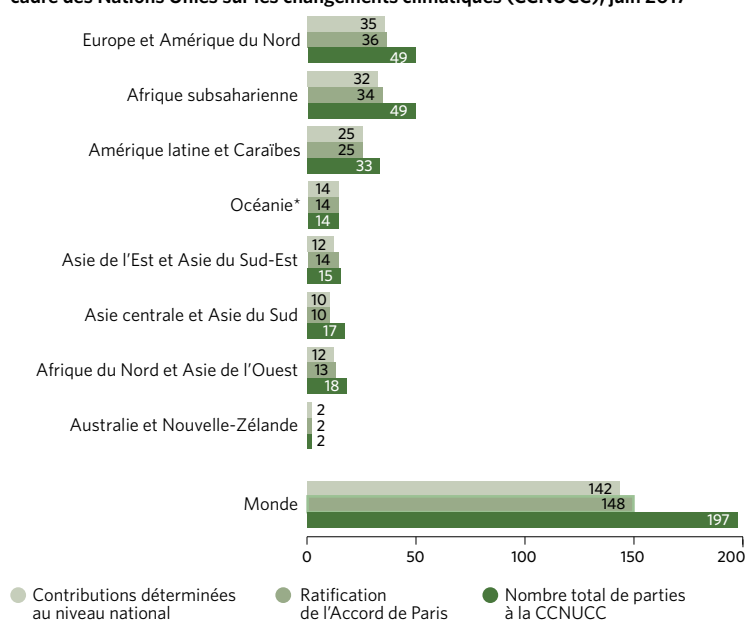
† Le taux de communication des données est défini comme le pourcentage de tous les engagements de transmettre des données et des informations par une partie qui ont été honorés, ainsi que cela est requis pour chaque accord. Pour la Convention de Stockholm, des rapports nationaux doivent être soumis tous les quatre ans. Pour la Convention de Bâle, des rapports nationaux doivent être soumis annuellement. Pour la Convention de Rotterdam, il n'y a pas de rapport national à soumettre. Cependant, les parties sont obligées de soumettre leurs décisions concernant l'importation future de substances chimiques énumérées dans cette convention.

Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Les changements climatiques ont déjà des effets profonds et alarmants partout dans le monde. Au niveau mondial, les températures ont continué d'augmenter en 2016, établissant un nouveau record d'environ 1,1 degré celsius au-dessus des niveaux préindustriels. La superficie de la glace de mer mondiale a diminué et couvrait 4,14 millions de kilomètres carrés en 2016, soit la deuxième étendue la plus faible mesurée. La teneur en CO₂ de l'atmosphère a atteint 400 parties par million. La sécheresse a prédominé sur une grande partie du globe, aggravée par le phénomène El Niño. Outre l'élévation du niveau de la mer et la hausse des températures mondiales, les phénomènes météorologiques extrêmes sont plus courants et les habitats naturels, tels que les récifs coralliens, sont sur le déclin. Ces changements affectent tout le monde, mais nuisent, de manière disproportionnée, aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables. Une action concertée s'impose de toute urgence pour endiguer les changements climatiques et renforcer la résilience aux risques omniprésents et toujours croissants liés au climat.



Nombre de parties ayant ratifié l'Accord de Paris, nombre de parties ayant soumis leur contribution déterminée au niveau national et nombre total de parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), juin 2017



L'engagement des pays à prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques s'intensifie comme l'indique la rapide entrée en vigueur de l'Accord de Paris

L'Accord historique de Paris rassemble les nations pour renforcer les mesures de lutte face aux changements climatiques. Son but est de limiter la hausse des températures de la planète durant ce siècle bien en dessous de 2 degrés celsius par rapport aux niveaux préindustriels et aussi près que possible de 1,5 degré, tout en renforçant la résilience des pays face aux conséquences néfastes des changements climatiques. L'Accord est entré en vigueur le 4 novembre 2016, la priorité ayant été accordée à sa mise en œuvre. Il reflète l'engagement des nations à prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques et pour soutenir le développement durable, en transformant les objectifs de l'Accord de Paris en des stratégies concrètes et en dirigeant les flux financiers mondiaux vers des modèles émettant peu de carbone et résistant aux phénomènes climatiques. Depuis le 7 juin 2017, 148 Parties avaient ratifié l'Accord de Paris. Parallèlement à l'Accord, un effort est en cours pour élaborer et mettre en œuvre des initiatives afin d'améliorer les flux financiers, les technologies et les efforts de renforcement des capacités pour aider les pays en développement et les pays les plus vulnérables.

Les Parties à l'Accord de Paris sont tenues d'établir, de communiquer et d'actualiser les contributions déterminées au niveau national, lesquelles mettent en avant les cibles liées au climat et les politiques et actions prévues pour lutter contre les changements climatiques. Les contributions des pays communiquées jusqu'à présent révèlent des liens entre tous les objectifs de développement durable. Elles définissent des approches pour le développement et des actions visant à réduire les émissions des gaz à effet de serre et à renforcer les capacités d'adaptation aux changements climatiques. Les contributions montrent que les gouvernements intègrent les actions sur le climat dans les stratégies de développement socio-économique, les deux étant indissociables du développement durable. Depuis le 7 juin 2017, 142 Parties (141 pays plus la Commission européenne) ont communiqué leurs premières contributions au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Les pays élaborent et mettent en œuvre des plans nationaux pour s'adapter et améliorer leur résilience face aux changements climatiques

Les plans nationaux d'adaptation sont conçus pour aider les pays en développement à identifier leurs besoins, à moyen et à long terme, d'adaptation aux effets des changements climatiques et à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies et des programmes pour satisfaire ces besoins. C'est un processus continu, progressif et itératif, avec une approche laissée à l'initiative des pays, soucieuse de l'égalité des sexes, participative et totalement transparente. Sa mise en œuvre aide les pays à réduire leur vulnérabilité face aux effets des changements climatiques en renforçant leur capacité d'adaptation et de résilience, et en intégrant l'adaptation aux changements climatiques aux processus et stratégies de planification du développement. À la date du 7 juin 2017, sept pays avaient rempli et soumis une première série de plans nationaux d'adaptation; le processus est en cours dans de nombreux autres pays. Des progrès sont attendus avec l'appui du Fonds vert pour le climat, qui est mandaté pour fournir un soutien plus important aux pays les moins avancés et autres pays en développement, afin d'élaborer et de mettre en place des plans nationaux d'adaptation.

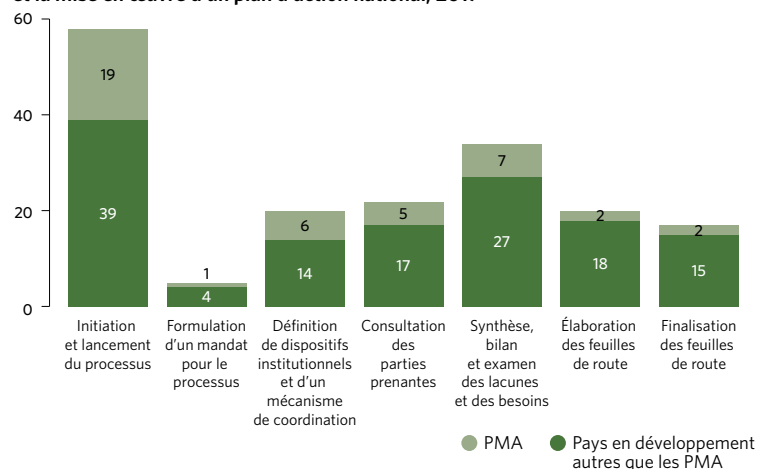
La prévention des risques de catastrophe pourrait réduire le nombre croissant de victimes lors de désastres naturels de moindre envergure

Entre 1990 et 2015, plus de 1,6 million de personnes sont mortes dans des catastrophes naturelles médiatisées dans le monde entier, et la tendance est à la hausse. Puisqu'il y a plus de morts lors de catastrophes à forte intensité, il est difficile de dégager des tendances sur des périodes de temps relativement courtes. Cependant, les données relatives aux catastrophes à petite échelle montrent une tendance statistique significative vers une mortalité croissante suite à des catastrophes naturelles résultant en moins de 100 décès. Une étude similaire prenant en compte la croissance démographique a montré aussi une tendance à la hausse. La mortalité suite à des catastrophes ne reflète pas seulement l'exposition aux risques, mais également une convergence d'autres facteurs de vulnérabilité, tels qu'une planification urbaine déficiente, la dégradation de l'environnement, le manque de préparation aux catastrophes, ainsi que la pauvreté et l'inégalité. En outre, ces facteurs de risque sous-jacents sont responsables d'une grande partie de la morbidité associée aux risques naturels, et tendent à affecter les ménages et les communautés à faible revenu et les petites entreprises de façon disproportionnée. Les données suggèrent qu'il est judicieux de mettre l'accent sur la réduction des risques de catastrophe, afin de sauver des vies.

Les risques de catastrophe sont amplifiés par la pauvreté, l'inégalité, la dégradation de l'environnement et une planification urbaine déficiente

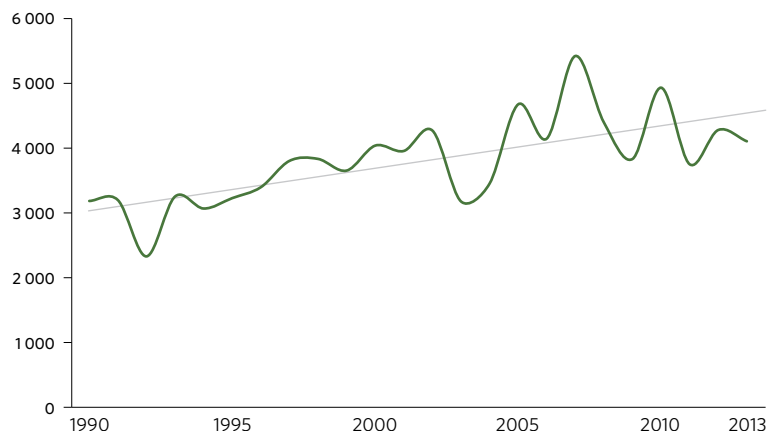
Réduire les risques de catastrophe naturelle exige une approche globale qui évite les nouveaux risques, minimise les risques existants et renforce la résilience économique, sociale, sanitaire et environnementale. Au cours de la dernière décennie, les pays ont réalisé des progrès pour gérer les pires effets des catastrophes, notamment en créant des institutions et des politiques visant à réduire le risque de catastrophe et à renforcer la capacité de prévention des catastrophes, d'intervention et d'alerte rapide. Cela étant dit, les progrès ont été limités pour faire face aux facteurs sous-jacents de risques de catastrophe: la pauvreté, une mauvaise planification urbaine et de l'occupation des sols, une gestion insuffisante de l'environnement et des ressources, et les changements climatiques. Les pays ont ainsi commencé à mettre en œuvre des stratégies nationales et locales de réduction des risques qui abordent aussi ces facteurs sous-jacents. Des 96 pays qui ont soumis des données, tous ont utilisé des études d'impact environnemental en tant que mécanisme pour remédier à ces facteurs. Cependant, seulement 51 pays ont utilisé le mécanisme du paiement pour services liés aux écosystèmes, qui est reconnu pour promouvoir une meilleure gestion de la terre et la promotion des services écologiques.

Nombre de pays en développement ayant pris des mesures spécifiques pour jeter les bases et corriger les lacunes dans la formulation et la mise en œuvre d'un plan d'action national, 2017



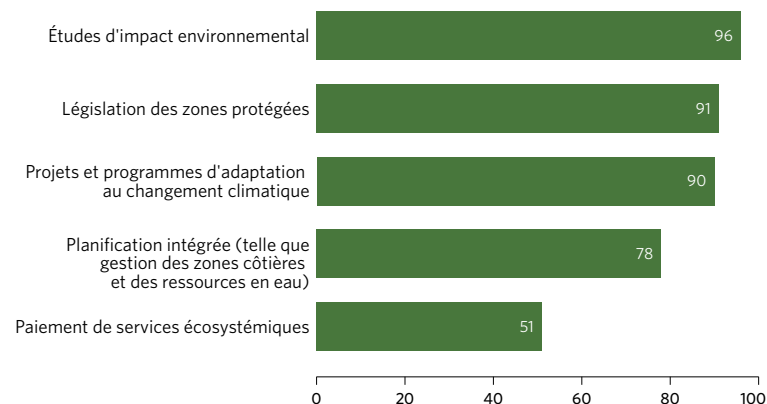
Note : Les 7 mesures indiquées dans le graphique correspondent aux premières mesures figurant dans l'élément A du processus pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'action national. Les éléments incluent ultérieurement sont les éléments préparatoires (élément B); les stratégies de mise en œuvre (élément C); et les établissement de rapports, le suivi et la révision (élément D).

Nombre total de décès dus à des catastrophes naturelles (géologiques et hydrométéorologiques) qui ont causé moins de 100 décès, 1990-2013



Note : Événements géologiques tels que les tremblements de terre, les déplacements de masses géologiques (à l'état sec) et les activités volcaniques. Événements hydrométéorologiques tels que les inondations, les tempêtes, les glissements de terrain, les températures extrêmes, la sécheresse et les feux de forêts.

Nombre de pays ayant des mécanismes de réduction des facteurs de risque sous-jacents de catastrophe, 2014-2015



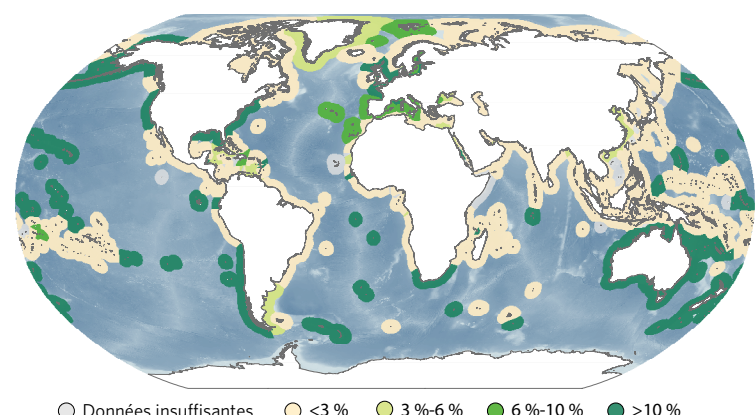
Note : Établi d'après des données recueillies par 96 pays.

Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Les océans recouvrent près des trois quarts de la Terre; c'est le plus vaste écosystème de la planète. Dans toutes les régions, d'importantes populations côtières en dépendent pour leurs moyens de subsistance et leur prospérité. Les océans fournissent aussi des services environnementaux inestimables : ils génèrent la moitié de l'oxygène que nous respirons, contiennent de riches ressources marines et agissent comme un régulateur du climat. Cependant, en dépit de leur importance primordiale, les impacts croissants des changements climatiques, notamment l'acidification des océans, la surpêche et la pollution marine compromettent les progrès accomplis en vue de la protection des océans de la planète. Les petits États insulaires en développement sont les plus menacés. En raison de la nature transfrontière des océans, la gestion des ressources marines nécessite des actions à tous les niveaux (national, régional et mondial) pour atténuer les menaces.

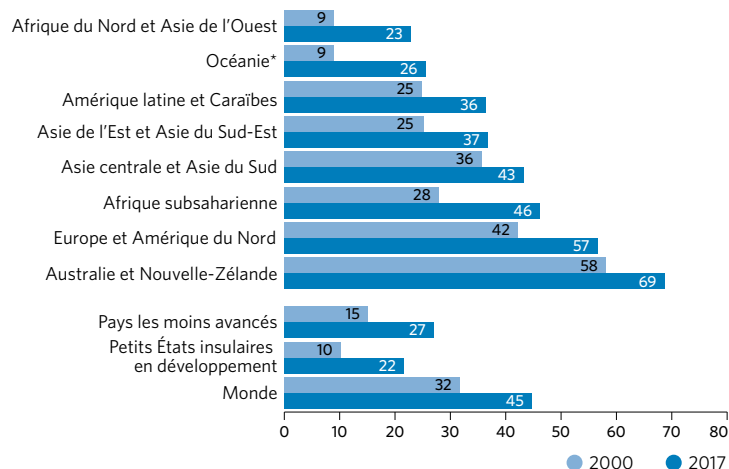


Proportion de zones marines relevant de juridictions nationales (0-200 milles marins) couvertes par des aires protégées, 2017 (pourcentage)



Note : La carte mondiale sert uniquement à des fins d'illustration et n'implique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Proportion moyenne de zones essentielles pour la biodiversité marine couvertes par une aire protégée, 2000 et 2017 (pourcentage)



Note : Les valeurs pour chaque région sont calculées en proportion de chaque zone essentielle pour la biodiversité marine couverte par une aire protégée, pour l'ensemble de toutes les zones dans chaque région.

Dans certains pays, les efforts ont permis des progrès importants pour augmenter les aires marines protégées

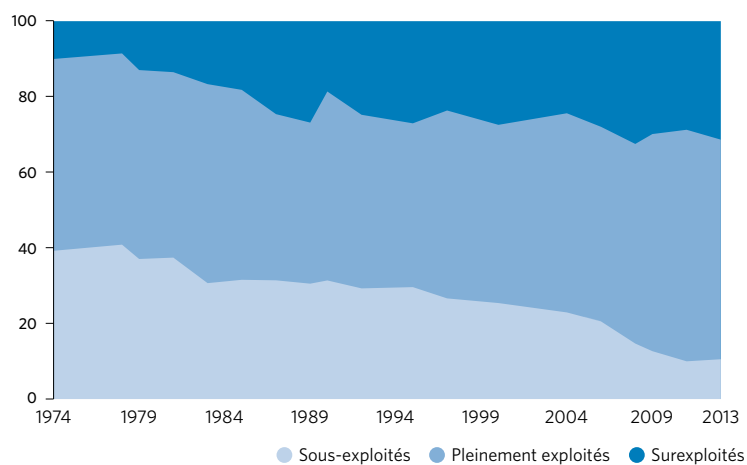
Les aires marines protégées, lorsqu'elles sont gérées efficacement et sont dotées de ressources adéquates, constituent d'importants mécanismes pour préserver la vie marine. En 2017, les aires protégées couvrent 13,2 % de l'environnement marin relevant d'une juridiction nationale (jusqu'à 200 milles marins des côtes), 0,25 % de l'environnement marin ne relevant pas d'une juridiction nationale, et 5,3 % de la superficie totale des océans. Au niveau mondial, les aires marines protégées ont considérablement augmenté depuis 2000, lorsque 1,7 % seulement des zones marines étaient protégées. Cette croissance est attribuable à la création de nouvelles aires, à l'extension d'aires existantes et à l'établissement d'immenses nouvelles aires protégées. Une grande partie de l'augmentation au cours des dernières années a été due à ces nouvelles grandes aires, particulièrement au large des côtes d'Australie, du Chili, de Nouvelle-Zélande, des Palaos et des États-Unis, entre autres.

Afin d'atteindre les résultats souhaités à long terme pour protéger la nature, ces aires protégées doivent sauvegarder des sites importants pour la biodiversité, tels les zones essentielles pour la biodiversité. Dans le monde, la couverture moyenne de zones clefs pour la biodiversité marine par des aires protégées a augmenté de 32 % en 2000 à 45 % en 2017, soit une augmentation de plus de 40 %. La couverture de ces zones est la plus élevée en Australie et Nouvelle-Zélande (69 %) et en Europe et Amérique du Nord (57 %). Elle est la plus faible dans les petits États insulaires en développement (22 %) et en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest (23 %).

La surpêche menace près d'un tiers des stocks de poissons dans le monde

La pêche est une source de nourriture et un moyen de subsistance pour des milliards de personnes à travers le monde. Cependant, elle est aussi extrêmement vulnérable à la dégradation de l'environnement, aux changements climatiques et à la surpêche. Si la pêche n'est pas gérée de manière durable et est surexploitée, les ressources alimentaires diminuent, le fonctionnement des écosystèmes est altéré et la biodiversité est compromise. La proportion de stocks de poissons surexploités dans le monde, c'est-à-dire qui se situent à un niveau biologiquement non viable, est passée de 10 % en 1974 à 31 % en 2013. Cependant, la tendance a ralenti et semble s'être stabilisée entre 2008 et 2013. Des 10 espèces les plus productives pour la production des pêches de capture marines en 2013, la plupart étaient pleinement exploitées, alors que quelques stocks étaient considérés comme surexploités. Ainsi, la morue de l'Atlantique est considérée comme surexploitée dans l'Atlantique Nord-Ouest, ainsi que 41 % des principales espèces de thon. Il est nécessaire d'avoir des plans de gestion rigoureux des stocks surexploités, afin de reconstituer ces stocks à un niveau biologiquement viable de productivité.

Proportion des stocks de poissons se situant à des niveaux biologiquement viables et biologiquement non viables, 1974-2013 (pourcentage)



Note : Les stocks de poissons sous-exploités et pleinement exploités sont considérés comme étant à un niveau biologiquement viable. Les stocks surexploités sont considérés comme étant à un niveau biologiquement non viable.

L'acidification croissante des océans menace les écosystèmes marins dans le monde

Les océans absorbent jusqu'à 30 % des émissions annuelles de CO₂ produites par les activités humaines, permettant ainsi d'atténuer l'augmentation des gaz à effet de serre. Cependant, cet avantage a un coût écologique élevé : le CO₂ absorbé modifie la chimie des carbonates dans les eaux, conduisant à une augmentation de l'acidité de l'eau de mer (pH réduit) et à une diminution de l'état de saturation de l'aragonite. Ces évolutions peuvent fortement fragiliser les coquilles et les squelettes de nombreuses espèces marines, telles que les coraux formateurs de récifs et les mollusques à coquille, qui utilisent l'aragonite pour construire leur coquille. Ces effets menacent la résilience des écosystèmes marins, en particulier les coraux, et pourraient potentiellement mettre en péril le réseau trophique marin.

Des études en haute mer et sur des sites côtiers à travers le monde ont montré que les niveaux actuels de l'acidité du milieu marin ont augmenté en moyenne d'environ 26 % depuis le début de la révolution industrielle (réduction du pH de 0,1) et que la vie marine est exposée à des conditions situées en dehors des limites d'évolution naturelles

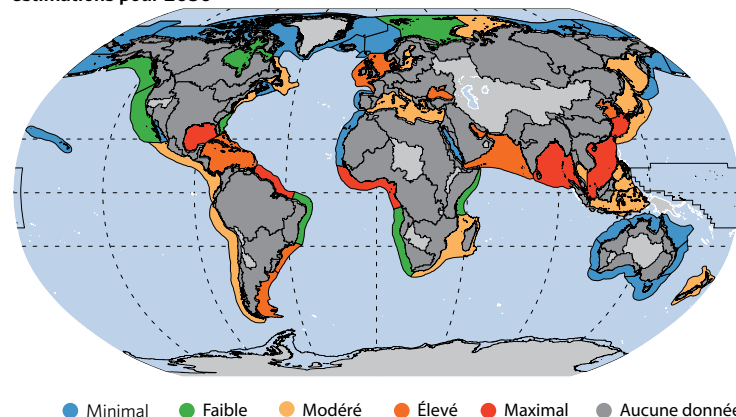
précédemment observées sur tous les sites d'études dans le monde. Dans certaines régions, les changements sont amplifiés par des processus naturels tels que les remontées d'eau (eau remontant vers la surface, souvent froide, riche en CO₂ et en nutriments), conduisant à des conditions situées en dehors des seuils biologiques pertinents.

D'après des estimations, si la teneur de l'atmosphère en CO₂ augmente, l'acidité des océans pourrait croître de plus de 150 % d'ici à 2100, entraînant une réduction du pH pouvant atteindre 0,4. Alors que l'ampleur de l'apport en carbone est importante, la rapidité de l'acidification des océans, plus rapide que jamais depuis la dernière époque glaciaire, est plus inquiétante. Il pourrait s'écouler des dizaines de milliers d'années avant que le pH des océans ne revienne à ses niveaux période préindustriels. En l'absence de temps suffisant pour atténuer les conséquences de l'acidification des océans, la gravité et la vitesse des changements augmentent les risques pour la santé des océans.

Sans une action concertée, d'ici à 2050, l'eutrophisation des eaux côtières augmentera dans un cinquième des grands écosystèmes marins

Les tendances à l'échelle mondiale montrent une détérioration continue des eaux côtières suite à la pollution et à l'eutrophisation (un excédent de nutriments dans l'eau, souvent dû à des écoulements provenant des terres, qui provoquent une prolifération de végétaux et la disparition de la vie animale par manque d'oxygène). D'importantes populations urbaines et une production agricole et un élevage intensifs sont des facteurs souvent associés à l'eutrophisation côtière. Des 63 grands écosystèmes marins évalués par le Programme d'évaluation des eaux transfrontalières, 16 % se trouvent dans les catégories à risque élevé ou maximal d'eutrophisation côtière, en particulier à cause des eaux usées et de l'agriculture. Ils sont situés principalement au large des côtes d'Europe de l'Ouest et d'Asie du Sud et d'Asie de l'Est, ainsi que dans le golfe du Mexique. La plupart des grands écosystèmes marins sont encore considérés comme étant dans les catégories à risque minimal ou faible. D'ici à 2050, on estime que l'eutrophisation côtière augmentera dans 21 % de ces grands écosystèmes. Pour limiter ces risques, les apports en nutriments doivent être réduits par le traitement des eaux usées et des initiatives portant sur les pratiques agricoles.

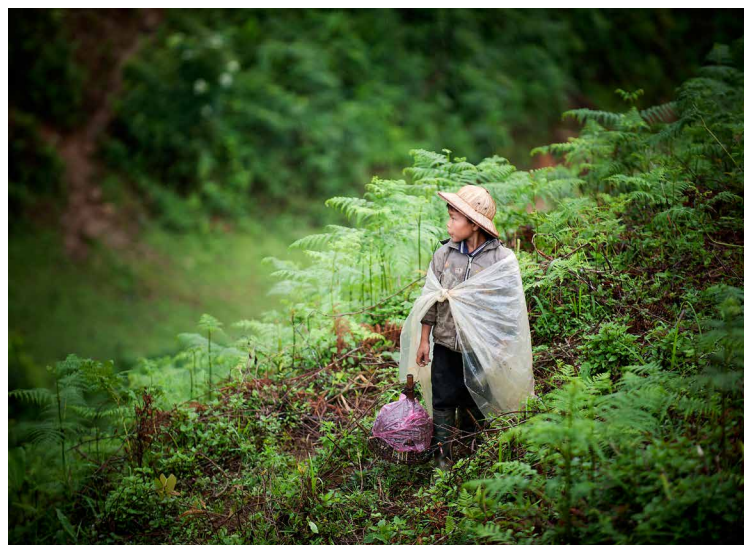
Indicateur de risque d'eutrophisation des grands écosystèmes marins, estimations pour 2050



Note : La carte mondiale sert uniquement à des fins d'illustration et n'implique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Il faut préserver et restaurer les écosystèmes et la biodiversité qu'ils abritent, afin d'atténuer les changements climatiques et accroître leur résilience face à la pression grandissante exercée par les activités humaines et les catastrophes de plus en plus nombreuses. Des écosystèmes sains procurent à toutes les populations de multiples avantages : de l'air propre, de l'eau, de la nourriture, des matériaux et des médicaments, pour n'en citer que quelques-uns. À ce jour, les progrès pour la préservation et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres, ainsi que pour la protection de la biodiversité, ont été inégaux. Les zones forestières disparaissent plus lentement, et des améliorations continuent d'être apportées dans la gestion durable des forêts et la sauvegarde des zones importantes pour la biodiversité. Cela étant dit, la perte accélérée de la biodiversité, associée au braconnage et au trafic d'espèces sauvages, est alarmante. De plus, de 1998 à 2013, près d'un cinquième de la surface de la Terre couverte de végétation a présenté de fortes tendances à la baisse de la productivité. La dégradation des sols et des terres compromet la sécurité et le développement de tous les pays.

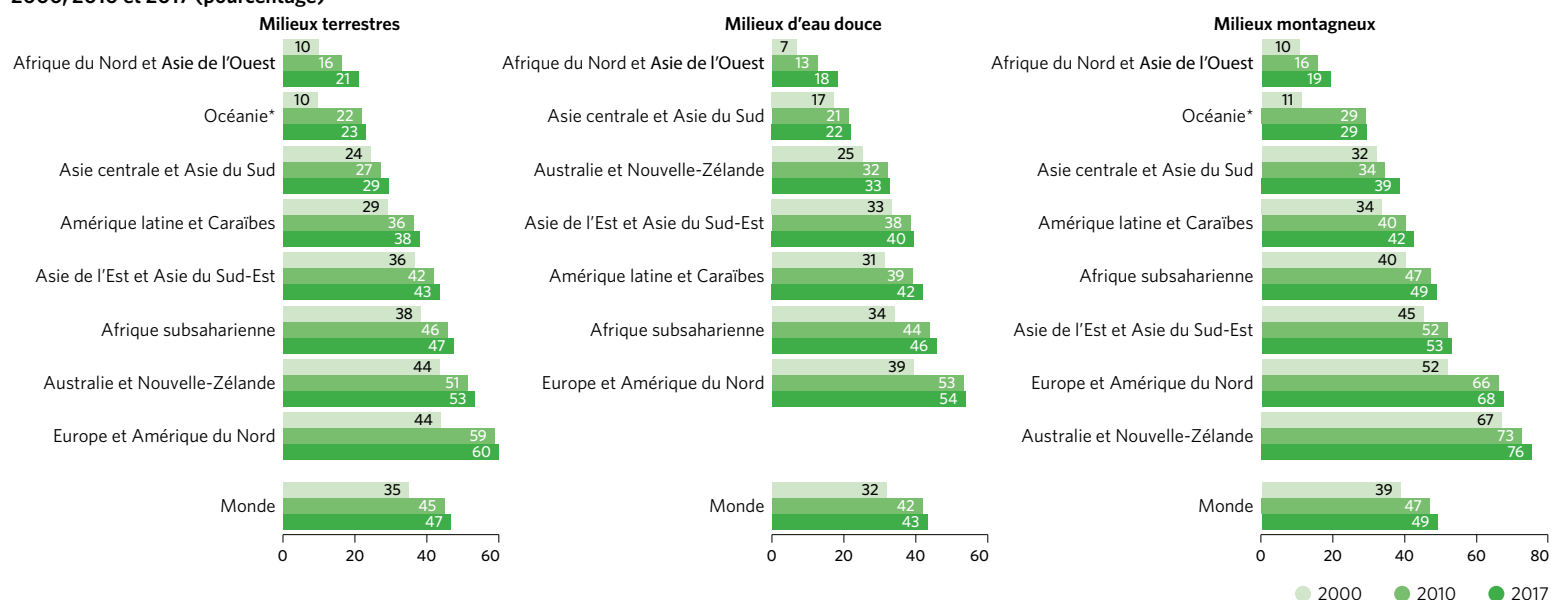


Un plus grand nombre de zones essentielles pour la biodiversité sont préservées, bien que l'augmentation de ces zones ait ralenti ces dernières années

Dans le monde, 15 % des milieux terrestres et d'eau douce sont des zones protégées. Ces zones peuvent jouer un rôle critique pour réaliser le développement durable si elles sont gérées de manière efficace et sont stratégiquement situées. La préservation des zones essentielles pour la biodiversité, qui sont des sites qui contribuent de manière significative à la biodiversité mondiale, est nécessaire pour renforcer la gestion des ressources naturelles et préserver la biodiversité. À ce jour, plus de 15 000 zones essentielles pour la biodiversité ont été identifiées dans le monde.

La protection des zones primordiales pour la biodiversité des milieux terrestres, d'eau douce et montagneux est vitale pour assurer une utilisation viable à long terme de ces différentes ressources naturelles. Dans le monde, entre 2000 et 2017, la couverture moyenne des zones essentielles pour la biodiversité des milieux terrestres, d'eau douce et montagneux par des zones protégées a augmenté, respectivement, de 35 % à 47 %, de 32 % à 43 % et de 39 % à 49 %. Alors que cette tendance à la hausse est encourageante, la récente augmentation des zones clés pour la biodiversité qui sont protégées a été modeste, avec une croissance de seulement 1 % à 2 %, depuis 2010.

Proportion moyenne des milieux terrestres, d'eau douce et montagneux essentiels pour la biodiversité marine couverts par des aires protégées, 2000, 2010 et 2017 (pourcentage)

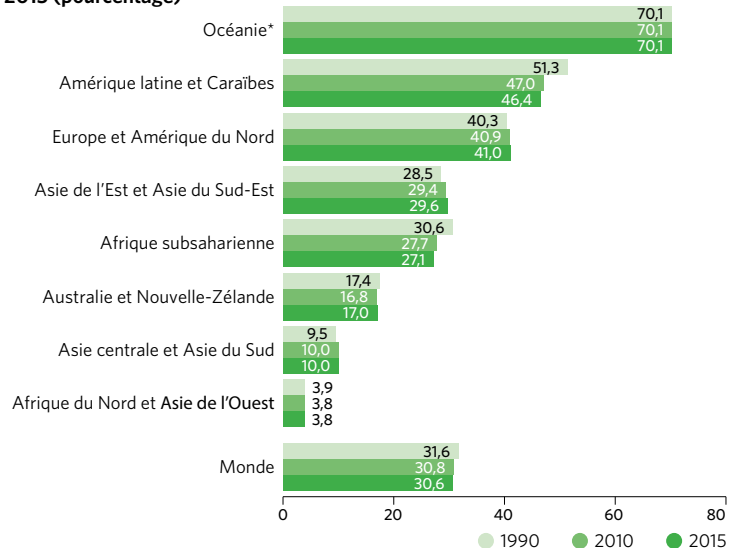


Note : Les valeurs pour chaque région sont calculées en proportion de chaque zone essentielle pour la biodiversité marine couverte par une aire protégée, par rapport à toutes les zones essentielles dans chaque région.

Les zones forestières du monde ne cessent de s'amenuiser mais le taux de perte ralentit

Les forêts préservent les bassins versants, atténuent les désastres naturels, préservent la biodiversité et absorbent le carbone. Bien que les zones forestières du monde s'amenuisent de plus en plus, elles disparaissent plus lentement. De 2010 à 2015, la perte annuelle nette de zones forestières dans le monde a été inférieure de moitié à celle de 1990. Un plus grand nombre de forêts sont protégées, et les zones faisant l'objet de plans de gestion à long terme et de critères volontaires de certification sont en augmentation. La proportion de zones terrestres recouvertes par la forêt a diminué de 31,6 % en 1990 à 30,8 % en 2015. La majorité de la perte de couvert forestier peut être attribuée à la déforestation en Afrique subsaharienne et en Amérique latine et Caraïbes.

Zones forestières en proportion de la superficie totale des terres, 1990, 2010 et 2015 (pourcentage)

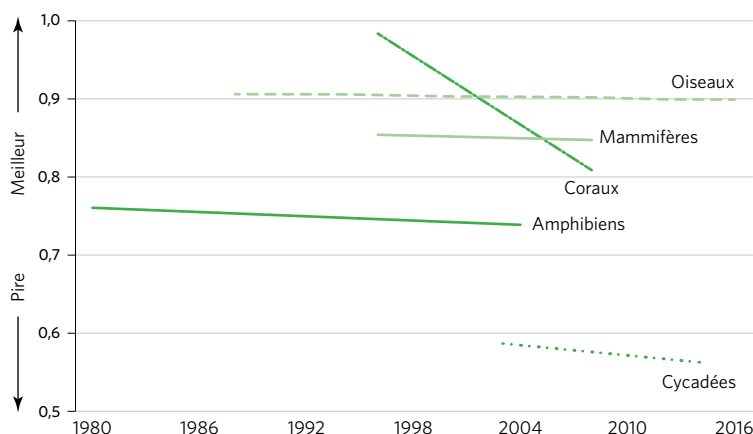


Les coraux, les amphibiens et les cycadées sont de plus en plus menacés d'extinction

D'après l'indice de la Liste rouge, le déclin de la biodiversité se produit à un rythme alarmant. Cet indice mesure les tendances du risque d'extinction de plusieurs espèces. Les données disponibles montrent une diminution considérable de trois groupes, les coraux, les amphibiens et les cycadées, à cause de différentes menaces aggravantes. Le blanchissement, entraîné par les changements climatiques et les impacts locaux, a affecté la santé des récifs coralliens partout dans le monde. Les récifs abritent les niveaux les plus élevés de biodiversité marine dans le monde, mais ils sont menacés d'extinction d'ici à 2050. De graves cas de blanchissement affectent déjà les récifs, comme cela s'est produit pour le récif de la Grande Barrière de corail en 2016 et 2017.

Les amphibiens aussi sont en grand danger d'extinction, et 41 % d'entre eux sont déjà menacés. De nombreuses espèces d'amphibiens sont cantonnées dans un seul lieu, et la perte d'habitat et la propagation des maladies, telle la chytridiomycose, les menacent gravement. Entre-temps, de nombreuses cycadées, un ancien groupe de plantes produisant des cônes, sont menacées par une exploitation non durable et la destruction de leur habitat.

Indice de la Liste rouge* pour la survie des espèces, 1980-2016

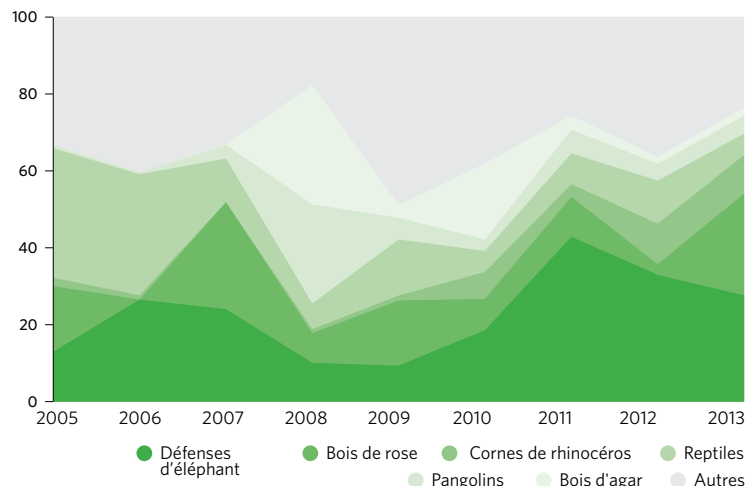


Note : Une valeur de l'Indice de la Liste rouge de 1,0 indique que toutes les espèces sont classées comme « moins menacées », donc elles ne sont pas menacées d'extinction dans le futur proche. Une valeur de 0 indique que toutes les espèces ont disparu.

Le braconnage et le trafic illicite de la faune et de la flore sauvages menacent la survie de nombreuses espèces

Le braconnage et le trafic illicite de la faune et de la flore sauvages continuent d'entraver les efforts de préservation; ce commerce illégal concerne 7 000 espèces d'animaux et de plantes dans 120 pays. Les espèces qui font l'objet de trafic illicite se retrouvent normalement loin de leur source originelle, après avoir été transportées à travers de nombreux pays. Les espèces emblématiques comme les tigres, les éléphants et les rhinocéros, avec de nombreux autres animaux, plantes et espèces marines moins connus, subissent des pressions intenses pour leur survie. La faune et la flore sauvage victimes de braconnage et de trafic illicite se retrouvent sur de nombreux marchés divers et parfois non reliés. Elles sont utilisées dans différentes industries, allant des meubles aux vêtements, et chacune soumet ce trafic illégal à leur propre dynamique et à leurs tendances volatiles. La demande pour une espèce donnée peut augmenter rapidement, avant que la communauté internationale puisse intervenir efficacement. En 2013, les défenses d'éléphant, le bois de rose, les cornes de rhinocéros et les reptiles représentaient 70 % du total des saisies de faune et de flore sauvages. Une compréhension détaillée des marchés qui utilisent des matières et des produits provenant de la faune et de la flore sauvages et une plus grande réglementation de ces secteurs sont nécessaires pour résoudre ce problème.

Proportion de saisies pour différentes espèces de faune et de flore sauvages (valeur standard), 2005-2013 (pourcentage)



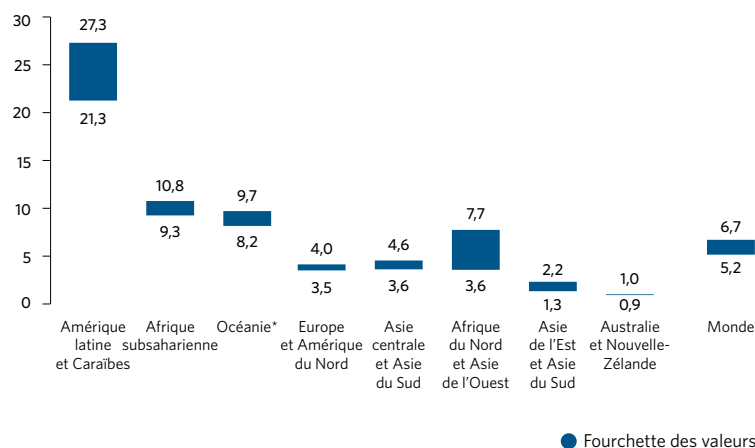
Note : La catégorie « Autres » inclut les coraux, les esturgeons, les tortues marines, les perroquets, les grands félins, les tortues, les rapaces et autres. Pour combiner les saisies d'espèces différentes, une unité commune est requise, et les mesures comme la quantité ou le poids ne sont pas suffisantes. La valeur standard utilisée ici est basée sur les valeurs à l'importation de produits légaux similaires sur un marché de référence et est donnée à titre indicatif plutôt que de valeur monétaire absolue.

Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

L'instauration de la paix et de la justice ainsi que la mise en place d'institutions efficaces, responsables et inclusives progressent de façon inégale selon les régions et à l'intérieur de celles-ci. Le nombre d'homicides a lentement reculé, et davantage de citoyens dans le monde accèdent plus facilement à la justice. Cependant, les conflits violents ont augmenté ces dernières années, et quelques conflits armés de forte intensité ont fait de nombreuses victimes civiles et ont chassé des millions de personnes de leurs foyers. Les disparités abondent : les données montrent que les pays à forte inégalité de revenus ont des niveaux de violence plus élevés. Les pays et les régions plus pauvres attirent souvent les trafiquants d'êtres humains et sont plus vulnérables à la corruption. Des cadres juridiques et des institutions sont mis en place pour répondre à ces problèmes, par exemple, l'accès à l'information et la promotion des droits de l'homme, mais leur mise en œuvre ne suit pas toujours.



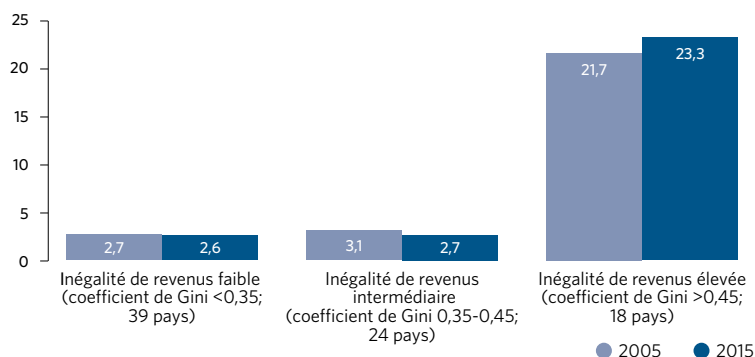
Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants, 2015 ou dernière année disponible



La diminution des taux d'homicide au cours de la dernière décennie cache de grandes disparités entre les pays et les régions

En 2015, entre 5,2 et 6,7 personnes sur 100 000 dans le monde étaient victimes d'homicide volontaire. Alors que les homicides volontaires ont diminué dans leur ensemble au cours de la dernière décennie, le risque d'être victime d'homicide volontaire est plus grand pour les habitants de certains pays d'Amérique latine, d'Afrique subsaharienne et d'Asie. Le taux d'homicide volontaire continue de varier considérablement selon les régions. L'Amérique latine et Caraïbes avait, de loin, le taux le plus élevé, 17 fois supérieur à celui d'Asie de l'Est et d'Asie du Sud-Est et 20 fois plus que celui d'Australie et Nouvelle-Zélande. La majorité des victimes d'homicide sont de sexe masculin. Ces dernières années, quatre à cinq fois plus d'hommes que de femmes ont été assassinés annuellement.

Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants, par inégalité de revenus (mesuré selon le coefficient de Gini par pays), 2005 et 2015



Les taux d'homicide sont plus élevés dans les pays à forte inégalité de revenus

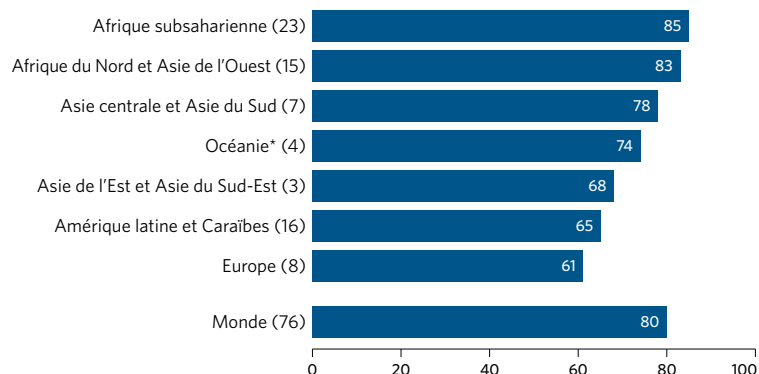
Les pays où le niveau d'inégalité de revenus est plus important ont tendance à avoir des taux d'homicide volontaire plus élevés; c'est un phénomène courant dans tous les pays et régions. Depuis 2005, les taux d'homicide ont en fait augmenté dans un certain nombre de pays ayant des niveaux élevés d'inégalité de revenus, alors que la tendance générale était à la baisse. De plus, en 2015, ces pays, en moyenne, avaient un taux d'homicide neuf fois supérieur à celui des pays où les revenus étaient plus uniformément répartis.

Note : Le coefficient de Gini mesure le degré d'écart entre la répartition des revenus entre des individus ou des ménages dans un pays; 0 représentant une égalité parfaite des revenus et 1 représentant une inégalité absolue de revenus.

Les sanctions disciplinaires violentes infligées aux enfants sont largement répandues

Les formes violentes de discipline, notamment châtiments corporels, violence verbale et agression psychologique, sont largement répandues. Les différentes formes violentes de discipline ne s'excluent pas et se manifestent fréquemment en même temps, exacerbant, à court et à long terme, le préjudice infligé. Un tel préjudice entraîne pour les enfants des effets immédiats ainsi que des dommages à long terme, qui persisteront durant leur vie d'adulte. Malgré leurs effets néfastes de longue durée, les sanctions disciplinaires violentes sont largement répandues. Dans 76 pays disposant de données sur la période 2005 à 2016, en moyenne près de 8 enfants sur 10, âgés de 1 à 14 ans, ont subi des violences psychologiques et/ou corporelles régulièrement. Dans tous ces pays, à l'exception de sept d'entre eux, plus de la moitié des enfants ont été victimes de violences psychologiques et/ou punitions corporelles dans leur foyer.

Proportion d'enfants âgés de 1 à 14 ans ayant subi des formes de discipline violentes (agressions psychologiques et/ou châtiments corporels) au cours du dernier mois, 2005-2016 (pourcentage)

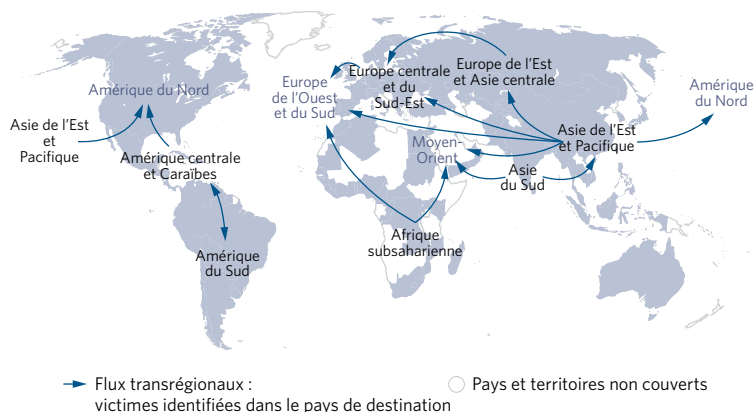


Note : Pour la période 2005-2016, les données sont disponibles pour 76 pays représentant 26 % de la population mondiale d'enfants âgés de 1 à 14 ans. Le nombre de pays disposant de données se trouve entre parenthèses.

Aucune région n'est à l'abri de la traite d'êtres humains

Plus de 570 différents flux de trafic d'êtres humains, à travers le monde, ont été identifiés par les agents des forces de l'ordre entre 2012 et 2014. Alors que la traite affecte toutes les régions, de nombreux flux transnationaux visent à déplacer les victimes des pays à faible revenu vers des pays à revenu élevé. Au niveau mondial, davantage de femmes et de filles que d'hommes et de garçons ont été identifiées en tant que victimes de la traite en 2014. Cependant, la proportion de femmes et de filles a lentement baissé, passant de 84 % en 2004 à 71 % en 2014. Bien que la proportion de victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle ait également diminué, la proportion de victimes soumises au travail forcé a augmenté. Plus du quart de toutes les victimes de la traite identifiées en 2014 étaient des enfants, le nombre de filles dépassant celui des garçons (la proportion, respectivement, étant de 20 % et de 8 % du total des victimes). En Afrique subsaharienne et en Amérique centrale et Caraïbes, la majorité des victimes identifiées étaient des enfants.

Principales destinations du trafic illicite transrégional et leur pays d'origine, 2012-2014

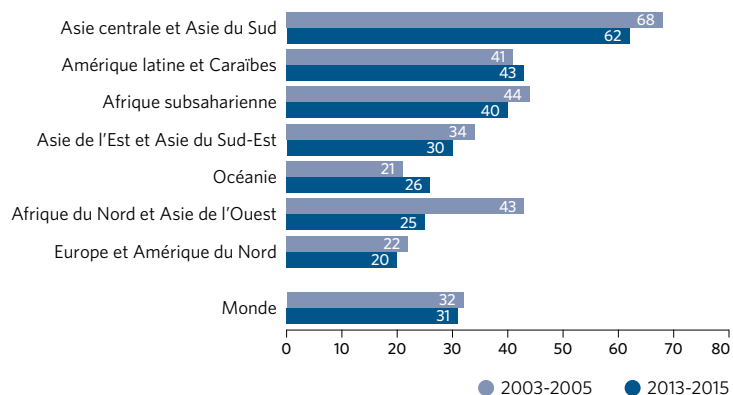


Note : Les flèches indiquent les flux qui représentent 5 % ou plus du total des victimes identifiées dans les sous-régions de destination. La carte mondiale sert uniquement à des fins d'illustration et n'implique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Un tiers des prisonniers dans le monde sont détenus sans avoir été jugés

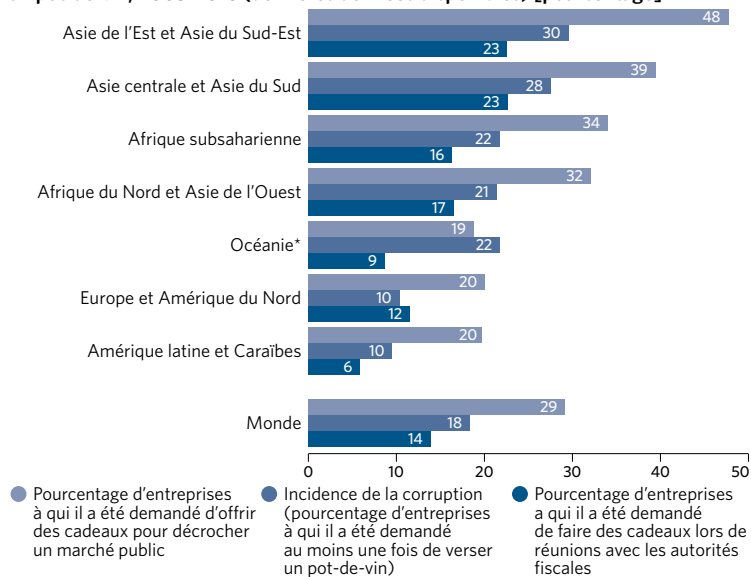
Les taux de détention provisoires suggèrent que les progrès accomplis en matière de respect de l'État de droit et d'accès à la justice ont été lents. Dans le monde, la proportion de personnes placées en détention sans avoir été jugées ou condamnées pour un délit ne change quasiment pas, passant de 32 % du total des prisonniers en 2003-2005 à 31 % entre 2013 et 2015. Cela montre que les systèmes judiciaires n'ont pas réalisé de progrès notables en vue d'assurer que les détenus sont jugés de manière efficace. La région Afrique du Nord et Asie de l'Ouest, qui avait, il y a dix ans, l'un des taux les plus élevés de détenus en instance de jugement, a enregistré les plus grands progrès. En revanche, c'est en Asie centrale et Asie du Sud que l'on trouve la plus forte proportion de détenus en instance de jugement, et plus de 60 % de l'ensemble des prisonniers y sont détenus sans jugement.

Détenus en instance de jugement en proportion de l'ensemble de la population carcérale, 2003-2005 et 2013-2015 (pourcentage)



Note : Pour cet indicateur particulier, l'Océanie inclut l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Proportion d'entreprises qui ont versé et à qui il a été demandé de verser un pot-de-vin, 2005-2016 (dernières données disponibles) [pourcentage]

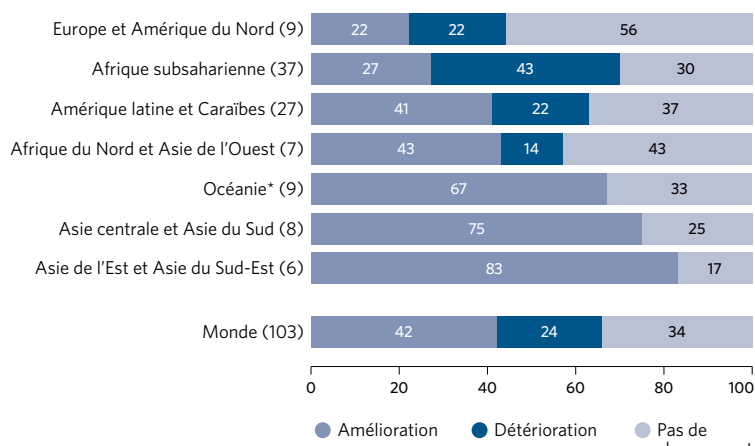


Note : Les moyennes régionales sont calculées en établissant la moyenne simple des estimations ponctuelles par pays.

Les entreprises des pays à faible revenu sont davantage confrontées à des problèmes de corruption que celles des pays plus riches

Des réglementations et des procédures opaques, contraignantes et inefficaces permettent aux fonctionnaires corrompus de soutirer des pots-de-vin ou des paiements officieux. Selon des données recueillies entre 2005 et 2016, plus de 18 % des entreprises dans le monde ont déclaré qu'il leur a été demandé au moins une fois de verser un pot-de-vin. Parmi elles, 25 % étaient implantées dans des pays à faible revenu et revenu intermédiaire (tranche inférieure), contre 4 % dans des pays à revenu élevé. La corruption se produit souvent lors de transactions nécessaires à une entreprise privée pour conduire ses affaires, comme payer ses impôts, acquérir une licence d'exploitation, une licence d'importation, un permis de construire, ou obtenir un raccordement à l'électricité ou à l'eau. Les données montrent que, dans toutes les régions, la pratique des pots-de-vin est courante lorsqu'on cherche à signer un contrat avec l'administration publique, avec près de 30 % des entreprises signalant qu'il leur a été demandé de verser un pot-de-vin. Dans les régions les plus affectées, près de la moitié des entreprises font face à des demandes de pots-de-vin lorsqu'elles participent à des marchés publics.

Variabilité du score de fiabilité du budget des pays évalués plus d'une fois, différentes années, 2005-2016 (pourcentage de pays)

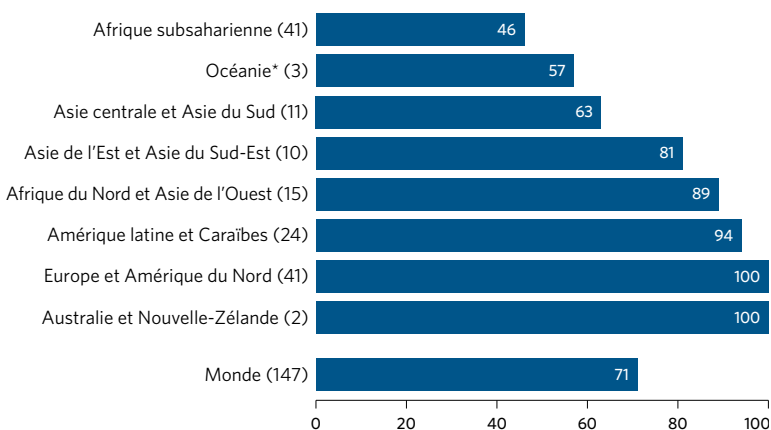


Note : Le nombre de pays disposant de données se trouve entre parenthèses.

Plus de 40 % des pays évalués ont amélioré la fiabilité de leur budget national

Afin de fournir une base solide au développement, les budgets nationaux doivent être complets, transparents et réalistes. Depuis 2005, 147 pays ont procédé à au moins une évaluation de l'exécution du budget national, et 103 de ces pays ont procédé à de multiples évaluations. Les résultats montrent que les dépenses dans près de 2 pays sur 3 ayant procédé à au moins une évaluation se situaient dans une fourchette de 10 % supérieure aux prévisions du budget national initial, et que dans plus d'un tiers des pays elles étaient supérieures de 5 %. Pour les 103 pays ayant procédé à de multiples évaluations, la fiabilité du budget a progressé au fil du temps dans quelques régions, avec environ 80 % de pays d'Asie de l'Est et Asie du Sud-Est montrant des signes d'amélioration. La mise en œuvre de budgets réalistes est particulièrement difficile en Afrique subsaharienne, où l'erreur de prévision budgétaire a été de plus 6 % dans trois quarts des pays et où près de 40 % des pays ont subi une détérioration de la fiabilité de l'estimation de l'exécution de leur budget.

Proportion d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été déclarée, 2010-2016 (pourcentage)



Note : Pour la période 2010-2016, les données sont disponibles dans 147 pays; représentant 80 % de la population mondiale des enfants de moins de 5 ans. Le nombre de pays disposant de données se trouve entre parenthèses.

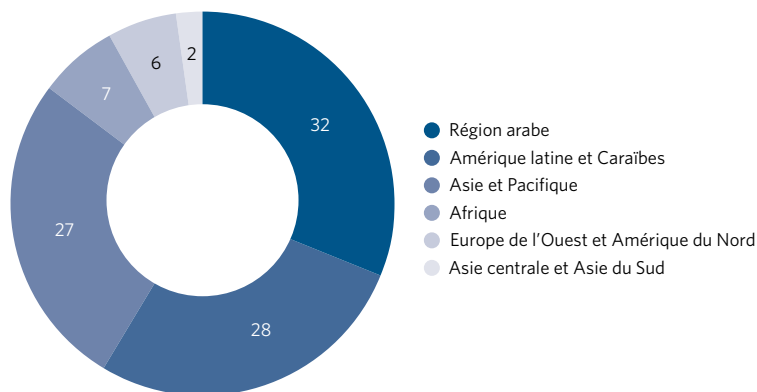
Le système d'enregistrement des naissances est encore sommaire dans certaines régions

L'enregistrement des naissances est une première étape vers la protection des droits individuels et la garantie de l'accès à la justice et aux services sociaux pour chacun. Alors que dans certaines régions l'enregistrement des naissances est universel ou quasi universel, la moyenne mondiale, selon les données disponibles soumises par 147 pays de 2010 à 2016 et couvrant 80 % de la population mondiale d'enfants de moins de 5 ans, est de 71 %. Moins de la moitié (soit 46 %) de tous les enfants de moins de 5 ans en Afrique subsaharienne ont été déclarés, alors qu'en Asie centrale et Asie du Sud et en Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, les naissances de moins de deux enfants sur trois ont été enregistrées.

Près du tiers des 102 journalistes tués en 2016 sont morts dans un État arabe

En 2016, 102 journalistes ont perdu la vie en essayant de faire leur travail. Cela représente une diminution par rapport à 2015, lorsque 115 journalistes ont été tués, mais une augmentation par rapport à 2014 et 2013, lorsque 98 et 90 journalistes, respectivement, sont morts. Le nombre le plus élevé de décès (32) a été enregistré dans la région des États arabes, foyer de plusieurs conflits armés. D'après des rapports précédents, dans moins d'un cas sur dix où un journaliste a été tué, entre 2006 et 2015, une condamnation a eu lieu; les statistiques ne sont pas encore disponibles pour ceux qui ont perdu leur vie en 2016.

Nombre de journalistes tués en 2016

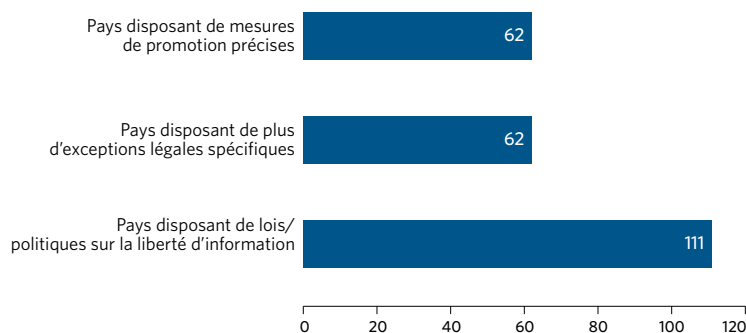


Note : Les groupements régionaux sont ceux utilisés par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Un plus grand nombre de pays ont adopté des législations sur la liberté d'information, mais leur mise en œuvre tarde

Des législations et des politiques sur la liberté d'information ont été adoptées par 111 pays, avec au moins 15 pays qui ont entériné de telles législations au cours des quatre dernières années. Cependant, des évaluations d'experts suggèrent que leur mise en œuvre reste difficile. En 2016, parmi les 109 pays disposant de données sur la mise en œuvre, 62 pays seulement avaient des dispositions claires quant aux exceptions au droit d'accès à l'information. De même, 62 pays seulement avaient des dispositions suffisantes sur les supports promotionnels, y compris ceux relatifs à la sensibilisation effective du public. Cela signifie que, dans près de 40 % de pays ayant des législations sur la liberté d'information, le public ne connaît peut-être pas leur existence.

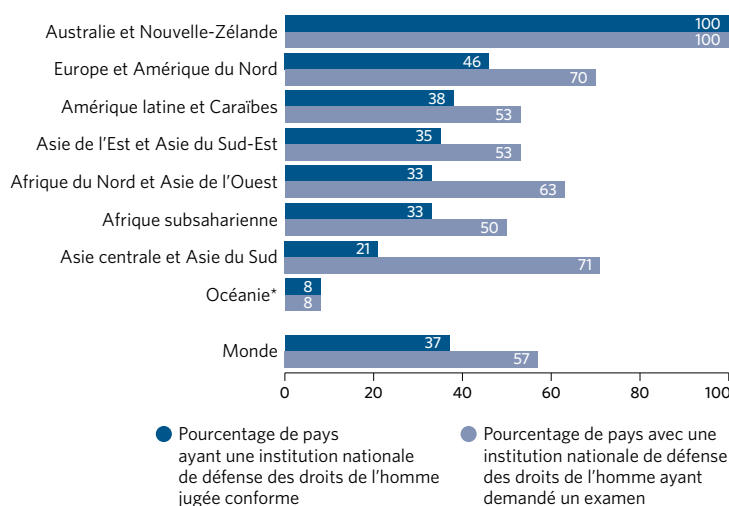
Nombre de pays disposant de lois/politiques sur la liberté d'information et niveau de mise en œuvre, 2016



Il faut œuvrer davantage pour que les institutions de défense des droits de l'homme soient conformes aux normes internationales

Des institutions nationales des droits de l'homme indépendantes veillent à ce que les États respectent leurs obligations en matière de droits de l'homme, à protéger les personnes contre la violence, et à s'assurer que personne n'est négligé. Fin 2016, 57 % des pays avaient une institution nationale des droits de l'homme qui avait fait l'objet d'un examen par ses pairs pour vérifier la conformité avec les normes internationales convenues (les Principes de Paris) et dans 37 % des pays ces institutions avaient été jugées conformes. Le taux de conformité le plus élevé a été observé en Australie et Nouvelle-Zélande, avec un taux de 100 %. Il était plus élevé que la moyenne mondiale en Europe et Amérique du Nord, à 46 %. Les valeurs pour toutes les régions montrent une augmentation mondiale importante depuis 2000, lorsque 21 % seulement des pays avaient une institution nationale des droits de l'homme qui était conforme. Cependant, les faibles taux de conformité dans certaines régions soulignent le besoin de développer davantage le renforcement des capacités et la coopération internationale.

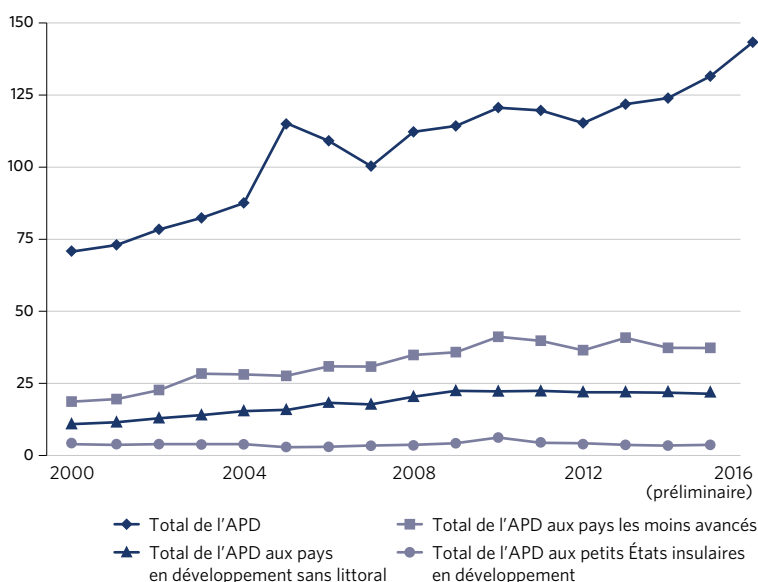
Proportion de pays avec une institution nationale de défense des droits de l'homme ayant fait une demande d'examen de conformité aux normes internationales et proportion de celles jugées conformes à la fin de 2016 (pourcentage)



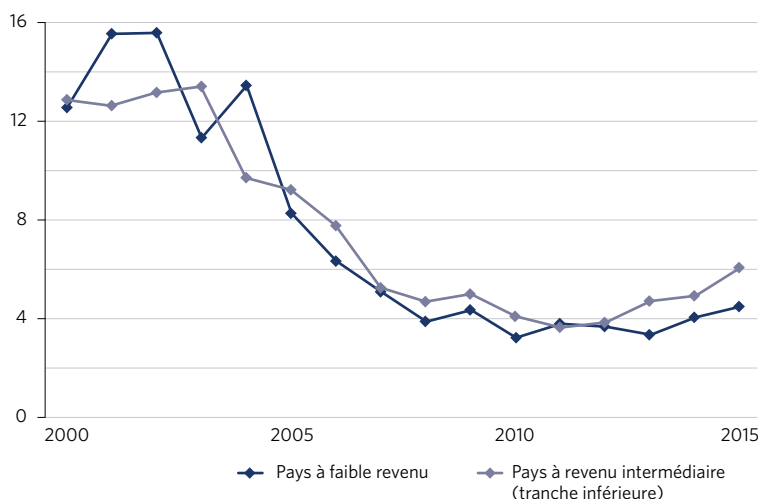
Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Un engagement renforcé en faveur du partenariat et de la coopération est requis pour réaliser les objectifs de développement durable. Des politiques cohérentes, un environnement propice au développement durable, à tous les niveaux et par tous les acteurs, et un Partenariat mondial pour le développement durable revigoré seront exigés pour atteindre les objectifs. Dans ce but, les États Membres des Nations Unies ont identifié les domaines suivants essentiels : la mobilisation des ressources, la technologie, le renforcement des capacités, le commerce, la cohérence des politiques et des structures institutionnelles, les partenariats multipartites, et la gestion des données, le suivi et l'application du principe de responsabilité. Il est primordial d'avoir les moyens de mettre en œuvre les cibles pour réaliser le Programme de développement durable, tout comme l'application intégrale du Programme d'action d'Addis-Abeba. Des progrès continus ont été accomplis dans ces domaines, mais ce n'est pas suffisant.

Aide publique au développement (APD) nette fournie par les pays membres du CAD de l'OCDE, 2000-2016 (milliards de dollars constants des É.-U. de 2015)



Service de la dette en proportion des exportations totales de biens et de services 2000-2015 (pourcentage)



L'aide publique au développement a atteint un nouveau record, mais l'aide aux pays les plus pauvres stagne

En 2016, l'aide publique au développement (APD) nette des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a augmenté de 8,9 % en termes réels et a atteint un nouveau chiffre record de 142,6 milliards de dollars. L'APD, en pourcentage du revenu national brut (RNB) des pays membres, était de 0,32 %, contre 0,30 % en 2015. Une augmentation de l'aide consacrée aux réfugiés par les pays donateurs a augmenté le total. Même si l'on ne prend pas en compte le coût des réfugiés, l'aide a augmenté de 7,1 %. L'Allemagne, comme cinq autres pays (Danemark, Luxembourg, Norvège, Suède et Royaume-Uni), a atteint la cible des Nations Unies de 0,7 % du RNB pour l'APD.

Malgré ces progrès, les données pour 2016 montrent que l'aide bilatérale (de pays à pays) aux pays les moins avancés (PMA) a diminué de 3,9 % en termes réels par rapport à 2015. Certains pays du CAD sont revenus sur leur engagement à inverser la tendance à la baisse de l'APD aux pays les plus pauvres, et l'aide à l'Afrique a baissé de 0,5 %. L'APD dépensée pour héberger des réfugiés dans les pays donateurs a augmenté de 27,5 % en termes réels depuis 2015 pour atteindre 15,4 milliards de dollars. Le CAD œuvre pour ajuster les règles régissant la communication d'informations sur l'APD, pour garantir que le financement du développement n'est pas détourné pour payer les coûts des réfugiés dans les pays donateurs.

Le fardeau du service de la dette augmente de nouveau pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (tranche inférieure)

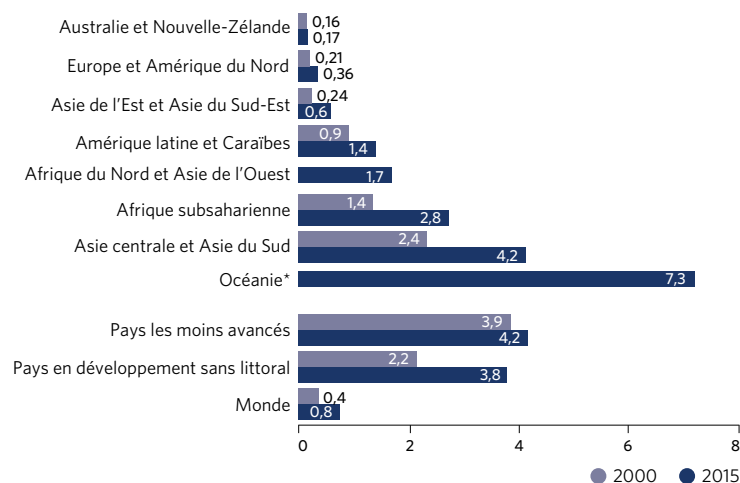
Pendant dix ans, à partir de 2000, le service de la dette en proportion des exportations de biens et de services a beaucoup diminué pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (tranche inférieure). L'augmentation des recettes des exportations, une gestion améliorée de la dette et des conditions d'emprunts attractives sur les marchés internationaux ont contribué à cette amélioration. L'allègement pur et simple de la dette a également réduit le fardeau pour les pays éligibles à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés : 36 pays sur 39 ont bénéficié d'un allègement de la dette d'un montant d'environ 136 milliards de dollars de la part des pays créditeurs.

Cependant, ces dernières années, le service de la dette est à la hausse. De 2000 à 2011, dans les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure), il a diminué de 12,9 % à 3,6 %, avant de remonter lentement à 6,1 % en 2015; dans les pays à faible revenu, en 2010, il a diminué à 3,2 %, avant d'augmenter les années suivantes à 4,5 % en 2015.

En 2016, pour la deuxième année consécutive les envois de fonds vers les pays en développement ont diminué

Les envois de fonds effectués par les migrants internationaux vers leur pays sous la forme de transferts personnels ou de rémunérations ont une incidence profonde sur les familles, les communautés et les pays. En 2016, d'après les dernières estimations, les envois de fonds internationaux ont atteint un total de 575 milliards de dollars des États-Unis, dont 75 % (429 milliards de dollars) ont été envoyés vers les pays en développement. Cependant, la même année, les envois de fonds vers les pays en développement ont baissé pour la deuxième année d'affilée, diminuant de 2,4 % par rapport à 2015. Des prix du pétrole peu élevés et une croissance économique faible dans les pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe et en Fédération de Russie ont eu des effets négatifs sur les envois de fonds vers l'Asie centrale et Asie du Sud, alors qu'une croissance faible en Europe a réduit les envois vers l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. La contribution des envois de fonds au revenu des pays a considérablement augmenté ces quinze dernières années et a dépassé, en 2015, les 4 % du PIB pour les PMA.

Volume des envois de fonds (en dollars des É.-U.) en proportion du PIB total, 2000 et 2015 (pourcentage)

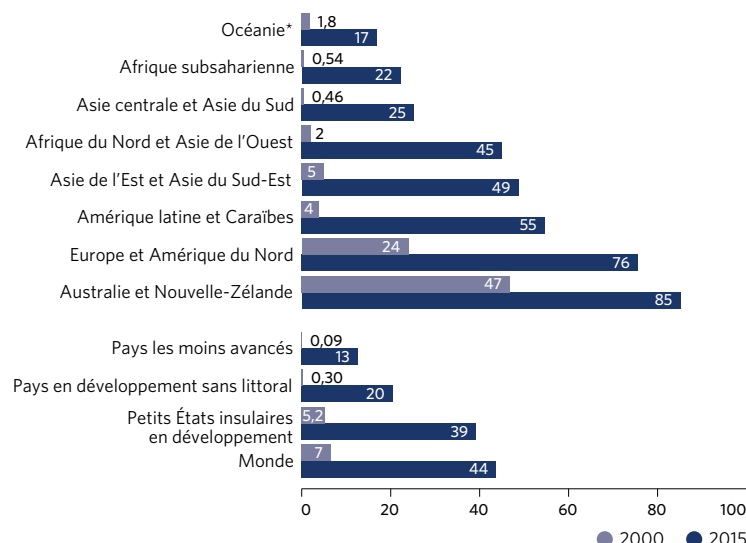


Note : Les données pour l'année 2000 de l'Océanie* et de l'Afrique du Nord et Asie de l'Ouest ne sont pas disponibles.

Les services Internet restent inaccessibles pour une grande partie du monde en développement

Les services à large bande fixe restent d'un coût inabordable et ne sont pas disponibles pour de larges segments du monde en développement. En 2016, la pénétration de la large bande fixe a atteint 30 % dans les pays développés, mais seulement 8,2 % et 0,8 % dans les régions en développement et les PMA, respectivement. Dans les régions développées, près de 80 % de la population ont accès à Internet, contre 40 % dans les régions en développement et 15 % dans les PMA. Bien que l'utilisation d'Internet dans les PMA ait triplé au cours des cinq dernières années, aujourd'hui le pourcentage d'utilisateurs atteint le niveau enregistré dans les pays développés en 1998. Cependant, la moyenne dans les PMA cache de grandes disparités, certains pays progressant plus vite que d'autres. En 2016, les taux d'utilisation d'Internet dans le monde étaient de 12 % inférieurs pour les femmes que pour les hommes; l'écart entre les sexes reste encore plus important dans les PMA, à 31 %. L'écart entre les sexes a augmenté ces dernières années, aussi bien au niveau mondial que dans les PMA.

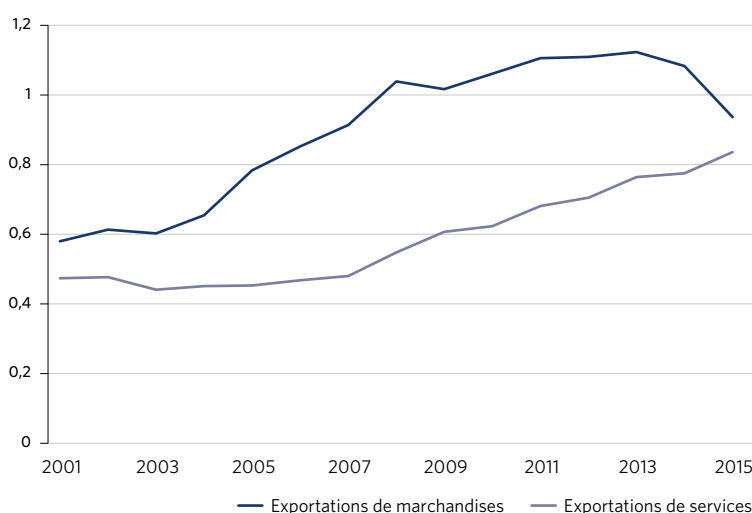
Nombre de personnes utilisant Internet, 2000 et 2015 (pourcentage)



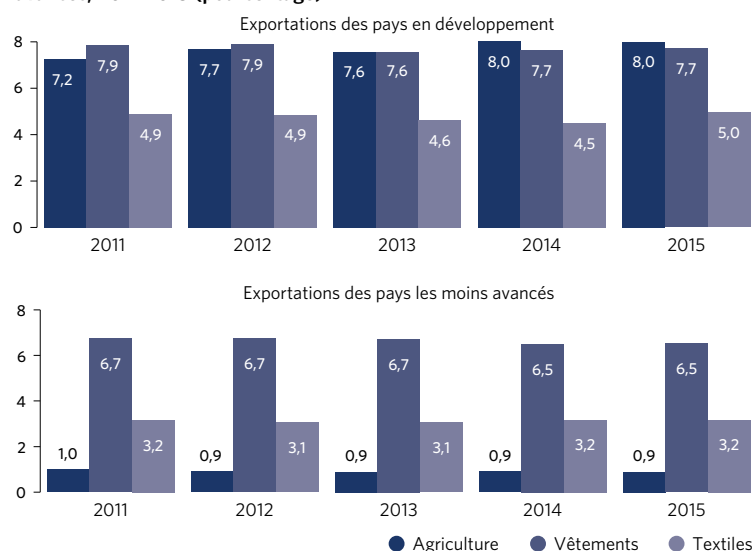
La part des exportations mondiales des pays les moins avancés est en diminution pour le commerce de marchandises, mais en augmentation pour les services

Ces quinze dernières années, les régions en développement ont représenté une part croissante du commerce international, avec des exportations mondiales de marchandises passant de 31 % en 2001 à 45 % en 2015. En outre, les régions en développement ont enregistré dans leur ensemble un excédent commercial par rapport au reste du monde. Cependant, la part des PMA dans les exportations mondiales de marchandises a diminué de 1,1 % à 0,9 % entre 2011 et 2015. Une grande partie de ce fléchissement peut être attribuée à une chute des prix des matières premières, telles que les minéraux, les minerais et les combustibles, exportées par de nombreux PMA. D'autre part, la part des PMA dans les exportations mondiales de services a augmenté de 0,5 % à 0,8 % de 2001 à 2015.

Part des exportations mondiales de marchandises et de services des pays les moins avancés, 2001-2015 (pourcentage)



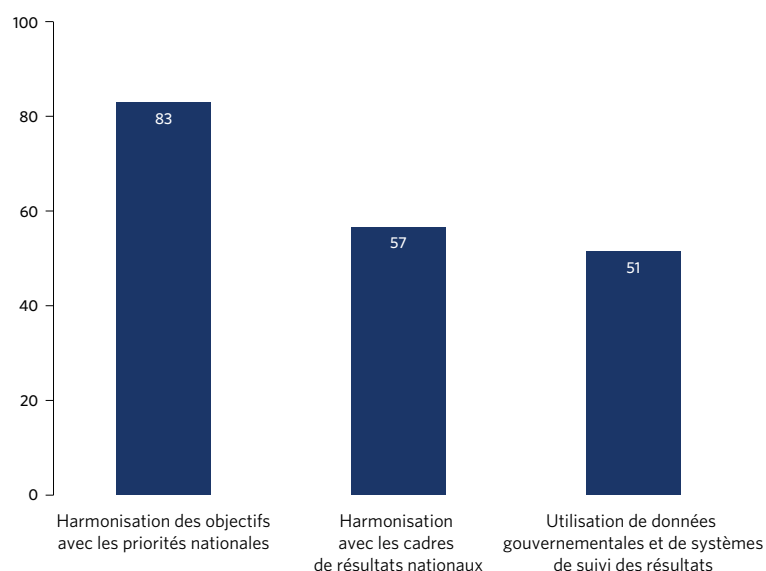
Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux importations de produits clefs en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés, 2011-2015 (pourcentage)



Les droits de douane moyens appliqués par les pays développés sur les produits clefs des pays en développement et des PMA sont restés stables

De 2011 à 2015, les droits de douane moyens appliqués par les pays développés sur les importations provenant des PMA sont restés très stables. En 2015, ils étaient de 0,9 % pour les produits agricoles, 6,5 % pour les vêtements et 3,2 % pour les textiles. Les droits de douane appliqués aux importations provenant des pays en développement sont aussi restés en grande partie inchangés ces dernières années, mais ont été plus élevés que ceux appliqués aux principales exportations des PMA en 2015, 8 % pour les produits agricoles, 7,7 % pour les vêtements et 5 % pour les textiles. La légère augmentation des droits de douane appliqués aux produits des pays en développement s'explique en grande partie par l'exclusion de la Chine et de la Thaïlande du Système de préférences généralisées de l'Union européenne, qui a pris effet en janvier 2015. Le secteur textile est très affecté par ce changement.

Recours par les prestataires de la coopération pour le développement à des cadres de résultats et à des outils de planification propres aux pays, 2015 (pourcentage)

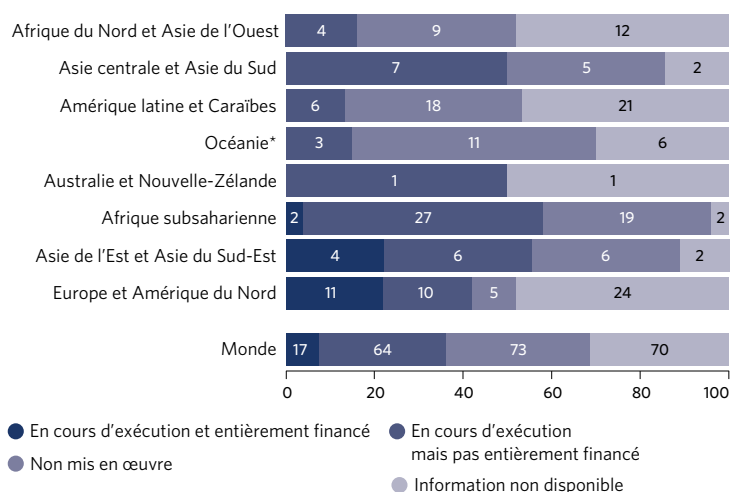


Les progrès se poursuivent pour le suivi de l'efficacité du développement et le respect de la marge de manœuvre décisionnelle des pays

En 2016, 125 pays se sont engagés à contrôler l'efficacité du développement dans leurs propres pays, manifestant ainsi leur engagement à renforcer la mise en œuvre des objectifs de développement durable et des partenariats multipartites. Parmi ces pays, 54 ont signalé des progrès d'ensemble vers ces engagements. Par exemple, des pays ont fait état de progrès dans l'enregistrement de la coopération pour le développement dans les budgets nationaux soumis à la surveillance parlementaire, ainsi que dans le suivi des affectations budgétaires pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Des cadres de résultats propres aux pays ont été utilisés, en 2016, pour identifier 83 % des nouvelles mesures soutenues par les pays donateurs. 57 % des indicateurs de résultats pour ces nouvelles mesures provenaient de cadres de résultats menés par les pays et près de la moitié (51 %) ont utilisé des données provenant des systèmes nationaux de suivi pour évaluer les résultats. La mesure dans laquelle les partenaires du développement utilisent les cadres de résultats élaborés par les pays bénéficiaires est le signe du respect qu'ils accordent à la marge de manœuvre décisionnelle et à la voie choisie par les pays concernés pour atteindre le développement durable.

Nombre et proportion de pays avec un plan statistique national entièrement financé et en cours d'exécution, 2016 (pourcentage)



Dix-sept pays seulement, la plupart dans la région Europe et Amérique du Nord, ont intégralement financé un plan statistique national

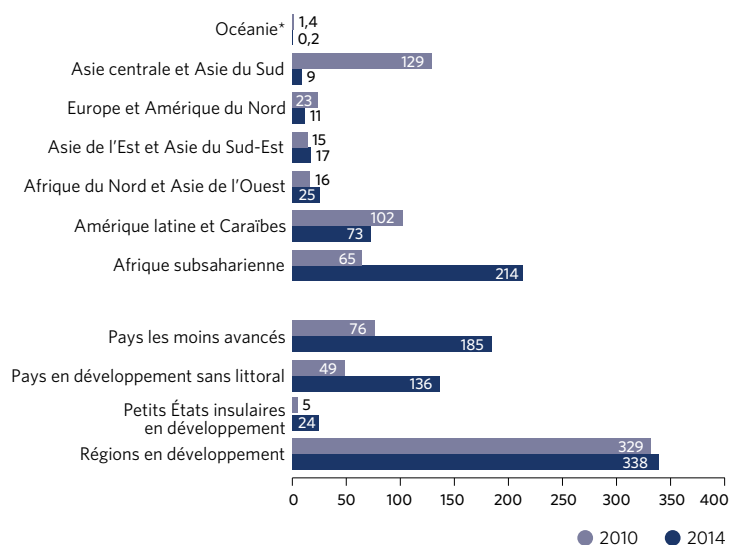
Plus de la moitié des pays ou zones pour lesquels des informations sont disponibles (81 sur 154) ont mis en œuvre un plan statistique national en 2016. Parmi les 17 pays avec un plan intégralement financé, 11 se trouvent en Europe et Amérique du Nord. De tels plans présentent la stratégie grâce à laquelle un pays peut développer une capacité statistique pour l'ensemble de son système statistique national. En élaborant, en mettant en œuvre et en surveillant ce plan stratégique, les pays peuvent mieux répondre à la demande croissante de données de qualité, actualisées, ventilées et disponibles.

Seuls 37 pays ou zones sur 83 disposant d'informations pertinentes étaient dotés d'une législation nationale relative à la statistique respectant les dix principes fondamentaux de la statistique officielle. Une législation rigoureuse et soutenue politiquement est requise pour garantir que ces principes fondamentaux et les autres normes professionnelles et scientifiques soient respectés pour produire des statistiques officielles.

La part de l'aide publique au développement pour renforcer les capacités statistiques reste faible

En 2014, les pays en développement ont reçu 338 millions de dollars pour renforcer les capacités statistiques. Alors que cela représentait une augmentation de près de 2,9 % par rapport à 2010, ce n'était que 0,18 % de l'APD totale. Les principaux bénéficiaires en 2014 étaient des pays d'Afrique subsaharienne (214 millions de dollars), suivis par des pays d'Amérique latine et Caraïbes (73 millions de dollars). Des efforts continus et une aide financière sont nécessaires pour s'assurer que les pays en développement possèdent la capacité de mieux contrôler les progrès accomplis en vue d'atteindre leurs propres objectifs de politiques nationales et d'initiatives internationales. Pour satisfaire les besoins en données des objectifs de développement durable, les pays en développement auront besoin d'environ un milliard de dollars annuellement, provenant de sources nationales ou de donateurs, dédiés au renforcement des capacités statistiques.

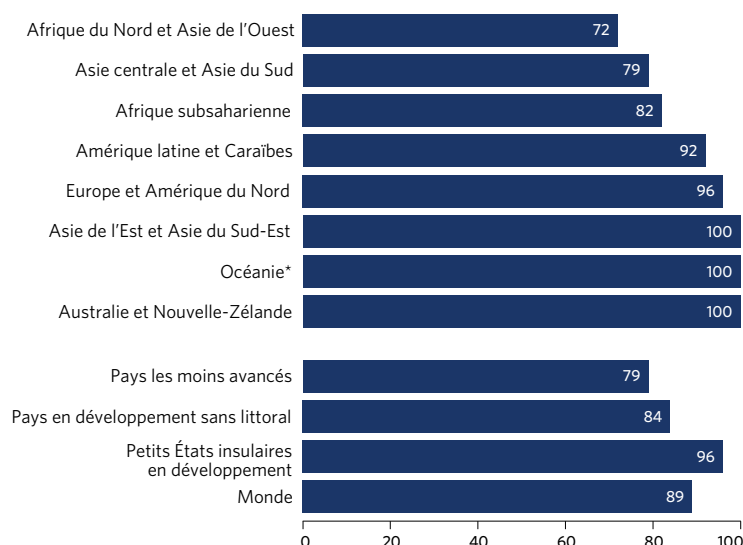
Total de l'aide publique au développement pour les régions en développement destinée au renforcement des capacités statistiques, 2010 et 2014 (millions de dollars des É.-U.)



Alors que les recensements de la population et des logements restent une source de données essentielle, 25 pays n'en ont pas effectué de 2007 à 2016

Les recensements de la population et des logements constituent une source primordiale de données ventilées nécessaires pour formuler, mettre en œuvre et faire le suivi des politiques et des programmes de développement. Entre 2007 et 2016, 89 % des pays ou zones dans le monde ont procédé à au moins un recensement de la population et des logements. Pour diverses raisons, 25 pays ou zones n'ont pas procédé à ce recensement durant ces années. Ces raisons incluaient des contraintes financières, des difficultés techniques pour élaborer ces recensements, des désastres naturels et l'instabilité politique et sociale. Parmi ces pays ou zones, neuf se trouvaient en Afrique subsaharienne, et sept en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest.

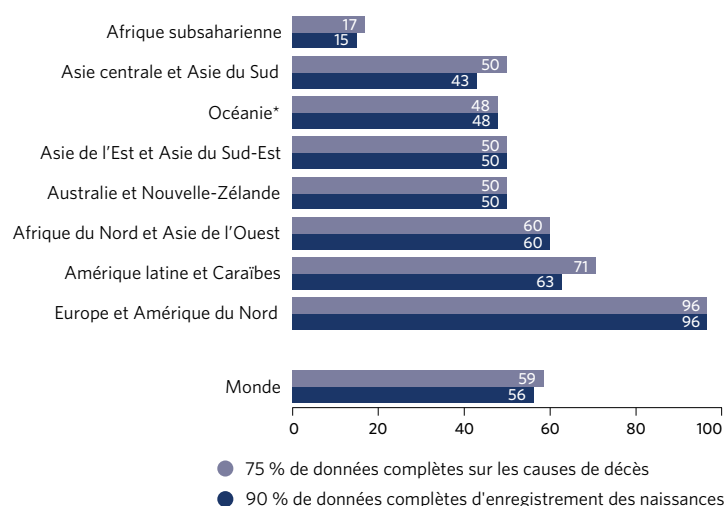
Proportion de pays ayant mené au moins un recensement de la population et des logements durant la période 2007-2016 (dernières données disponibles) [pourcentage]



L'enregistrement complet des naissances et des décès est loin d'être universel, en particulier en Afrique subsaharienne

De 2010 à 2015, 56 % des pays ou zones du monde (138 sur 246) avaient des données d'enregistrement des naissances qui étaient complètes à 90 % au moins. En Afrique subsaharienne, seulement 8 pays sur 53 ont atteint cette couverture. Un enfant qui n'est pas enregistré à la naissance court le risque de se voir dénier le droit à une identité officielle et est plus susceptible de rejoindre les millions d'individus qui font face à la discrimination et au manque d'accès aux services de base. Pendant ces six années, 144 pays ou zones, soit 59 %, avaient des données d'enregistrement des décès qui étaient complètes à 75 % au moins. En Afrique subsaharienne, seulement 9 pays sur 53 remplissaient un tel critère. Les données d'enregistrement des décès sont cruciales pour plusieurs indicateurs de santé et pour la planification des politiques. Même dans les pays dotés d'un système d'enregistrement des actes d'état civil effectif, l'enregistrement des naissances et des décès et des statistiques de l'état civil complètes restent problématiques.

Nombre de pays ayant au moins 75 % de données complètes sur les causes de décès, et proportion de pays ayant au moins 90 % de données complètes d'enregistrement des naissances, 2010-2015 (dernières données disponibles) [pourcentage]



Note au lecteur

Cadre mondial d'indicateurs pour le suivi et l'examen des objectifs de développement durable

Les informations présentées dans ce rapport sont basées sur les dernières données disponibles en juin 2017 sur une sélection d'indicateurs du cadre mondial des objectifs de développement durable. Les indicateurs présentés sont ceux pour lesquels il existe des données suffisantes et disponibles pour fournir une vue d'ensemble aux niveaux régional et mondial. Le cadre mondial d'indicateurs¹ a été développé par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement et a été adopté par la Commission de statistique des Nations Unies, en mars 2017, et par l'Assemblée générale des Nations Unies, en juillet 2017. Cet ensemble d'indicateurs est destiné à examiner les progrès accomplis dans le monde. Cette sélection d'indicateurs ne prétend pas représenter une sélection de cibles en fonction de leur importance, car tous les objectifs et cibles sont tout aussi importants et devront être analysés par les indicateurs appropriés.

La composition des régions et sous-régions dans ce rapport est basée sur les divisions géographiques des Nations Unies, quelque peu modifiées afin de former, dans la mesure du possible, des groupes de pays pour lesquels une analyse pertinente pouvait être effectuée².

Sources de données et base pour cette analyse

Pour la plupart des indicateurs dans ce rapport, les valeurs représentent des agrégats régionaux et/ou sous-régionaux. En général, les chiffres sont des moyennes pondérées des données de pays et utilisent la population de référence comme pondération. Elles sont calculées à partir des données nationales recueillies par les organismes internationaux, en fonction de leurs mandats respectifs et de leurs compétences spécialisées, auprès des systèmes statistiques nationaux. Les données nationales fournies au système statistique international sont souvent ajustées à des fins de comparabilité internationale et font l'objet d'estimations lorsqu'elles sont manquantes. Comme convenu par la Commission statistique et en accord avec la résolution 2006/6 du Conseil économique et social, les estimations utilisées pour la compilation d'indicateurs mondiaux doivent être produites en consultation avec les autorités statistiques nationales. Une base de données des données et métadonnées mondiales, régionales et nationales disponibles pour les indicateurs des objectifs de développement durable inclus dans ce rapport est maintenue par la Division de statistique des Nations Unies; elle est disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/>.

Bien que les chiffres agrégés présentés soient pratiques pour vérifier les progrès, la situation des pays d'une région peut varier de manière significative par rapport aux moyennes régionales. Présenter des chiffres agrégés pour toutes les régions cache aussi une autre réalité: le manque, dans de nombreuses parties du monde, de données adé-

quates pour évaluer les tendances nationales, documenter et suivre la mise en œuvre des politiques de développement.

Améliorer la qualité et la disponibilité des données

Des données de qualité sont indispensables pour les gouvernements, les organisations internationales, la société civile, le secteur privé et le grand public pour prendre des décisions en connaissance de cause et faire un bilan précis de l'application du Programme 2030. Cela étant dit, suivre les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable nécessite de collecter, traiter, analyser et diffuser une quantité sans précédent de données et de statistiques aux niveaux infranational, national, régional et mondial, y compris celles provenant d'organismes statistiques officiels et de sources de données nouvelles et innovantes.

De nombreux systèmes statistiques nationaux à travers le monde sont confrontés à de sérieux problèmes à cet égard. En conséquence, des informations précises et opportunes relatives à certains aspects de la vie des personnes ne sont pas connues, de nombreux groupes et individus restent « invisibles », et beaucoup de problèmes de développement sont toujours peu compris. Dans la résolution 70/1, les États Membres reconnaissaient le rôle crucial joué par les collectes de données et les capacités renforcées et s'engageaient à régler le problème du manque de données (paragraphe 57).

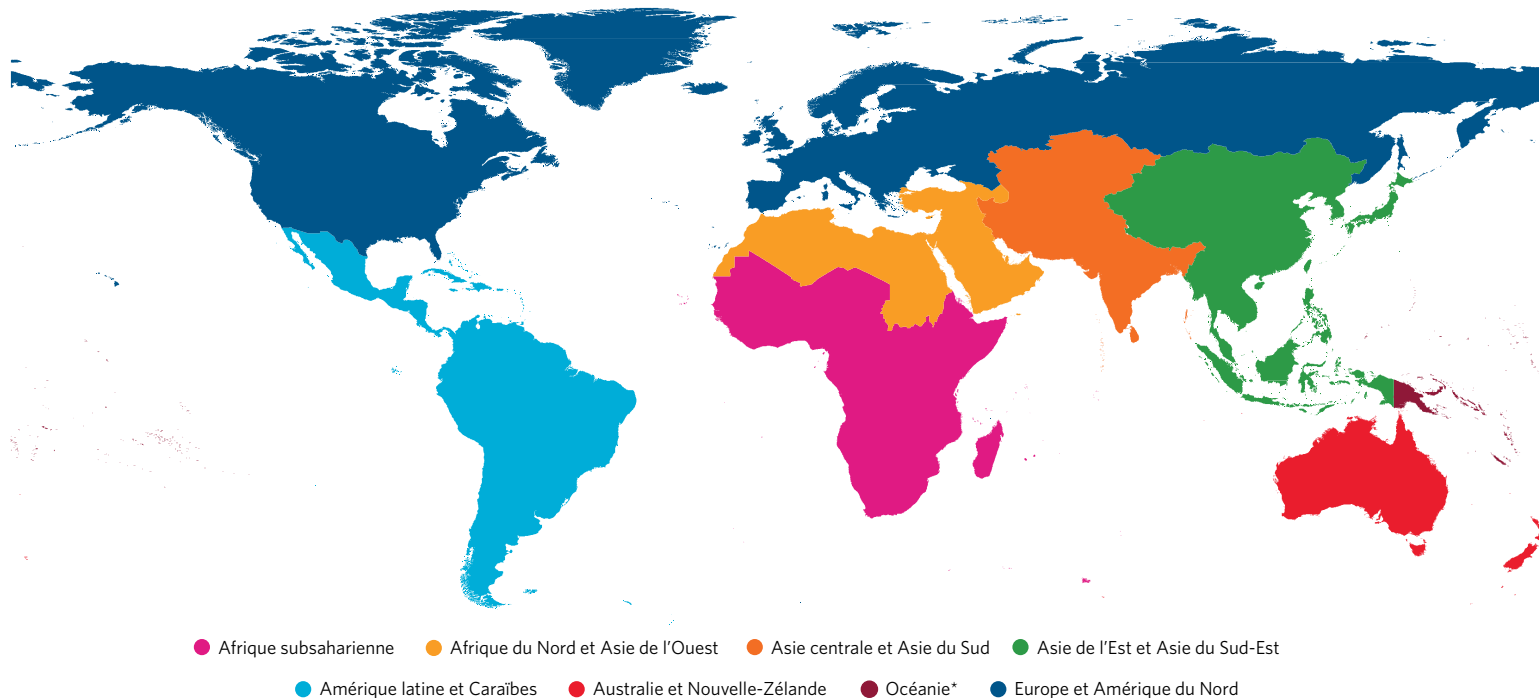
Lorsque cela est possible, l'examen mondial par le système statistique international devrait être basé sur des données comparables et normalisées obtenues depuis des mécanismes nationaux de communication de l'information reconnus. De tels mécanismes peuvent être améliorés en renforçant la fonction de coordination des bureaux nationaux de statistique et/ou d'autres institutions nationales. Pour pallier les lacunes des données et améliorer la comparabilité internationale, les pays devront adopter des normes acceptées au niveau international, et la communauté statistique internationale devra travailler en étroite collaboration avec les partenaires du développement et autres parties prenantes, afin de renforcer les capacités statistiques nationales et améliorer les mécanismes de communication de l'information. Les organisations internationales et régionales et les mécanismes régionaux jouent un rôle important pour faciliter ces processus.

Le succès de ces initiatives mondiales nécessitera le renforcement des capacités et la mobilisation des ressources. De nouvelles sources de données et des technologies pour la collecte de données et pour l'intégration des différentes sources de données devront être étudiées, y compris en partenariat avec la société civile, le secteur privé et le monde universitaire. L'intégration d'informations géospatiales et de données statistiques sera particulièrement importante pour la production de nombreux indicateurs.

¹ La liste complète des indicateurs est présentée à l'annexe III du *Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement* (E/CN.3/2017/2). Voir <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/indicators-list/> pour plus de détails.

² La composition de ces sous-régions est présentée à la section suivante « Groupements régionaux ».

Groupements régionaux



Notes : ● Océanie* désigne l'Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, tout au long de la publication.
● Les frontières et les désignations employées dans cette carte n'impliquent en aucune façon l'expression d'une quelconque opinion de la part du Secrétariat des Nations Unies.

Ce rapport présente les données sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable dans le monde entier et dans différents groupes régionaux. Les groupes de pays sont basés sur les régions géographiques définies par le Codage statistique normalisé des pays et des régions (connu sous l'appellation M49)³ de la Division de statistique des Nations Unies. Les régions géographiques sont indiquées sur la carte ci-dessus. Pour les besoins de cette publication, certaines régions du M49 ont été regroupées ensemble.

L'utilisation des régions géographiques comme base des groupes de pays est un changement majeur par rapport au *Rapport sur les objectifs de développement durable 2016* et les rapports sur la progression des objectifs du Millénaire pour le développement. Auparavant, les données étaient présentées pour des pays dans des régions « développées » et des pays dans des régions « en développement », qui étaient ensuite divisées en sous-régions géographiques. Bien qu'il n'existe pas de règle établie pour définir les pays ou zones « développés » et « en développement » dans le système des Nations Unies, les données re-

latives à certains indicateurs dans ce rapport sont toujours présentées pour des régions développées et en développement, aux seules fins de l'analyse statistique, et sont basées sur les appellations utilisées par les organisations internationales qui ont fourni les données⁴.

En outre, le texte et les chiffres présentent, dans la mesure du possible, des données pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, qui sont des groupes de pays requérant une attention spéciale.

Une liste complète des pays inclus dans chaque région, sous-région et groupe de pays est disponible à l'adresse : <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/regional-groups>.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

³ Tous les détails sur la norme M49 peuvent être trouvés sur le site Web de la Division de statistique des Nations Unies à l'adresse : <https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/>.

⁴ Une note de discussion, « Update of the regional groupings for the SDG report and database » du 31 octobre 2016 décrit les détails de ce changement et est consultable à l'adresse : <https://unstats.un.org/sdgs/files/Update-of-the-regional-groupings-for-the-SDG-report-and-database-2017.pdf>.

Crédits photos :

Couverture	© Banque mondiale/Dominic Chavez
Page 16	© Banque mondiale/Mohamad Al-Arief
Page 18	© Photo ONU/Albert González Farran
Page 20	© Photo ONU/Eskinder Debebe
Page 24	© Banque mondiale/Dominic Chavez
Page 26	© Banque mondiale/Mousa Sabury/Rumi Consultancy
Page 30	© Photo ONU/Albert González Farran
Page 32	© Photo ONU/Sophia Paris
Page 34	© Banque mondiale/Graham Crouch
Page 36	© Banque mondiale/Gerardo Pesantez
Page 38	© Banque mondiale/Mohamed Azakir
Page 40	© Banque mondiale/Kibae Park
Page 42	© Photo ONU/B. Wolff
Page 44	© Photo ONU/UNICEF/Marco Dormino
Page 46	© Photo ONU/Martine Perret
Page 48	© Photo ONU/Kibae Park
Page 50	© Photo ONU/Helena Mulkerns
Page 54	© Photo ONU/Emmanuel Hungrecker

La carte de la page 46 provient du Centre mondial de surveillance pour la conservation du PNUE, janvier 2017.

La carte de la page 47 provient du Programme d'évaluation des eaux transfrontalières (FEM/PNUE/COI-UNESCO).

La carte de la page 51 provient du *Global Report on Trafficking in Persons 2016* de l'ONUDC.

Les logos des pages 3 à 11, 14 et 15 proviennent de thenounproject.com et sont sous licence NounPro.

Conception : Groupe de la conception graphique des Nations Unies/DPI

Conception graphique, composition et correction : Section de la préparation de copie et de la correction d'épreuves/DGACM

Éditrice : Lois Jensen

Copyright © Nations Unies, 2017

Tous droits réservés

Toute demande pour reproduire des extraits ou photocopier ce rapport doit être adressée à Copyright Clearance Center à l'adresse www.copyright.com/.

Pour tout autre renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, envoyez votre demande à : United Nations Publications, 300 East 42nd Street, New York, NY, 10017, United States of America.

Courriel : publications@un.org; site Internet : www.un.org/fr/publications/

Publication des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales (DAES)

e-ISBN : 978-92-1-361716-8

e-ISSN: 2521-7224



Le présent rapport est établi à partir d'un ensemble de données compilées par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies avec des contributions d'un grand nombre d'organisations régionales et internationales, en application de la résolution 70/1 (par. 83) de l'Assemblée générale, afin d'évaluer annuellement les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Les organisations régionales et internationales qui ont contribué au rapport sont énumérées ci-dessous. Un certain nombre de statisticiens nationaux, d'experts de la société civile et des milieux universitaires ont également apporté leur contribution.

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE
AGENCE INTERNATIONALE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES
ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES
BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT
BANQUE MONDIALE
BUREAU D'APPUI DES NATIONS UNIES POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
BUREAU DE L'ENVOYÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA JEUNESSE
BUREAU DE L'ÉTAT DE DROIT ET DES INSTITUTIONS CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES
BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES
BUREAU DU HAUT-REPRÉSENTANT POUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS, LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT SANS LITTORAL ET LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT
BUREAU DU REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CHARGÉ DE LA QUESTION DE LA VIOLENCE À L'ENCONTRE DES ENFANTS
CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL
COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE
COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE OCCIDENTALE
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT
CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DES NATIONS UNIES
DIVISION DES AFFAIRES MARITIMES ET DU DROIT DE LA MER DES NATIONS UNIES
ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS
ENTITÉ DES NATIONS UNIES POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES
FONDS D'ÉQUIPEMENT DES NATIONS UNIES
FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL
HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS
OFFICE DES NATIONS UNIES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME
ONU-EAU
ONU-ÉNERGIE
ONU-OCÉANS
ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL
ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME
PARTENARIAT STATISTIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT AU XXI^e SIÈCLE/PARIS21
PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS
SECRÉTARIAT DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
SERVICE DE LA LUTTE ANTIMINES DE L'ONU
STRATÉGIE INTERNATIONALE DES NATIONS UNIES POUR LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES
UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE
UNION INTERPARLEMENTAIRE

Pour obtenir plus d'informations, consulter le site Web de la Division de statistique Nations Unies consacré aux objectifs de développement durable à <https://unstats.un.org/sdgs>.



« Il y a deux ans, les dirigeants du monde adoptaient l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui contient dix-sept objectifs qui sont au cœur du développement durable. Le Programme est notre plan partagé pour transformer le monde dans quinze ans et, surtout, construire des vies dignes pour tous. »

*ANTÓNIO GUTERRES,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES*